

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

REVUE

DE

L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE

FAMILIALE ET SOCIALE



SOMMAIRE

I^{re} PARTIE

	Pages.
A nos lecteurs, à nos lectrices.....	317
Actes officiels.....	318
Assemblée générale de l'U. F. F.....	318
Comités régionaux.....	318
Enseignement.....	321
Récompenses.....	321
Nécrologie.....	337
Divers.....	337

II^e PARTIE

Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : IV ^e , V ^e et VI ^e régions.....	338
---	-----

III^e PARTIE

	Pages.
La lutte contre l'alcoolisme. — D ^r Riémain...	354
Etudes sur le régionalisme. — La Société des Artistes rouennais. — H. Delepoue.....	361
Les vieux métiers de France : La fabrication du fil de main dans le Cambrésis. — Merlin....	369
Pensées. — X.....	377
Conseils pratiques et recettes utiles. — D ^r Grandjean-Bayard.....	380
L'actualité : Les livres. — Jean Maucière.....	384
Les arts. — Charles Fegdal.....	391
Bibliographie.....	393

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

Société d'Assistance aux Blessés et Malades
des Armées de terre et de mer et aux Victimes des désastres publics
FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882
PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FONDATRICE

M^{me} KOECHLIN-SCHWARTZ.

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

M^{me} PAUL DESCHANEL, M^{me} ARMAND FALLIÈRES, M^{me} EMILE LOUBET,
M^{me} RAYMOND POINCARÉ.

CONSEIL CENTRAL D'ADMINISTRATION

Présidente générale : M^{me} PÉROUSE.

Vice-Présidente faisant fonctions de Présidente : M^{me} Henri GALLI.

Vice-Présidentes : M^{mes} BARBIER-HUGO, LARDIN DE MUSSET, DE RIEUX.

Secrétaire général : M. le Baron D'ANTHOUD, ministre plénipotentiaire.

Trésorier : M. Marcel TRÉLAT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

Trésorier adjoint : M. ARCHDEACON, ingénieur des Arts et Manufactures.

Secrétaire du Conseil : M^{lle} VRIGNAULT.

Membres du Conseil : M^{me} la maréchale JOFFRE, M^{lle} AIZELIN, M^{mes} ALLAIN-TARGÉ, BARBIER-HUGO, BARTHEZ, BEAUREGARD, BRACHET, M^{lle} BONNEFOUS, M^{mes} BUCARD, René BRICE, BRUNET, CANET, M^{lle} CHAPTAL, M^{me} CHARDAYRE, M^{lle} CHATEAU, M^{mes} CHAUMIÉ, DE CLAUSSONNE, DE CLERMONT, Gaston DESCHAMPS, EINHORN, ENGEL, FENWICK, Henri GALLI, GALLIANO, GAUCHAS, GAUTREZ, JOUET, LA FUENTE, LALLEMAND, LARDIN DE MUSSET, LAUNOIS, M^{lles} LE BIDAN DE SAINT-MARS, LEFÈVRE, M^{mes} LEJARS, MARULAZ, MASCART, DE NEUFVILLE, PERISSÉ, PÉROUSE, POISSON, DE RIEUX, SAINT-RENÉ TAILLANDIER, SANGNIER, SCHWARTZ, SIEGFRIED, Joseph THIERRY, TRÉLAT, TURPIN, VARAMBON, VOISIN, YVON.

COMITÉ CONSULTATIF

Vice-Présidents : MM. le professeur LETULLE; DEFERT, président du *Touring-Club*; DE TREGOMAIN, ancien inspecteur des finances.

Secrétaire : M. AUDIGIER, ancien député.

Membres : MM. Henri BÉRALDI, homme de lettres; BERTRAND, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées; BOUCARD, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État; Léon BOULLOCHE, ancien gouverneur des colonies; BOUVARD, directeur honoraire de la Préfecture de la Seine; BUROT, médecin général de la marine; Georges BERTHOULAT, sénateur, directeur de la *Liberté*; docteur BOULOMIÉ, secrétaire général honoraire, président fondateur de la Section anti-tuberculeuse; Emile CALMETTES, médecin inspecteur général de l'armée; Emile CHARRIER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; général DURUPT; ENDRES, contrôleur général de l'administration de l'armée; Henri GALLI, député de Paris; le professeur GABRIEL; GÉRARD, sous-gouverneur du Crédit Foncier; Raymond KOECHLIN, président de la *Société des Amis du Louvre*; docteur Marcel LABBÉ, médecin des hôpitaux; médecin principal LAEDERICH; LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit; amiral MARQUIS; MOREAU, ancien inspecteur général des finances; docteur MORIN; contre-amiral NABONA; général NAQUET-LAROQUE; PHILIPPOT, notaire; DE LA PRADELLE, professeur à la Faculté de Droit; général SEBERT; L. THOMAS, président de Chambre à la Cour d'Appel; Amédée VERNES, ingénieur-conseil de l'U. F. F.; inspecteur VIRY, médecin inspecteur général.

N° 6.

1^{er} NOVEMBRE 1920.

REVUE

de l'Union des Femmes de France

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

A NOS LECTEURS, A NOS LECTRICES

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, la *Revue* paraîtra, à dater de janvier 1921, le 1^{er} de chaque mois.

A partir de cette même date, notre chronique des *Livres*, qui a été des plus favorablement accueillie, et qu'accompagne dans le présent numéro une chronique des *Arts*, due à la plume autorisée de M. Charles Fegdal, sera suivie d'une *chronique musicale*, qu'assurera avec une haute compétence une des plus distinguées collaboratrices de l'Union, M^{me} Dalligny-Jobert.

Nos lecteurs et nos lectrices le voient, nous réalisons peu à peu, et non sans efforts ni sacrifices, notre programme de rendre cette publication aussi vivante et aussi variée que possible. Nous leur renouvelons ici la demande, adressée déjà, d'une collaboration étroite et d'une propagande ininterrompue. C'est par l'action de tous que le succès couronnera notre bonne volonté.

LA RÉDACTION.



PREMIÈRE PARTIE

ACTES OFFICIELS

Assemblée Générale de l'Union des Femmes de France

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà dans notre dernier numéro, l'Assemblée générale s'est tenue le *dimanche 17 octobre 1920*, dans les salons de l'hôtel Continental, sous la présidence de M. Breton, Ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.

Les délégués régionaux et les présidentes des comités de l'U. F. F. y ont assisté en grand nombre.

Les réunions des présidentes et des délégués régionaux ont eu lieu, comme d'habitude, au siège social, 16, rue de Thann, la veille et le lendemain de l'Assemblée.

Le numéro de janvier 1921 contiendra les procès-verbaux et les rapports de ces Assemblées.

Comités Régionaux.

Sans craindre de nous répéter, nous insistons auprès des présidentes de nos comités régionaux pour qu'elles nous tiennent au courant de l'activité de leurs groupements. Il y a un intérêt évident à ce que l'œuvre de chacun soit connue de tous. Sans parler de l'émulation qui en résulte, les initiatives, les idées nouvelles, mises en commun, accroissent la richesse de la collectivité.

Nous éliminons des comptes rendus ce qui a trait à l'œuvre de guerre, cette matière étant réservée à l'historique de nos comités pendant la guerre, que nos lectrices trouveront dans la deuxième partie.

VI^e RÉGION.

La Ferté-Milon.

L'U. F. F. s'est assuré la collaboration du docteur Gaudot, afin de continuer son œuvre de bienfaisance après la fermeture de son poste dispen-

saire à La Ferté-Milon, dans lequel M^{me} Mahé-Delebecque, infirmière-major, et M^{me} Baujer se sont multipliées pendant deux ans au service des familles nécessiteuses de leur secteur.

Elle a fondé une consultation gratuite de nourrissons pour les familles nécessiteuses. Cette consultation a lieu tous les vendredis, de 10 heures à 11 heures du matin, au cabinet du docteur Gaudot, 17, rue de Reims, à La Ferté-Milon.

Villers-Cotterêts.

L'U. F. F. a pu, grâce à la générosité de la Croix-Rouge américaine, assurer la fondation, à titre perpétuel, d'un lit à l'hôpital de Villers-Cotterêts pour les indigents des communes de Marizy-Sainte-Geneviève, Marizy-Saint-Mard, Noroy-sur-Ourcq et Ancienville.

VIII^e RÉGION.

Comité de Bourges.

Le Comité de Bourges compte actuellement 143 membres. Il a donné son adhésion au Comité d'hygiène sociale qui a succédé au Comité des tuberculeux. C'est surtout dans la lutte contre la tuberculose que les dames infirmières, devenues dames visiteuses, trouveront une nouvelle occasion de se dévouer et de déployer leur activité.

Les cours ont repris au début d'octobre.

X^e RÉGION.

Comité de Granville.

A la fin d'août, les membres du Comité de Granville se sont réunis à la Chambre de commerce, afin d'élire le nouveau Comité directeur.

Ont été élus : M^{me} Riotteau, présidente d'honneur; M^{mes} G. de Boutray, présidente; G. Lemoine et Nel, vice-présidentes; Coste, secrétaire; Guillobot, directrice de la propagande; J. de Boutray, directrice du personnel; M^{lle} Consergues, directrice de la lingerie; M. Bardon, trésorier.

M. Machenaud, le dévoué délégué régional, assistait à cette réunion. Dans une allocution très brève, il remercia M^{me} Riotteau, présidente du Comité démissionnaire, et fit l'historique de l'œuvre accomplie par la section granvillaise pendant la guerre. Puis, il exhorta les personnes présentes à exercer une active propagande pour augmenter les membres de l'U. F. F., en faisant ressortir que les Croix-Rouge, uniquement occupées des œuvres de guerre avant 1914, doivent leur concours aux œuvres d'après-guerre, champ vaste où toutes les activités trouvent à s'employer.

Comité de Saint-Malo - Saint-Servan - Paramé.

Le Comité de Saint-Malo - Saint-Servan - Paramé a fait célébrer, le 26 août, à la cathédrale de Saint-Malo, une messe de *Requiem* à l'intention des militaires des armées de terre et de mer morts au champ d'honneur. M. le chanoine Lechoux, curé-archiprêtre de la cathédrale, officiait.

L'église avait reçu, pour la circonstance, la sévère décoration habituelle de ces cérémonies, sur laquelle se détachait, au milieu de la lumière des cierges, un catafalque recouvert du pavillon national.

Aux premiers rangs de la nombreuse assistance, avaient pris place : M. le colonel Garçon, commandant la subdivision; M. Nouet, administrateur de la marine; MM. Lemarié, sénateur; Ruellan, député; Gasnier-Duparc, maire de Saint-Malo; le commandant Rullier; Belle, directeur des douanes; de Roquefeuil, Renault, Josse, etc.

Parmi les dames présentes, on remarquait : M^{mes} Laurent-Barrault, Cauchy, Feuchère, Belle, Guernier, Rigaud, Sire, Leray, Simoneau, Branson, Nouet, etc.

Pendant la cérémonie, M. Blanc a exécuté, au grand orgue, la *Marche funèbre*, de Marty; M^{me} Puis, au violon, une *Méditation*, de Borel-Clerc; M. Leroy, au violoncelle, une *Mélocie*, de Massenet. M^{lle} Le Lepvrier a chanté : *Je vous salue, Marie*, de Brun, et *O Salutaris*, de Saint-Yves Bax.

Au cours de l'office, le R.-P. Populaire est monté en chaire et a prononcé une vibrante allocution dans laquelle, après avoir rappelé les alternatives de douleur et de joie vécues pendant les six dernières années, il a exalté les bienfaits de la paix, non de la paix précaire actuelle, mais de la vraie paix, pour laquelle aucun sacrifice ne doit nous coûter.

Une quête a été faite par M^{mes} Laurent-Barrault, Simoneau, Branson et Nouet, qu'accompagnaient MM. Gasnier-Duparc, le colonel Garçon, Nouet et Goriaux.

A l'issue de la cérémonie, après l'exécution du *Libera*, M. Blanc a joué à l'orgue une *Pièce en mi-mineur*, de Bach.

XV^e RÉGION.

Comité de Toulon.

L'œuvre du dispensaire des Enfants malades, du Comité de Toulon, a pris naissance grâce à l'initiative et au dévouement de sa présidente, M^{me} Blondlat, secondée notamment par M^{mes} Duplaa-Lahite et Dastres. Cet établissement comprend actuellement une salle d'attente et un cabinet de consultations outillé pour les premiers soins. Il est ouvert tous les jours, de 11 heures à midi. Les consultations médicales se donnent les lundi, mercredi et vendredi. Elles sont assurées par MM. les docteurs Livrelli, Le-maire et Mège.

Les autres jours, les enfants sont examinés par les infirmières, qui, pour

les cas particuliers, les adressent aux médecins spécialistes, auxiliaires bénévoles de l'œuvre. Ce sont : pour la chirurgie, MM. les docteurs Daspres, Bertholet et Malaric; pour les autres spécialités, MM. les docteurs Arnoux, Gilbert, Opin, Pignet et Raoux.

Les infirmières inscrites au tableau de service sont : M^{les} Alibert et Cheinel, M^{mes} Livrelli, Maistre, Maratray, Robert; M^{me} et M^{lle} Thal, infirmière-major; M^{me} Blondlat.

ENSEIGNEMENT

Les cours réguliers de l'U. F. F. commenceront à Paris, dans les différents centres, la première semaine de novembre.

Pour les indications de jours, d'heures, les inscriptions, les demandes de stages, etc., s'adresser au Bureau de l'Enseignement, 16, rue de Thann, tous les jours, de 10 heures à midi et de 3 heures à 6 heures.

La Directrice de l'enseignement,
J. LEFÈVRE.

RÉCOMPENSES

Légion d'Honneur.

Par décret du 2 août 1920 (*Journal Officiel* du 5 août), ont été nommées chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur :

M^{me} *Daugan* (Marie-Marguerite), infirmière de l'U. F. F. : infirmière de la plus haute valeur morale par la conception élevée qu'elle s'est faite de ses devoirs professionnels et par la manière héroïque dont elle s'en est acquittée au cours de circonstances périlleuses des plus pénibles, notamment lors de la prise de Péronne (août 1914), où elle est restée prisonnière volontairement pour ne pas abandonner ses blessés. Une blessure. Deux citations.

M^{me} *Scott de Plagnolles* (Adèle-Fanny), infirmière de l'U. F. F. : infirmière d'un dévouement aussi intelligent qu'inlassable et d'une rare compétence technique. Dans les circonstances les plus difficiles comme les plus périlleuses, a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid, de courage et de cœur, avec l'unique souci de soigner les blessés et de leur apporter une assistance morale qui fut toujours efficace : deux fois victime des gaz vésicants. Cinq citations, dont l'une à l'ordre de l'armée.

Citation.

A été citée :

A L'ORDRE DU RÉGIMENT.

M^{me} *Jérôme* (Gabrielle-Anne), infirmière-major de l'U. F. F. : infirmière d'élite qui, pendant la campagne, a toujours fait preuve des plus belles qualités d'abnégation, de courage et de dévouement;

s'est distinguée en particulier par son mépris du danger en octobre et novembre 1917, dans une ambulance divisionnaire sur l'Aisne et au début de 1918 en Artois.

Médaille de la Reconnaissance française (suite).

Par décret du 29 mai 1920 (*Journal officiel* du 3 juin), le Président de la République a conféré la Médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

ARGENT

M^{me} *Bellamy*, née Bouscasse (Louise), à Nantes : directrice de l'hôpital auxiliaire 101 à Nantes, du 4 août 1914 au 15 janvier 1919; a assuré sans arrêt le bon fonctionnement de cette formation importante, rendant par son esprit d'organisation et sa volonté calme et réfléchie des services exceptionnels et donnant fréquemment elle-même ses soins aux blessés.

M^{me} *Bonnet*, née Tavernier (Jeanne-Honorine-Eléonore), à Lyon : a organisé à ses frais à l'hôpital auxiliaire n° 112 à Lyon un service de radiologie admirablement installé par ses soins. En a pris la direction et assuré le fonctionnement en se dévouant à sa tâche avec le plus grand zèle. Très compétente, a apporté un concours précieux aux chirurgiens. A été atteinte de radiodermite au cours de son service; fonctions exercées de novembre 1914 à mars 1919.

M^{me} *Casset*, née Touchard (Cécile-Françoise-Elisabeth), à Paris : infirmière-major bénévole remarquable par sa science, son tact et son courage; a servi dans les formations sanitaires d'Angers, de Berck-Plage et d'Amiens, dans les plus pénibles circonstances. A contribué puissamment à l'organisation et au bon fonctionnement de l'hôpital 112, à Saint-Ouen pendant toute la durée de la guerre, malgré une santé précaire; a donné un admirable exemple de dévouement et de sacrifice aux malades et aux blessés militaires.

M^{me} *Delanay* (Georgette-Marie-Monique), à Nancy : a rempli, sans interruption, d'août 1914 à février 1919, les fonctions d'infirmière bénévole à Nancy, à Charmes et à l'ambulance 5/63, toujours prête à se dévouer, sans tenir compte de la fatigue, quelle que soit l'heure, quel que soit le malade, donnant l'exemple de la plus grande énergie morale.

M^{me} *Fillatrau* (Jeanne-Marie-Louise), à Paris : infirmière diplômée de l'U. F. F., depuis le début des hostilités, a constamment rempli les fonctions d'infirmière-major, d'abord à Verdun (h. 11), puis à Lyon (h. 107), enfin à Paris (h. 101), où elle a dirigé jusqu'au 15 avril 1919 un service de grands blessés. A toujours fait preuve d'une activité, d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. S'est en outre signalée par

son courage pendant les raids d'avions sur Paris.

M^{me} veuve *Gravier*, née Le Guay (Anne-Henriette-Marie), à Paris : d'abord fondatrice et directrice d'un hôpital-ambulance à Langrune, où elle a prodigué ses soins aux malades typhiques auprès desquels elle a contracté la fièvre infectieuse, puis directrice de l'hôpital auxiliaire 133 à Paris, a fait preuve, dans le service auquel elle participait, d'un dévouement particulièrement signalé jusqu'en 1919.

M^{me} *Hartmann* (Eugénie-Jeanne), à Paris : infirmière de grand mérite dont les remarquables qualités ont été hautement appréciées dans les ambulances de la zone des armées auxquelles elle a successivement appartenu depuis janvier 1915; pendant quatre ans a prodigué bénévolement ses soins aux blessés. Affectée dans une ambulance, au service des maladies mentales, s'est fait remarquer par son inlassable dévouement et son abnégation sous les bombardements incessants de l'ennemi au cours des années 1915 à 1917.

M^{me} *Jocard* (Laure-Henriette-Germaine), à Paris : infirmière bénévole en chirurgie, successivement, attachée aux hôpitaux de Dijon, Paris et Orléans, puis, à partir du 16 février 1918, à l'ambulance automobile chirurgicale n° 23 de la 6^e armée, a fait preuve du plus grand courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A montré un admirable sang-froid dans maintes circonstances sous les bombardements par canons et avions à proximité du front.

M^{me} *Lévy*, née Oppenheimer (Anna), à Saint-Dié : infirmière bénévole très dévouée, a soigné, avec le plus grand zèle, du 3 août 1914 au 25 mai 1918, les malades, et spécialement les contagieux, à l'hôpital militaire de Saint-Dié. A contracté une grave affection d'érysipèle dans son service. S'est intéressée à diverses œuvres de guerre; a fondé notamment l'œuvre d'assistance aux prisonniers de guerre de Saint-Dié et organisé l'assistance par le travail, œuvre dirigée par elle comme présidente.

M^{me} *Marchand*, née Marfin (Suzanne-Catherine), à Paris : excellente infirmière, très sérieuse, très dévouée, très serviable, est entrée le 27 août 1914 à l'hô-

ARGENT (suite).

pital auxiliaire 14 à Poitiers, et le 3 mars 1915 à l'hôpital auxiliaire 117 à Paris; rendant les plus grands services gratuitement et sans interruption, dans ces deux hôpitaux; en avril 1917, a été nommée infirmière-major et versée dans la salle des grands opérés. A contracté une grave affection en soignant les blessés.

M^{me} *Renoux*, née Gantelme (Thérèse-Françoise-Théodore), à Toulon : infirmière diplômée bénévole, d'août 1914 à janvier 1919, d'abord à l'hôpital auxiliaire 105 à Toulon, puis à l'hôpital Saint-Mandrier, s'est partout fait remarquer par ses aptitudes professionnelles supérieures, son assiduité exemplaire, sa bonté et son dévouement sans bornes à l'égard des soldats blessés et malades. A contracté en service deux graves affections.

M^{me} *Richard* (Marie-Perrine), en religion sœur Saint-Jean-de-la-Croix, à Paris : a, comme directrice et infirmière-major, rendu les plus appréciés services à l'hôpital 195 de Paris, du 1^{er} septembre 1914 au 27 janvier 1919. A été intoxiquée à la suite de soins donnés aux victimes des gaz asphyxiants.

M^{me} *Rougier* (Jeanne-Marie-Madeleine), à Lyon : après un service de plus de dix ans comme infirmière-major à l'hôpital auxiliaire 107 à Lyon, s'est engagée comme infirmière de l'U. F. F. à bord du bateau-hôpital *la Navarre*, sur lequel elle a accompli quarante-huit traversées, prodiguant aux malades et aux blessés, avec un dévouement admirable, les soins qui leur étaient nécessaires et ce, sans souci des dangers résultant des menaces incessantes de torpillages et des maladies contagieuses les plus graves, telles que

le typhus; a eu sa santé sérieusement éprouvée.

M^{me} *Rudault* (Paule-Gabrielle-Célestine), à Paris : infirmière bénévole des hôpitaux de Verdun, du 4 août 1914 jusqu'en janvier 1916, puis de l'hôpital des Alliés à Paris, jusqu'en juin 1918; obligée de cesser ses fonctions pour cause de son mariage, s'est constamment signalée par l'intelligence et l'activité de ses soins et a donné, pendant les bombardements de Verdun, des preuves de sang-froid et de dévouement dignes de tous les éloges.

M^{me} *Sommer* (Fanny-Suzanne), à Paris : infirmière-major, puis infirmière-chef, a été attachée pendant trois ans à l'hôpital auxiliaire 107 et complémentaire 10 à Vittel, et ensuite jusqu'en mars 1919, à l'ambulance auto-chirurgicale n° 5 dans la zone des armées. Chargée du service de chirurgie, s'est acquittée de ses fonctions dans les salles d'opérations avec compétence, zèle et dévouement, rendant les plus grands services aux praticiens, et montrant le plus grand courage en face du danger. Après l'armistice, a donné ses soins aux blessés et aux réfugiés des régions envahies.

M^{me} *Tourville* (Jeanne-Marie-Madeleine), à Neuilly-en-Thelle (Oise) : infirmière bénévole, pendant toute la durée de la guerre, a servi dans les ambulances du front, où elle a, sans relâche, prodigué ses soins aux blessés, aux contagieux et aux grands blessés. S'est fait remarquer par sa tranquillité sous les bombardements les plus violents, notamment dans le centre hospitalier de Vadelincourt qui subit, le 27 août 1917, un feu d'avions ennemis provoquant un incendie et faisant de nombreuses victimes.

BRONZE

M^{me} *Amic* (Suzanne-Corinne), à Marseille : infirmière bénévole d'élite et très dévouée, a dirigé pendant trois ans de guerre, comme infirmière-major, le service des fistuleux organisé à l'hôpital auxiliaire 120, à Marseille, comprenant 140 lits. S'est consacrée sans relâche à ses fonctions, se tenant au chevet des hospitalisés de jour et de nuit, sans prendre le moindre repos. Signalée pour ses aptitudes exceptionnelles autant que pour son zèle inlassable.

M^{me} *Arnould* (Marie-Clotilde), à La Garenne-Colombes : infirmière bénévole, à l'hôpital n° 116 de La Garenne-Colombes, d'août 1915 à janvier 1919, s'est consacrée aux blessés avec un dévoue-

ment continu et une admirable ponctualité de jour et de nuit.

M^{me} *Audiat* (Renée-Louise-Victorine), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 103 de Paris, comprenant 100 lits, a rendu les plus grands services à la stérilisation et à la salle d'opérations auxquelles elle était affectée.

M^{me} *Baude*, née Lhermitte (Amélie-Marie-Caroline), à Carentan (Manche) : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 109 à Carentan, a toujours fait preuve du plus absolu dévouement, consacrant une partie de la journée et deux nuits par mois, à sa tâche pénible, au détriment de ses intérêts personnels.

BRONZE (suite).

M^{me} veuve *Barrat*, née Danèze (Amélie), à Auxerre : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 107 de l'U. F. F., a assuré, pendant plus de deux ans, à partir de mai 1915, avec ponctualité et dévouement, le service qui lui était assigné auprès des malades et blessés.

M^{me} *Beurepaire*, née Tricot (Marguerite), à Carentan (Manche) : pendant toute la durée de la guerre, a prodigué ses soins aux blessés et aux malades de l'hôpital auxiliaire 109 à Carentan; a toujours fait preuve du plus beau dévouement, consacrant une partie de la journée et deux nuits par mois à cette tâche fatigante. A eu un fils tombé au champ d'honneur.

M^{me} *Bessee*, née Baud (Hortense), à Rennes : a servi depuis le début de la guerre jusqu'en mars 1918, à l'hôpital auxiliaire 101 à Rennes, comme infirmière bénévole, prodiguant sans relâche, le jour et la nuit, ses soins aux blessés avec le plus entier dévouement. A eu un fils, aviateur, tué à l'ennemi.

M^{me} *Bitouzé* (Aline-Marie-Emilie), à Rennes : infirmière bénévole dans un hôpital auxiliaire de Rennes. A prodigué ses soins aux malades et aux blessés, pendant toute la durée de la guerre, avec un zèle inlassable et un dévouement absolu.

M^{me} *Blonde* (Jeanne-Louise-Suzanne), à Neuilly-sur-Seine : infirmière-major de l'hôpital auxiliaire n° 107, à Neuilly-sur-Seine, a organisé une clinique qui est restée presque entièrement à sa charge; a assuré pendant la durée de la guerre un service personnel de jour et de nuit, donnant ses soins dévoués aux blessés avec une compétence et une autorité dignes d'éloges. A été une aide précieuse dans le service de chirurgie.

M^{me} veuve *Bonnet*, née Cadas (Marie-Pauline), au parc Saint-Maur : du mois d'août 1914 au 31 décembre 1918 a fait preuve du plus grand dévouement dans ses fonctions d'infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 194 du parc Saint-Maur.

M^{me} *Borel*, née Appell (Berthe-Elisabeth-Marguerite), à Paris : a, comme secrétaire de l'hôpital auxiliaire 103, à Paris, puis comme administratrice adjointe et enfin comme directrice de ce même hôpital jusqu'à sa fermeture, fait preuve des qualités les plus réelles d'organisatrice, fondant pendant une période d'accalmie en 1916 l'association pour l'enrôlement volontaire des Françaises au service de la patrie.

M^{me} *Bouloche*, née Sedelmayer (Nina-Josépha), à Paris : dès le 4 août 1914, a organisé l'hôpital 125 de 25 lits; a rempli, dans cette formation, les fonctions de gestionnaire et d'infirmière. Directrice jusqu'au 1^{er} juillet 1917, s'est consacrée ensuite à un ouvroir pour les réfugiés, créé 26, rue Cambacères, auquel elle a prêté son concours le plus dévoué pendant deux ans.

M^{me} *Briand* (Léonie-Alexandrine-Joséphine), à Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) : infirmière de l'hôpital complémentaire 45 à Dol (155 lits), a, pendant toute la durée de la guerre, donné des soins dévoués et intelligents aux blessés et aux malades, sans toucher aucune rémunération.

M^{me} *Canac*, née Poublan (Suzanne), à Rennes : directrice de l'hôpital 101 à Rennes, s'est consacrée pendant toute la durée de la guerre à l'organisation des divers services de cette formation, en assurant leur fonctionnement régulier par son active gestion. S'est dépensée sans compter au point de compromettre sa santé par suite de fatigues excessives qu'elle s'est volontairement imposées.

M^{me} *Cavaillon* (Adèle-Joséphine), à Chambéry : infirmière bénévole à la salle des pansements de l'hôpital auxiliaire 103 de Chambéry (240 lits), et secrétaire du médecin-chef, s'est particulièrement distinguée, pendant toute la durée de la guerre, par le zèle et le dévouement dont elle n'a cessé de faire preuve dans l'exercice de ses fonctions.

M. *Chabenat* (Marie-Marc), docteur en médecine à Paris : médecin-chef bénévole de l'hôpital 112 de l'U. F. F., à La Châtre, et de son importante annexe du collège, depuis le début des hostilités, en l'absence de ses confrères mobilisés, n'a cessé, malgré son âge avancé (70 ans), de remplir ses fonctions, chaque jour, avec un dévouement éclairé et un zèle actif qu'on ne saurait trop louer. A donné ainsi un bel exemple de valeur morale et d'abnégation patriotique.

M^{me} *Cléroux*, née Fautrat (Bernardine-Marie-Florence), à Carentan (Manche) : s'est fait remarquer par son assiduité, la continuité et le mérite de ses services de jour et de nuit, qui se sont prolongés du 10 septembre 1914 au 25 juin 1919, en qualité d'infirmière affectée à l'hôpital 109, où ont été comptées plus de 120.000 journées de malades.

M^{me} *Clichy* (Catherine-Adélaïde), à Argenteuil : a mis une grande partie des locaux de son pensionnat d'Argenteuil

BRONZE (suite).

à la disposition de l'U. F. F. pour y fonder l'hôpital auxiliaire n° 127 qu'elle a dirigé elle-même pendant toute la guerre, assurant ses fonctions avec un grand dévouement.

M^{me} veuve *Dallissier*, née Pausler (Marie-Louise), à Palaiseau (Seine-et-Oise) : a, malgré son âge avancé, dirigé, pendant toute la guerre, l'hôpital auxiliaire 180 de Palaiseau créé sur son initiative; elle en a assuré la gestion jusqu'à sa fermeture à titre purement gracieux.

M^{me} *Dampeirou*, née Romedenne (Louise-Joséphine), à Pau : fondatrice de l'hôpital temporaire n° 5 à Pau, au mois d'août 1914, a tout d'abord rempli les fonctions d'infirmière bénévole dans cet hôpital; a ensuite rempli les fonctions d'infirmière-major bénévole et de directrice dans la même ville, à l'hôpital auxiliaire 137, jusqu'en juin 1919; durant tout ce temps et dans l'exercice de ces diverses fonctions, s'est toujours fait remarquer par son dévouement incomparable, par son activité, par son tact parfait et a rendu ainsi à ces deux formations les services les plus signalés.

M^{me} *Darolles* (Marie-Louise), à Provins : infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire n° 3 à Provins, de 1914 à décembre 1918, et de janvier à mai 1919, à l'hôpital mixte de Provins, a, en toutes circonstances, fait preuve d'une assiduité constante; a soigné les blessés, les malades et les contagieux avec un inlassable dévouement et un zèle au-dessus de tous éloges. A été pour les médecins une aide des plus utiles, veillant les blessés les plus gravement atteints. A donné un bel exemple d'abnégation et de désintéressement.

M^{me} *Decourteix*, née Tollaire des Gouttes (Nancy-Clémence-Alphonsine), à La Châtre : a assuré, à la satisfaction du service de santé, la direction de l'hôpital 112 à La Châtre, pendant plus de quatre ans, tout en donnant des soins personnels aux militaires traités. Ses services méritoires ont été gratuits.

M^{me} *Desprez* (Alberte-Marie-Alexandrine), à Valognes : infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire 25 à Valognes, sans interruption, du 29 août 1914 au 20 août 1917, date de la fermeture de l'hôpital, n'a cessé de se montrer extrêmement dévouée dans les soins par elle prodigués aux blessés, leur donnant tout son temps sans compter avec la fatigue.

M. *Dubois de Lavigerie* (Joseph-Edouard-Maurice), docteur en médecine

Femmes de France.

ne à Paris : a rendu, malgré son âge, comme chirurgien adjoint, de 1914 à 1917, de signalés services dans les deux formations (hôpitaux 90 et 101 à Paris) auxquelles il a été attaché.

M^{me} *Dubuisson*, née Millière (Appoline-Marie), à Rennes : pendant toute la durée de la guerre a, de septembre 1914 au 30 avril 1919, rendu les services les plus dévoués et les plus désintéressés à l'hôpital auxiliaire 101 de Rennes.

M^{me} *Duchange*, née Offroy (Honorine-Léonie), à Changis-sur-Marne (Seine-et-Marne) : fondatrice du Comité de l'U. F. F. à Pantin, a rempli pendant trente mois, à l'hôpital auxiliaire 119 de cette ville, les fonctions d'économiste avec beaucoup de zèle, d'ordre et d'intelligence, de la façon la plus profitable au bien-être des hospitalisés. S'est dévouée à sa tâche au mépris d'une grave maladie des yeux, et ne l'a abandonnée que lorsqu'une cécité presque complète la lui a rendue impossible.

M^{me} *Dumas*, née Blaize (Marie-Jeanne-Céline-Claudine), à Paris, membre de l'U. F. F., a installé aux armées de nombreuses cantines du comité britannique « la Croix-Rouge », et en a secondé le fonctionnement avec un zèle et un dévouement des plus louables. En sus de ces services purement gratuits, a envoyé plus de deux cents colis à des soldats nécessiteux du front. Elle a donné ainsi, pendant près de cinq ans, un bel exemple d'activité patriotique.

M^{me} *Dyvrande* (Marthe-Joséphine), à Paris : a rendu les plus grands services pendant toute la durée de la guerre comme infirmière bénévole, puis comme infirmière-major, de 1914 à 1917, à l'hôpital 102 à Paris, puis dans diverses formations sanitaires, notamment à celle de Villers-Cotterêts, qui a dû être évacuée à cause des bombardements.

M^{me} *Escomel*, née Gout (Rose-Marie-Louise), au Puy : aide-infirmière au début de la guerre, infirmière-major ensuite à partir du 16 décembre 1916, n'a cessé pendant quatre ans et demi de prodiguer gratuitement des soins éclairés et dévoués aux malades et blessés en traitement à l'hôpital 107 au Puy, assurant un service quotidien de 8 heures du matin à 7 heures du soir, faisant fréquemment des gardes de nuit. Troubles cardiaques contractés dans ses fonctions.

M^{me} *Favart* (Edmée-Zélie), à Paris : a servi comme infirmière bénévole, d'août 1914 à fin décembre, même année, à l'hôpital de la Genette à La Rochelle,

BRONZE (suite).

et de février à fin octobre 1915 à l'hôpital des Annales, prodiguant ses soins aux blessés et malades avec un entier dévouement. Animée au plus haut degré de l'esprit de charité, a prêté son concours à de nombreux concerts organisés par des œuvres de guerre, et contribué au succès de ces concerts par son talent comme artiste lyrique, se dépensant sans compter, dans toutes les représentations données dans l'intérêt ou au profit de nos soldats, pendant la durée des hostilités.

M^{me} *Félix*, née Lesigne (Hélène-Juliette), à Paris, trésorière du Comité du 19^e arrondissement, de l'U. F. F. : a, sans aucune rémunération, dès le début des hostilités, consacré tout son temps libre à l'entretien de deux hôpitaux à Paris, aux quêtes à domicile, à l'ouvroir pour femmes malades et sans travail, à l'organisation de ventes d'insignes. En dehors du sacrifice pécuniaire de 3.000 francs consenti par elle, cette femme dévouée a recueilli en faveur de ces diverses œuvres une somme totale de 36.580 francs et a obtenu, par les ventes, celle de 48.700 francs.

M^{me} *Fiant*, née Cléret (Mélanie-Charlotte-Adolphine), à Paris : a dirigé pendant trente-sept mois l'hôpital auxiliaire n° 168 à Paris, avec dévouement, intelligence et fermeté. A collaboré utilement à de nombreuses œuvres d'assistance (crèches municipales, vestiaires, soupes populaires).

M^{me} *Fleurot* (Suzanne-Gabrielle-Louise), à Paris : infirmière bénévole, diplômée de l'U. F. F., s'est consacrée pendant plus de trois années aux malades, aux tuberculeux ainsi qu'à de grands infectés, dans différents hôpitaux de Paris; faisait des veilles de nuit, acceptant bien que diplômée les besognes les plus inférieures. A vu sa santé ébranlée par le surmenage.

M^{me} *Fleury*, née Marchand (Juliette-Charlotte), à Ducey (Manche) : fondatrice de l'hôpital auxiliaire 120 à Ducey (comprenant 110 lits et où on a compté 81.651 journées de malades); pendant près de quatre ans, s'est, sans interruption, consacrée bénévolement aux soins des épidémiques et des contagieux; a fait preuve, pendant toute la guerre, d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge.

M^{me} *Garnier* (Adèle-Eugénie), à Paris : infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 103, du début des hostilités jusqu'en janvier 1919, s'imposant un service de quatorze heures par jour, passant de fréquentes nuits au chevet des grands

blessés; s'est montrée d'un dévouement à toute épreuve, d'une grande bonté envers les blessés, en même temps que très énergique dans la direction de son service, dont la régularité a obtenu les éloges mérités du médecin-chef. Ses soins ont été donnés gratuitement.

M^{me} *Gascon*, née Cahour (Pauline-Louise-Marie), à Redon : a rempli les fonctions d'infirmière bénévole pendant deux ans. Son dévouement aux malades auxquels elle donnait des soins, de 1914 à 1916, ne s'est jamais ralenti.

M^{me} *Gentils* (Louise-Camille), à Vanves : d'abord aide-infirmière, puis infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 132 de Vanves, a, du 13 octobre 1914 au 25 décembre 1917, rendu les plus grands services à titre purement gratuit et au détriment de sa santé. Blessée en service.

M^{me} *Gérock* (Marie-Anne), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire du lycée Louis-le-Grand, n° 121, de 1914 à 1919, a rempli ses fonctions avec un zèle et une compétence qui lui ont valu l'affection et l'admiration de ses malades, et la pleine satisfaction de ses chefs; a, dans certaines circonstances, fait preuve d'une abnégation et d'une activité au-dessus de tout éloge.

M^{me} *Gingast*, née Guibert (Marie-Anne-Jeanne-Augustine), à Rennes : infirmière bénévole de la salle de chirurgie à l'hôpital complémentaire n° 5 à Rennes, a, depuis le début de la guerre et pendant toute sa durée, donné des soins personnels aux blessés, les veillant la nuit et leur témoignant la plus vive sollicitude.

M^{me} veuve *Golescéano*, née Meignant (Gabrielle-Louise), à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise) : directrice de l'hôpital auxiliaire n° 108, de 120 lits, à Soisy-sous-Montmorency, pendant près de trois ans, a apporté au bon fonctionnement de cette formation le plus précieux concours, contribuant au bien-être matériel des blessés, par des dons importants et passant, quand il était nécessaire, de nombreuses nuits auprès des malades.

M^{me} *Gombard* (Alice-Marthe-Marie), à Rennes : comme infirmière bénévole, a, pendant quatre années (2 septembre 1914-18 août 1918), sauf une interruption de trois mois pour maladie, prodigué ses soins désintéressés aux blessés des hôpitaux n° 34, 1 et 105, de Rennes; a fait preuve d'une compétence et d'un grand dévouement et n'a cessé ses fonctions que vaincue par la fatigue et le surmenage.

M^{me} *Gonin* (Emma-Lucy), à Aix-en-Provence : pendant trois ans de guerre,

BRONZE (suite).

comme infirmière bénévole, a prodigué des soins assidus aux blessés et malades de l'hôpital auxiliaire 106, à Aix (Bouches-du-Rhône).

M^{me} *Gory* (Anne-Marie-Philomène), à Clermont-Ferrand : a été une infirmière bénévole modèle pendant toute la durée de la guerre à l'hôpital auxiliaire 101, à Clermont-Ferrand. A donné ses soins les plus éclairés aux blessés et assisté le chirurgien dans de très nombreuses opérations. S'est consacrée sans relâche à sa généreuse tâche, n'ayant jamais cessé son service, même après avoir eu la douleur de perdre son père et son frère morts pendant la guerre, donnant ainsi l'exemple d'un dévouement sans borne.

M^{me} *Grisel* (Gabrielle-Marie-Alexandrine), en religion sœur Marguerite, à Versailles : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 183, à Versailles, a, depuis le début de la guerre, assuré avec un remarquable dévouement son service journalier auprès des blessés.

M^{me} *Grosbonnet*, née Arraou (Jeanne-Henriette-Adrienne), à Dôle : infirmière, dès le mois d'août 1914, à l'hôpital n° 104, à Dôle, et affectée à une salle de grands blessés, n'a cessé de faire preuve d'un dévouement, d'une assiduité et d'une compétence tout à fait remarquables. A contracté dans l'exercice de ses fonctions une lymphangite du bras droit consécutive à une infection après piqûre.

M^{me} *Guerber*, née Housset (Louise-Caroline-Amélie), à Paris : surveillante générale à l'hôpital 150 à Paris, pendant plus de deux ans, a fait preuve de beaucoup de dévouement dans cette fonction à laquelle elle consacrait la plus grande partie de ses journées; sans recevoir aucune rémunération.

M^{me} *Gueydan*, née Bernex (Germaine-Henriette-Justine), à Marseille : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 108 à Marseille, pendant la durée de la guerre, sans autre interruption que celle causée par une maladie contractée dans le service. A fait preuve d'un dévouement infatigable et d'une grande compétence. A entretenu à ses frais un lit à l'hôpital.

M^{me} *Guillermin*, dite *Danges*, née Goumand (Camille-Laure), à Paris : infirmière-major non rétribuée à l'hôpital auxiliaire 112 à Lyon, chargée de la direction de trois salles et donnant ses soins personnels aux malades et blessés, s'est acquittée de sa tâche avec un zèle, une assiduité et une compétence

qui ont donné pleine satisfaction à ses chefs de service.

M^{me} *Hendlé*, née de Ricqlès (Marthe), à Paris : a, indépendamment d'une collaboration générale active et dévouée aux œuvres de guerre qu'elle a contribué à fonder en faveur des mères et des réfugiés à Caen, donné, pendant plus de deux ans, ses soins aux malades et participé au pansement des blessés à l'hôpital auxiliaire n° 102 jusqu'au moment où, par suite de surmenage, elle a dû s'arrêter.

M^{me} *Huguenin*, née Angot (Fanny), à Paris : présidente du groupe de l'U. F. F. du 3^e arrondissement de Paris, n'a cessé, d'août 1914 à janvier 1919, de donner son temps et sa peine aux multiples œuvres de guerre, avec un dévouement et une méthode qui en ont assuré le développement; s'occupant spécialement de l'hôpital n° 168, fondé par l'U. F. F. et de l'ouvroir qui y était annexé. Par des sacrifices pécuniaires, montant à environ 30.000 francs, a contribué personnellement au succès de ces œuvres patriotiques.

M^{me} *Jelle* (Odile), à Bordeaux : a dirigé malgré son âge, du début de la guerre jusqu'à sa fermeture, au 1^{er} juillet 1919, l'hôpital auxiliaire 112, à Bordeaux, avec un entier dévouement, à la complète satisfaction des inspecteurs du service de santé. N'était pas rémunérée.

M^{me} *Kohler*, née Farber (Lucie), à Rennes : a rempli pendant plus de trois ans, à partir du 15 octobre 1915, les fonctions d'infirmière, à titre bénévole, à l'hôpital auxiliaire n° 101 à Rennes; infirmière de salle d'abord, puis infirmière-major affectée spécialement aux pansements des blessés, a apporté un précieux concours au personnel médical et fait preuve d'un zèle et d'un dévouement dignes d'éloges.

M^{me} *Lazard* (Hermance-Reine), à Asnières : infirmière de l'U. F. F. A servi à ce titre dans plusieurs formations sanitaires, dont quelques-unes installées dans la zone des armées; n'a cessé, depuis le début de la guerre, de se consacrer à ses fonctions avec le plus entier dévouement et une compétence très appréciée; s'est dépensée sans compter auprès des blessés confiés à ses soins. A fait preuve, en toutes circonstances, d'une activité, d'un zèle qui ne se sont jamais démentis durant ces quatre années de service.

M^{me} *Lenormand*, née Chardon (Marie-Amicie), à Rennes : a rempli à titre bénévole les fonctions d'infirmière à l'hôpital 31 de Rennes, du 20 août 1914

BRONZE (suite).

à février 1915, puis à l'hôpital n° 1 (1.000 lits) de la même ville, de février 1915 à janvier 1916; s'est fait remarquer dans l'accomplissement de sa tâche par son assiduité et un dévouement de tous les instants aux malades et blessés confiés à ses soins.

M^{me} Leroy (Marguerite-Marie-Félicie), à Valognes (Manche) : infirmière bénévole à l'hôpital complémentaire n° 25 à Valognes, du 29 août 1914 au 20 août 1917, date de la fermeture de l'hôpital. A montré, avec une régularité et une exactitude parfaites, de grandes qualités de compétence et de dévouement, et s'est créé ainsi des titres à la reconnaissance des blessés et au suffrage du service médical.

M^{me} Letourneur (Marie-Thérèse-Jeanne), religieuse hospitalière à Fougères : a servi comme infirmière bénévole et sans interruption pendant toute la durée de la guerre, jour et nuit, au chevet des blessés qui l'adoraient, quelles que fussent leurs convictions religieuses; toujours prête aux plus dures besognes, apte aux plus délicates, elle était un modèle de dévouement pour les blessés et pour ses chefs. A soigné pendant un long temps les typhiques, les tuberculeux et les grippés.

M^{me} veuve Magnier, née Scharff (Eugénie-Léonie), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 120 de Champigny-sur-Marne (104 lits) depuis le début des hostilités, puis directrice de la même formation à partir de juillet 1915, s'est consacrée à sa tâche avec les plus grandes qualités de méthode et de dévouement. En 1916, a été atteinte de phlébite à la suite de surmenage; gravement intoxiquée, en 1918, en soignant des gazés.

M^{me} Méry, née Turcat (Fernande-Marie-Félicie), à Marseille : a fondé et dirigé l'hôpital militaire 120, à Marseille, créé au début de la guerre, qu'elle a administré jusqu'en janvier 1917 avec une rare compétence et le plus entier dévouement. Depuis janvier 1917, préside le Comité de l'U. F. F. S'est distinguée dans ces dernières fonctions par son tact, son énergie et la plus grande sollicitude à l'égard des victimes de la guerre.

M^{me} Mortet (Blanche-Marie), à Neuilly-sur-Seine : infirmière-major bénévole de 1914 à 1919, a fait preuve dans six hôpitaux et ambulances du département de la Seine d'un dévouement inlassable, d'une instruction supérieure et des plus belles qualités d'endurance et d'énergie, en dépit d'une santé précaire.

M^{me} Nicolas (Marie-Rose-Amélie-Suzanne), à Nancy : a servi comme infirmière, à Lunéville, pendant toute la guerre sans aucune rétribution. Pendant les bombardements auxquels la ville a été soumise, a été un modèle d'endurance et de courage; s'est prodiguée, nuit et jour, pour soigner les blessés et a pu, au départ des Allemands, préserver plusieurs soldats français de la captivité.

M^{me} Pélissier de Féligonde, née Larreguy de Civrieux (Germaine-Alice), à Paris : infirmière-major, a rendu les plus signalés services dans les hôpitaux de Royat et de Paris, et mérite les éloges des médecins-chefs.

M^{me} Petit (Jeanne-Césarine), à Bourges : infirmière diplômée et bénévole, d'août 1914 à janvier 1919, à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Bourges, et chargée seule des services de radiologie, radiographie et électricité, a accompli sa tâche difficile avec grande intelligence et a ainsi rendu des services signalés, faisant preuve chaque jour d'un dévouement et d'une assiduité inlassables. Victime d'un accident dans l'exercice de ses fonctions (fracture du pied), a repris au bout de quelque temps avec beaucoup de courage avant d'être encore rétablie.

M^{me} Pochon, née Suzor (Jeanne-Lucie-Louise), à Paris : infirmière de l'U. F. F., en service de septembre 1914 à juillet 1919, à l'hôpital n° 2 à Jarnac (Charente), et ensuite à l'hôpital n° 213 à Paris, n'a cessé de montrer les plus rares qualités dans les diverses fonctions qu'elle a occupées, notamment comme infirmière-major dans une salle de grands blessés, et a fait preuve du zèle et du dévouement les plus méritoires.

M^{me} Pommereau, née Vial (Marguerite-Flore), à Paris : a, pendant toute la durée de la guerre et comme infirmière-major depuis janvier 1917, rendu d'importants services en soignant successivement des grands blessés, des grands malades et des gazés avec le même parfait dévouement.

M^{me} Quenot, dite Fallourd (Pauline-Marguerite), à Paris : infirmière-major très dévouée. A contracté à l'hôpital 122 de Paris, une grave maladie au chevet des blessés. Ses services, rendus d'août 1914 à janvier 1917, lui ont valu les plus élogieuses attestations.

M^{me} Robert (Louise-Jeanne), à Rennes : a rempli, depuis le début de la guerre jusqu'à fin juin 1919, aux hôpitaux auxiliaires n° 12 et 114 de Rennes,

BRONZE (suite).

les fonctions d'infirmière-major avec zèle, compétence et un grand dévouement.

M^{me} veuve Rochet, née Goranflaux de la Giraudière (Louise-Marie-Marthe), à Paris : directrice de l'hôpital auxiliaire n° 156, à Paris, a géré cet établissement pendant toute la durée de la guerre, prodiguant ses soins, jour et nuit, aux malades et blessés, avec un zèle inlassable. Est restée à son poste pendant toute la période des bombardements.

M^{me} Rollin (Alice-Anne-Marie), à Paramé (Ille-et-Vilaine) : a fait preuve d'un très beau dévouement comme infirmière en chef à l'hôpital auxiliaire n° 102, à Paramé, donnant, à tous, pendant plus de trois années, un haut exemple de devoir et d'abnégation.

M^{me} Rousseau (Marie-Thérèse-Léone), à Marseille : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 109 de Marseille, d'août 1914 à août 1919, puis chef de salle à l'hôpital Montalivet, s'est acquittée de ses fonctions très fatigantes avec beaucoup de régularité et de dévouement.

M^{me} Rousselot, née Lereculey (Marie), à Carentan (Manche) : infirmière bénévole à l'hôpital de Carentan, du 10 décembre 1914 au 25 janvier 1919, s'est signalée par une assiduité et un dévouement des plus remarquables.

M^{me} Siotis (Pénélope-Alexandra), à Marseille : infirmière-major attachée à l'hôpital 121, à Marseille, a témoigné dans des services rendus gratuitement, de mai 1915 à mars 1919, d'une habileté et d'un dévouement qui ont fait d'elle une collaboratrice très appréciée des chirurgiens.

M^{me} Stoffel, née Lallemand (Marguerite-Alice), à Nancy : vice-présidente de l'U. F. F. à Nancy; pendant seize mois, directrice de l'hôpital 108 (1^{er} août 1914-1^{er} décembre 1915), a fait preuve dans ses fonctions de beaucoup de dévouement et d'assiduité.

M^{me} veuve Teissier, née Le Denmat (Désirée-Louise), à Paris : a dirigé pendant plus de quatre ans l'hôpital temporaire n° 198 à Paris, en assurant par son dévouement de tous les instants la bonne gestion et soignant elle-même malades et blessés à la grande satisfaction du service médical.

M^{me} Thoreux, née Chicoineau (Louise-Célestine-Augusta-Marie), à Saint-Malo : services dévoués et gratuits à l'hôpital auxiliaire 102 à Saint-Malo, comprenant

150 lits, de décembre 1914 à octobre 1917, sans interruption.

M^{me} Truffaut, née Leconte (Jeanne-Marie), à Carentan (Manche) : infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 109 à Carentan, a fait preuve d'un dévouement et d'une assiduité tout à fait dignes d'éloges.

M^{me} Valensi, née Allatini (Adma-Sofie), à Marseille : infirmière bénévole de salle. A pendant plus de quatre ans donné ses soins intelligents et dévoués aux blessés. S'est montrée ainsi une auxiliaire précieuse pour le service médical.

M^{me} Vauderive, née Lévy (Jeanne), à Paris : s'est gratuitement consacrée pendant quatre ans et demi aux militaires en traitement dans l'hôpital auxiliaire 144 de Paris, où elle exerçait les fonctions d'infirmière-major avec un dévouement et une assiduité des plus méritoires auprès des tuberculeux, des grippés, comme auprès des blessés, contribuant efficacement à la bonne marche de la formation.

M^{me} Vernet (Hélène-Louise-Lucienne), à Paris : infirmière de l'U. F. F. d'une remarquable compétence, a été attachée en cette qualité, à partir d'août 1915 à octobre 1916, à l'hôpital n° 197 à Paris; obligée de suspendre ses fonctions pour cause de maladie due au surmenage, les a reprises après son rétablissement pour être affectée à une salle d'opérations où elle s'est fait remarquer par son intelligence et un dévouement inlassable, assurant de jour et de nuit son service à la complète satisfaction du médecin-chef de la formation.

M^{me} de Verneuil, née Albenque (Augustine-Adélaïde), à Versailles : infirmière bénévole à l'hôpital V. R. n° 74 à Versailles, a rendu des services continus et journaliers du 1^{er} janvier 1915 au 1^{er} février 1919, comme masseuse et comme organisatrice des bibliothèques de cet hôpital et du dépôt de convalescents de Grignon.

M^{me} Vigier, née Dupuy (Françoise), à Paris : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 103 à Paris, depuis novembre 1914 jusqu'à janvier 1919, a été affectée aux pansements, puis, comme aide, à la salle d'opérations; s'est particulièrement distinguée par son zèle et son intelligence à soigner avec beaucoup de dévouement les soldats intoxiqués par gaz et a rendu, en outre, de signalés services à la direction de l'hôpital, comme secrétaire dans les entrées de nuit.

Par décret du 13 juillet 1920 (*Journal officiel* du 27 juillet), le Président de la République a décerné la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

VERMEIL

M^{me} *Dreyfus* (Gilberte), à Paris, infirmière-major de l'U. F. F. : a fait preuve, quoique d'une constitution un peu frêle, d'une très grande résistance à la fatigue, dans la lourde tâche qu'elle a assumée bénévolement et accomplie sans interruption pendant toute la durée de la guerre dans divers hôpitaux et ambulances de la zone des armées et aussi en Extrême-Orient, durant une année, à bord du navire-hôpital *André-Lebon*, où elle a, en plusieurs circonstances, fait preuve de sang-froid et d'une remarquable énergie, refusant de quitter le bâtiment pendant la période ou des mesures de torpillage pesaient sur les navires-hôpitaux; a subi de très nombreux bombardements, de jour et de nuit, par canons et par avions, notamment à Verdun, Bar-le-Duc, Lunéville. Très bonne avec les malades et blessés, M^{me} Dreyfus, par sa compétence technique, son zèle professionnel, son inlassable dévouement, a été une collaboratrice parfaite pour les médecins qui tous lui ont décerné successivement les notes les plus élogieuses. A contracté la grippe en service à l'hôpital d'Haguenau.

M^{me} *Bonnérandi* (Clémentine-Annonciade-Joséphine-Henriette), à Paris : professeur agrégé de l'Université, s'est fait mettre en congé pendant la durée des hostilités pour soigner les blessés; s'est distinguée, comme infirmière bénévole, par son intelligence, sa compétence et son activité dans la tâche volontaire qu'elle s'était donnée, soit dans les formations sanitaires de l'intérieur, soit dans les ambulances de l'avant où elle a été appelée à exercer ses fonctions (d'octobre 1914 à juillet 1919) notamment à l'hôpital n° 5, à Dreux, à la H. O. E. de Saint-Gilles (ambulance bombardée), à l'H. O. E. n° 32 de Mont-Notre-Dame, à l'ambulance n° 247 de Villers-sur-Coudin (Oise), à l'H. O. E. 11/B. de Fleury-sur-Aire (secteur de Beauvais, ville bombardée), à l'hôpital 107 de Nancy : a fait preuve en toutes circonstances du plus grand dévouement, se dépensant sans compter, jour et nuit, jusqu'à en tomber malade.

M^{me} veuve *Assaky*, née Magnier (Marie-Germaine), à Paris : a fait preuve, pendant toute la durée de la guerre, comme infirmière-major bénévole, dans les différentes formations sanitaires auxquelles elle a participé et notamment à Epinal et sur le bateau-hôpital *André-Lebon*, d'un dévouement absolu et d'une

endurance remarquable qui lui ont valu les plus vives félicitations du service de santé. A contracté en service une grave maladie.

M^{me} *Bataille* (Thérèse-Emilie-Eugénie), à Bordeaux : dès le début de la guerre, a quitté volontairement ses fonctions d'employée de bureau à Bordeaux, pour se consacrer uniquement à son rôle d'infirmière-major de l'U. F. F. A rendu les plus grands services gratuitement dans de nombreuses formations sanitaires, notamment à Biarritz, à La Rochelle, hôpital 108, et à Toul, hôpital 104, où elle a subi de nombreux bombardements.

M^{me} *Delizy*, née Longuet (Rose), à Pantin : a justifié depuis le début de la guerre sa réputation de femme de bien en collaborant avec son mari à d'importantes œuvres d'assistance à nos soldats; a prêté notamment son concours le plus actif et le plus dévoué au dispensaire et à l'œuvre de la « Goutte de lait », visitant les blessés à l'hôpital 129 et ne ménageant ni son temps ni sa peine pour le ravitaillement des soldats en service ou prisonniers : a fondé l'œuvre du trousseau et celle des femmes en couches; s'est imposé des sacrifices pécuniaires considérables pour en assurer le succès.

M^{me} *Billard* (Marguerite-Marie), à Chartres, infirmière-major bénévole à l'hôpital n° 103, à Chartres : n'a cessé, depuis le début jusqu'à la fin des hostilités, de prodiguer ses soins les plus attentifs aux blessés de 7 heures du matin à 8 heures du soir, faisant tous les pansements, même à ceux atteints du tétanos et de gangrène gazeuse. Réconfortait, en outre, les malades et leurs familles par une assistance morale des plus efficaces. Depuis la fermeture de l'hôpital, en janvier 1919, a été mise, sur sa demande, à la tête d'une poste de secours dans les régions dévastées et est encore actuellement en service à Chaunv, continuant à donner ainsi le plus bel exemple d'esprit de sacrifice.

M^{me} *Brunel* (Jeanne-Sophie-Caroline), à Paris : infirmière bénévole depuis le 1^{er} août 1914 dans divers hôpitaux en France, puis à l'hôpital n° 1 de l'armée d'Orient. A prodigué pendant quatre ans avec activité et dévouement, ses soins aux blessés en traitement dans ces formations et a rendu d'importants services attestés par ses chefs hiérarchiques; a contracté en Orient la fièvre

VERMEIL (suite).

paludéenne. Depuis juin 1918 dirige en Champagne l'œuvre du « Foyer du Soldat ».

M^{me} veuve *Lance*, née Roger (Rose-Charlotte), à Paris : infirmière-major de grande valeur et d'un remarquable dévouement appartenant à l'U. F. F., a servi, d'août 1914 à mars 1919, dans plusieurs hôpitaux de France (Rennes, Saint-Lunaire Vittel) et dans des ambulances de la VI^e armée. S'est spécialement distinguée dans les salles d'opérations et au cours d'une épidémie de typhus en 1917 : a fait partie d'une mission en Roumanie, où elle a exercé les fonctions d'infirmière aux ambulances des armées, d'octobre 1916 à juin 1917. Services gratuits.

M^{me} *Merle* (Jeanne-Charlotte-Elisa), à Lyon : a, durant cinquante-cinq mois, rempli, à titre bénévole, à l'hôpital auxiliaire 101, à Lyon, de 230 lits, les fonctions d'infirmière-major d'une division spéciale de grands blessés et de contagieux, auprès desquels elle a contracté une affection ayant nécessité une interruption de service de trois mois. A mérité les plus élogieuses attestations du personnel médical.

M. *Millot* (Albert-Etienne), à Saint-Sulpice-de-Favière (Seine-et-Oise) : a, dès le mois d'août 1914, organisé de sa pro-

pre initiative, à la gare de Paris-Austerlitz, un poste de secours qu'il a dirigé pendant deux ans, prenant souvent la garde, soit de jour, soit de nuit. En même temps, administrateur des hôpitaux auxiliaires 133 et 107, à Paris, d'août 1914 à mai 1918; puis inspecteur administratif des hôpitaux de l'U. F. F. pour le gouvernement militaire de Paris jusqu'en mai 1919. N'a cessé de faire preuve d'un dévouement sans bornes à l'égard des soldats blessés et malades par son charitable désintéressement, par ses qualités d'ordre et de méthode, par son zèle et son activité inlassables. A rendu, dans l'exercice de ses fonctions, les plus signalés services.

M^{me} *Sanguier*, née Lachaud (Louise-Camille-Thérèse), à Paris : a organisé, en septembre 1914, un hôpital de 20 lits, porté ensuite à 30, dans son hôtel du boulevard Raspail, puis elle a pris, jusqu'à la fin de la guerre, la direction et l'administration de la formation, fournissant tous les fonds nécessaires, s'imposant un travail de tous les instants pour assurer tous les services, soignant tous ses malades, les veillant même la nuit, en recevant d'atteints de maladies contagieuses. Actuellement très gravement malade, par suite de surmenage et d'une infection contractée dans son œuvre de dévouement inlassable.

BRONZE

M. *Aunis* (Guy-Ernest-Louis-Ferdinand), à Langoiran (Gironde) : a assuré gratuitement, au prix de déplacements pénibles, avec le plus grand dévouement, pendant plus de deux ans, le service médical de sept hôpitaux, notamment des hôpitaux 113, 116 à Quinsac, 121 à Langoiran.

M^{me} veuve *Berger-Levrault*, née Friedel (Jeanne), à Nancy : infirmière bénévole, du 2 août 1914 au 27 mai 1919, dans les hôpitaux 101 et 108 de Nancy, y a, pendant quarante-huit mois, fait preuve de la plus grande abnégation alliée à une tendresse vraiment maternelle pour les blessés qu'elle savait reconforter par ses soins prodigués sans relâche, donnant ainsi l'exemple, malgré son âge, d'une ardeur infatigable que le service médical a hautement reconnue et appréciée.

M^{me} *Blain*, née Mistral-Bernard (Athénie-Magdelaine), à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) : directrice des hôpitaux 113 et 115 bis, à Saint-Ré-

my-de-Provence, par ses soins persévérants et bénévoles, par sa générosité, par son activité incessante, malgré son âge avancé, s'est acquis des titres à la reconnaissance de nombreux malades qu'elle a assistés physiquement, pécuniairement et moralement.

M^{me} *Bornet* (Jeanne-Marguerite-Charlotte), à Rennes : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Rennes, de septembre 1914 à mai 1919. S'est consacrée avec le plus grand dévouement à l'accomplissement de ses fonctions; a contracté en service, en février 1915, un panaris qui a nécessité l'ablation de l'ongle.

M^{me} *Bourrey* (Marie-Camille), à Paris : du 2 août 1914 au 16 juillet 1919, s'est consacrée aux œuvres de guerre du 6^e arrondissement de Paris, notamment à l'œuvre des réformés et des convalescents et à la cantine du Luxembourg, en assurant l'approvisionnement et le service des repas aux soldats et aux réfugiés. A fondé, en outre, la maison des

BRONZE (suite).

permissionnaires des régions envahies, qui a hébergé et nourri plus de 800 hommes. N'a cessé de se dévouer à sa tâche au point de compromettre sa santé.

M^{me} veuve *Boyer*, née Banse (Justine-Emilie-Jeanne), à Alger : infirmière-major à l'hôpital Montalembert à Alger, y a soigné pendant trente-quatre mois, malgré son âge, avec un dévouement inaltérable, les malades et les blessés de cette formation.

M^{me} *Brudo*, née Schurdevin (Amélie-Françoise-Victoire), à Bône (Algérie) : avant la guerre, avait organisé les cours d'infirmière et avait fait accepter par le commandement la création de l'hôpital auxiliaire 202, en y affectant une réserve de 25.000 francs; après la déclaration de guerre, a installé et dirigé cet hôpital, s'y installant à demeure, de manière à veiller jour et nuit sur ses malades et à remplacer ses collaboratrices empêchées; en un mot, se dépensant physiquement et moralement sans compter avec sa robuste santé. A créé aussi nombre d'œuvres : telles que cantine pour venir en aide aux familles des mobilisés, ouvrir où se confectionnaient des vêtements chauds, envoi de paquets au front et aux prisonniers, foyer du permissionnaire, secours aux réfugiés français et belges. Tous ces services ont été gratuits; ils ont duré pendant toute la guerre sans interruption.

M^{me} *Bureau* (Marie-Louise-Hélène), à Bessy-sur-Cure (Yonne) : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 107 d'Auxerre de l'U. F. F. et à l'hôpital auxiliaire de Forges (Seine-et-Marne) n° 110, a prodigué ses soins aux malades et aux blessés. Chargée, dans cette dernière formation, du service des contagieux, a contracté elle-même la maladie et repris ses fonctions après avoir été guérie, donnant ainsi un bel exemple d'infatigable dévouement pendant plus de trois années.

M^{me} veuve *Carrier*, née Pourcelot (Marie-Sophie-Marcelle), à Lyon : a créé dans un immeuble lui appartenant et entretenu à ses frais pendant les treize mois de sa durée, une formation de dix lits, annexe de l'hôpital auxiliaire n° 111, de Lyon. Bien qu'agée de plus de 70 ans, en a assumé la direction, sachant allier la fermeté à une grande bonté; a fait, en outre, le service de salle et donné ses soins personnels aux malades.

M^{me} *Chandebois* (Marguerite-Berthe-Armande), à Paramé : infirmière major à l'hôpital auxiliaire 114, à Paramé, du 23 septembre 1914 au 10 septembre 1918, a apporté dans ses fonctions le plus grand dévouement; tout en prodiguant

ses soins journaliers aux blessés et aux malades, assurait, en plus, le service de pharmacie et de stérilisation. A contracté une grave affection pulmonaire qui a mis ses jours en danger.

M^{me} *Chevallier*, née Proust (Marie-Louise-Madeleine-Thérèse), à Rennes : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire 101, à Rennes, du 6 octobre 1914 à mai 1919, s'est vouée aux soins des malades et blessés avec une assiduité exemplaire. A dû interrompre son service pendant trois mois à la suite de fatigues excessives causées par le surmenage.

M. *Chiron* (François), docteur en médecine à Chambéry (Savoie) : bien que libéré, par son âge, de toute obligation militaire, n'a cessé, du premier jusqu'au dernier jour des hostilités, d'assurer jour et nuit, à titre bénévole, en qualité de chirurgien en chef, le service spécial de l'hôpital auxiliaire n° 103 de Chambéry, comptant 240 lits toujours occupés, avec une assiduité et un dévouement particulièrement signalés.

M^{me} *Clerc* (Henriette-Marie), à Marseille : a rempli gratuitement et pendant toute la durée de la guerre, avec un zèle, une assiduité et un dévouement constants, les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 108, à Marseille. Affectée au service des pansements, s'est acquittée de sa tâche à l'entière satisfaction de ses chefs hiérarchiques.

M^{me} *Croissant*, née Parnet (Olympe-Marie-Félicie), à Dôle (Jura) : trésorière de l'U. F. F., a, malgré son âge, assuré l'administration de l'hôpital auxiliaire 106, à Lons-le-Saunier, pendant plus de quatre ans, apportant dans ses fonctions une activité et un dévouement remarquables.

M^{me} *Dériaud* (Jeanne-Renée), à Paris : simple infirmière dans deux hôpitaux de Paris et infirmière-major dans deux autres de Seine-et-Oise, toujours bénévole, s'est acquittée pendant toute la durée de la guerre de ses fonctions avec un zèle et un dévouement exemplaires et fort appréciés de ses chefs. A été particulièrement chargée dans une de ces formations de la pharmacie. A contracté une grippe infectieuse en service.

M^{me} *Dornier* (Adèle-Gilberte-Désirée), à Lyon : a rempli, pendant cinquante-cinq mois, à titre bénévole, les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital n° 101, à Lyon, comprenant 250 lits, en assurant par surcroît, à la salle d'opérations, les fonctions d'anesthésiste avec un dévouement signalé, sans interruption autre qu'une absence de six semaines pour cause de sérieuse maladie contractée en service.

BRONZE (suite).

M^{me} *Driard* (Valentine), à Roanne : infirmière bénévole de l'U. F. F. à l'hôpital auxiliaire n° 103, de Roanne; a fait preuve, dans l'exercice de ses fonctions, d'août 1914 au 24 février 1919, fermeture de cet hôpital, d'une compétence et d'une assiduité qui ont été très remarquées, ne prenant presque pas de repos; a prodigué avec un grand dévouement des soins éclairés aux blessés, s'est occupée en même temps de relever leur moral et a exercé sur eux une très heureuse influence.

M^{me} *Dufumier* (Marie-Elise-Josèphe), en religion sœur Emmanuel, à Venissieux (Rhône) : a, durant cinq ans, tout en donnant ses soins personnels aux blessés et aux malades avec une touchante sollicitude, assuré la direction de l'hôpital auxiliaire 111, comprenant 100 lits, à Lyon, sans aucune rémunération.

M^{me} *Dumaine* (Elise-Marguerite-Augustine), à Lyon : a, pendant plus de quatre ans, donné ses soins à titre bénévole aux blessés et malades de quatre hôpitaux importants de Lyon, avec un zèle et un dévouement soutenus jusqu'au jour ou par suite de surmenage elle a dû s'arrêter.

M^{me} *Enquéhard*, née Hartmann (Joséphine), à Paris : infirmière de l'U. F. F., a, de 1914 à 1919, assuré, deux fois par semaine, le service très pénible du ravitaillement des blessés dans les trains de passage à la gare d'Aubervilliers-Courneuve, donnant, soit de jour, soit de nuit, une présence de vingt-six heures consécutives. A fait preuve de beaucoup de sang-froid, lors des fréquents bombardements de la formation. A l'armistice, a repris ses fonctions à la cantine du Bourget.

M. *Ernon* (Emile), à Rennes : plus que septuagénaire au début de la guerre, a assuré gratuitement, pendant cinq années, les fonctions de trésorier de l'hôpital auxiliaire 101, de Rennes, comprenant 180 lits. Il y a fait preuve d'une compétence, d'une activité et d'un dévouement dignes des plus grands éloges.

M^{me} *de Fontenillat*, née Espinasse (Adrienne-Marguerite-Marie) à Paris : a réorganisé, au début de la guerre, le Comité de l'U. F. F. à Sétif et créé l'Œuvre de l'assistance par le travail, dont elle a dirigé l'ouvrage au prix d'un labeur journalier et la « Goutte de Lait »; a été seule infirmière à l'hôpital. De juillet 1916 à décembre 1917, a dirigé, à l'hôpital auxiliaire 103 d'Alger, un atelier de rééducation qui a procuré aux blessés des bénéfices très appréciables. A perdu un fils mort pour la France.

M^{me} *Fournier*, née Decourcelle (Hélène-Adeline-Julie), à Rennes : infirmière bénévole, s'est dépensée sans compter, dans l'accomplissement de ses fonctions à l'hôpital auxiliaire 101, à Rennes, du 28 août 1914 au 17 novembre 1919. A été sérieusement atteinte dans le service.

M^{me} *Friedrich* (Marthe-Louise), à Lyon : a, durant plus de quarante mois, à titre bénévole, donné ses soins les plus dévoués successivement aux malades des hôpitaux 24 bis et 45, à Lyon, avec un zèle particulièrement signalé.

M^{me} *Gadala*, née Lenglet (Paule-Jeanne-Hermance-Marie-Thérèse), à Paris : infirmière-major générale, a fait preuve du plus grand dévouement et des plus belles qualités, auxquels elle joignait les connaissances techniques les plus sûres, aidant le chirurgien dans ses opérations, donnant le chloroforme et l'éther, faisant les grands pansements. A servi ainsi, pendant toute la durée de la guerre, dans les hôpitaux de Saint-Brieuc, Amiens, Paris. A Amiens, a subi huit bombardements, dont celui du 11 novembre 1916. Tous ces services ont été gratuits et sans interruption, sauf quelques mois de maladie et de convalescence. A donné le matériel d'une salle d'opération. Très aimée du personnel et des blessés, elle était avec chacun d'un tact parfait.

M^{me} *Gallois* (Madeleine-Marie), à Paris : pendant près de cinq ans, a rendu les plus grands services par son zèle et son exactitude, en qualité d'infirmière bénévole, dans les nombreuses formations sanitaires auxquelles elle a été successivement attachée. A subi plusieurs bombardements à Pont-à-Mousson, où la salle où elle travaillait a été détruite le 12 août 1914.

M^{me} *Gontard*, née Gaillard (Marie-Madeleine), à Grenoble : vice-présidente de l'U. F. F., a, au début de la guerre, collaboré activement à l'Œuvre de la « Protection de l'enfance », qui vient en aide aux jeunes enfants des mobilisés; a organisé le service de la lingerie à l'hôpital Marcheval, à Grenoble, où elle a pris la direction de deux salles de blessés, qu'elle a conservée jusqu'à la fermeture de l'établissement, en février 1917; a créé, ensuite, « l'Abri du Soldat », à la gare de Grenoble, qui a donné asile à plus de 50.000 soldats de passage et hospitalisés de nombreux réfugiés et évacués; a contribué activement au fonctionnement de cette Œuvre, qui a procuré à nos soldats et aux victimes de la guerre les plus heureux soulagements.

M^{me} *Cory* (Isabelle-Joséphine), à Clermont-Ferrand : infirmière à l'hôpital 101

BRONZE (suite).

à Clermont-Ferrand, ayant compris jusqu'à 230 lits; a fait preuve d'un dévouement et d'une abnégation sans bornes; malgré une santé délicate, s'est prodiguée pendant plus de quarante années, sans aucune interruption, au chevet des blessés, leur donnant les soins les plus assidus et n'a cessé son service que terrassée par une fièvre typhoïde très grave.

M^{me} Goy, née Pénicaut (Louise-Jeanne), à Paris : infirmière bénévole, puis infirmière-major, a servi dans quatre hôpitaux de l'U. F. F., à Angers et Paris, pendant toute la durée de la guerre, avec un dévouement et un zèle attestés par tous ses chefs de service. A assuré, notamment, à l'hôpital 197, le service de permanence de jour et de nuit.

M. Gratiot (Maurice-Pierre-Henri), à Paris : infirmier bénévole, sans interruption, d'août 1914 à avril 1919, a d'abord été attaché simultanément, comme veilleur volontaire de nuit, aux hôpitaux auxiliaires n° 139, 108 et 133, à Paris, passant plusieurs nuits par semaine, puis, à partir de 1916, est resté attaché à l'hôpital n° 139 seulement, où il passait deux nuits par semaine, veillant les malades ou blessés avec un réel dévouement.

M^{me} Guigard (Adrienne-Jeanne), à Vienne : a, durant quarante-quatre mois, assuré quoique très jeune, avec grand soin, à titre bénévole, les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital auxiliaire 112, à Lyon, comprenant 300 lits, avec une activité et un dévouement particulièrement signalés.

M^{me} veuve Habrard, née Lefranc (Marie-Caroline), à Paris : infirmière bénévole, de mai 1915 à juillet 1919, a assuré sans interruption le service de jour et de nuit dans les hôpitaux auxiliaires n° 102 et V. L. 33, à Paris.

M^{me} Izérable, née Grobon (Jeanne-Françoise-Charlotté), à Lyon : a, durant cinquante-cinq mois, rempli à titre bénévole, en y apportant une assiduité de tous les jours et un dévouement signalé, les délicates fonctions de secrétaire, particulièrement importantes, de l'hôpital n° 101 à Lyon, où ont été recueillis plus de 3.800 blessés et malades.

M^{me} veuve Jaquot, née Quiévreux (Henriette), à Oran : pendant toute la guerre, gratuitement et de façon continue, a été directrice de l'enseignement et du personnel du comité de l'U. F. F. à Oran. Elle a formé ainsi depuis 1916, notamment quatre équipes d'infirmières. A, en outre, assuré pendant deux ans

avec un zèle et un dévouement sans bornes, les distributions de jour et de nuit au départ et à l'arrivée des paquebots.

M^{me} Labeyrie, née Lambert (Berthe), à Aire-sur-Adour (Landes) : directrice et infirmière-major de l'hôpital d'Aire-sur-Adour, dans lequel ont été recueillis près de 2.000 blessés, leur a prodigué, malgré son âge, les soins les plus appréciés, avec un inépuisable dévouement et une action personnelle incessante pendant toute la durée de la guerre.

M^{me} Lafaurie (Andrée-Eugénie-Louise), à Saint-Sébastien : diplômée de l'U. F. F., a donné, pendant trois ans, des soins intelligents et dévoués aux blessés de la guerre soignés dans les hôpitaux 102, à Angers, et 42 bis, à Saint-Georges-de-Divonne (Charente-Inférieure), puis a dirigé un « Foyer du Soldat » sur le front où elle a contracté une bronchite grave.

M^{me} Lafond, née Deschamps (Jeanne-Aline-Marie), à Saint-Brieuc : infirmière-major bénévole à l'hôpital auxiliaire 107, de 140 lits, à Saint-Brieuc. A fait preuve d'un dévouement et d'une assiduité exceptionnels pendant toute la durée de la guerre, consacrant en moyenne dix heures tous les jours à l'hôpital et souvent les nuits; a assuré constamment la bonne marche des services qui lui étaient confiés et a été ainsi une collaboratrice très appréciée du personnel médical.

M^{me} Landais, née Foumailloux (Anne-Marie-Renée), à Poitiers : infirmière bénévole à l'hôpital auxiliaire n° 101, à Poitiers (122 lits). A, dès le début de la guerre, jusqu'à janvier 1919, montré le plus grand zèle et un dévouement méritoire dans les services des contagieux auquel elle était affectée.

M^{me} veuve Le Bouteiller, née Guimond (Marie), à Valognes : présidente du Comité de l'U. F. F. à Valognes, a apporté beaucoup d'activité et de dévouement dans l'organisation des ouvrages et des lingerie, des hôpitaux; a mis une maison lui appartenant à la disposition de la Croix-Rouge et a dirigé constamment un dispensaire.

M^{me} Lefort (Adèle-Gabrielle), à Cannes : infirmière bénévole de l'U. F. F. du 8 août 1914 au 16 janvier 1917, à l'hôpital complémentaire du Prince de Galles (600 lits), à l'hôpital complémentaire 74, Gallia (400 lits), à Cannes, a été nommée infirmière-major en chirurgie et en médecine. S'est acquittée des diverses fonctions qui lui ont été confiées avec un zèle et un dévouement soutenus et hautement appréciés par le service médical; a été un modèle d'activité unie à la plus réelle compétence.

BRONZE (suite).

M^{me} Loyon (Marie-Magdeleine-Joséphine), à Lyon : a, durant cinquante-quatre mois, assuré à titre bénévole les fonctions d'infirmière-major à l'hôpital n° 112, à Lyon, comprenant 300 lits, avec une assiduité, une activité et un dévouement particulièrement signalés.

M^{me} Mahé, née Delebecque (Louise-Marie), à La Ferté-Milon (Aisne) : infirmière-major de l'U. F. F.; depuis le début de la guerre, à différentes formations de l'avant, où elle avait rendu déjà d'appréciables services, s'est dépensée sans compter, spécialement auprès des malades civils et militaires de la région de La Ferté-Milon, où sévissait une épidémie de grippe depuis août 1918, avec une intelligence et un dévouement qui lui ont valu les éloges de tout le personnel médical.

M^{me} Mascarel, née Mascarel (Gabrielle-Marie-Renée), au Mans : infirmière diplômée, a servi, à titre gratuit, d'abord à l'arrivée, puis dans la zone des armées, notamment à l'hôpital complémentaire n° 38, à Vitry-le-François, où elle a subi des bombardements fréquents. Dévouée, active, possédant de hautes qualités professionnelles, elle a été un auxiliaire des plus utiles.

M^{me} Mathieu-Sicaud, née Frayssinet (Marie-Joséphine-Germaine-Françoise), à Paris : s'est, pendant près de quatre années, consacrée à l'ouvrage installé à Paris, 7, rue de Citeaux; en outre, a créé et dirigé, depuis 1915, des cours d'enseignement pour les réformés et les mutilés. Fonctions absolument gratuites.

M^{me} Mercier (Léontine-Jeanne-Marguerite), à Lyon : a, durant cinquante-cinq mois, malgré une santé débile, sans interruption, et à titre bénévole, assuré, d'abord le service d'infirmière-major à l'hôpital auxiliaire 112, à Lyon, comptant 300 lits, puis celui d'infirmière-chef en s'installant à l'hôpital pour être mieux à même de satisfaire aux exigences de la formation.

M^{me} Métairie, née Appert (Marie-Claire-Germaine), à Joigny : infirmière-major de l'hôpital 108, de Joigny, s'est fait hautement apprécier pour le dévouement avec lequel elle s'est consacrée à son service gratuit, ayant soigné les blessés et malades contagieux sans interruption, du 13 septembre 1914 au 14 octobre 1917, date de la fermeture de l'établissement.

M^{me} Morel, née Saint-Alary (Jeanne-Léontine-Sarah), à Rochefort : infirmière-major et directrice de l'hôpital auxiliaire 102, à Rochefort, a, depuis le début des hostilités et jusqu'au 5 janvier 1919, rem-

pli ses fonctions avec le plus entier dévouement, donnant personnellement ses soins aux blessés. Services gratuits pendant plus de quatre ans.

M^{me} Morisset, née Sauvage (Albertine), à Thouars (Deux-Sèvres) : tout en assurant le service d'instituteur public de son mari mobilisé, a rempli les fonctions de directrice et de gestionnaire de l'hôpital auxiliaire 111 de l'U. F. F., à Thouars, du 1^{er} septembre 1914 jusqu'à sa suppression, sans rémunération, avec un zèle et un dévouement méritoires.

M. Petigrand (Jacques-Edouard), à Paris : aveugle, a assuré à titre bénévole régulièrement du 1^{er} septembre 1915 au 15 juin 1919, sans interruption et avec dévouement, tout le service de massages à l'hôpital auxiliaire n° 117, à Paris (400 lits); a rendu de grands services à cet hôpital, où il s'est montré plein de bonté et de douceur pour les blessés et où il a formé aussi plusieurs infirmières.

M^{me} Picard, née Picard (Marguerite-Pauline), à Paris : infirmière diplômée bénévole de l'U. F. F. a fait preuve de rares qualités professionnelles, a assuré pendant toute la durée de la guerre, à l'hôpital 101, à Paris, son service avec une ponctualité et une persévérance dignes des plus grands éloges, consacrant tout son temps et toutes ses forces aux soins des blessés qu'elle veillait pendant de nombreuses nuits chaque année.

M^{me} Poinçon de La Blanchardière, née de La Brosse (Marie-Stéphanie), à Paris : a servi comme infirmière bénévole, de septembre 1914 au 20 février 1919, à Paris, dans les hôpitaux militaires Lannelongue, Louis-le-Grand et Buffon; chargée de la lingerie jusqu'au 21 juin 1915, a été ensuite attachée au service des grands blessés comme infirmière. A rempli sa tâche avec assiduité et compétence; témoignant la plus constante sollicitude aux malades et blessés, a passé de nombreuses nuits au service des blessés.

M^{me} Poinçon de La Blanchardière (Suzanne-Stéphanie-Marie), à Paris : infirmière bénévole successivement aux hôpitaux Lannelongue, Louis-le-Grand, Alésia et Buffon, à Paris, a prodigué ses soins assidus aux grands blessés, d'août 1914 à février 1919. S'est particulièrement distinguée par son activité, son dévouement et sa bonté à l'égard des hospitalisés confiés à sa sollicitude. Atteinte d'un panaris au cours de l'exercice de ses fonctions, a continué son service, donnant ainsi une preuve nouvelle de l'abnégation la plus méritoire.

BRONZE (suite).

M^{me} *Prodhomme* (Renée-Marie-Louise-Edmonde-Hélène), à Rennes : infirmière bénévole. A donné aux blessés, pendant toute la durée de la guerre, des soins constants dans les hôpitaux n^{os} 83, 31, 105 et 114, de Rennes, et s'est distinguée par un dévouement absolu.

M^{me} *Ragot*, née Defruit (Joséphine-Henriette), à Paris : comme sous-directrice de la cantine militaire de la gare de l'Est, à Paris, a fait preuve, de jour et de nuit, d'un zèle infatigable dans l'exercice de ses délicates fonctions. Par sa bonté, son abnégation, son inépuisable charité, a su triompher des nombreuses difficultés qui se présentaient sur un point de la capitale sans cesse envahi par des permissionnaires revenant du front ou bien y retournant, rendant ainsi des services exceptionnels toujours gratuits.

M. *Ribard* (Noël-André-Félix), docteur en médecine à Paris : a rempli, malgré son âge, pendant trois ans, à titre bénévole, les importantes fonctions de médecin-chef de l'hôpital 107, à Meudon, de 116 lits, avec le plus grand dévouement et en sacrifiant une grande partie de sa clientèle de Paris.

M^{me} *Rondonu*, née Seatoum (Alice), à Marseille : infirmière-major bénévole à l'hôpital auxiliaire 121, à Marseille. Sans interruption, d'août 1914 à juillet 1918, chargée de tous les services de l'hôpital, y demeurant, s'est dévouée sans compter pour prodiguer aux blessés et aux malades les soins que réclamait leur état et a fait preuve, dans toutes les circonstances graves, d'un esprit d'initiative remarquable, d'un grand sang-froid et d'une réelle compétence.

M^{me} *Schiff*, née Schmitt (Adèle-Jeanne), à Paris : a contribué avec la plus grande générosité aux frais de l'installation de l'hôpital auxiliaire 106, de Paris, comprenant 185 lits, dont elle a assumé la direction pendant toute la durée des hostilités, faisant preuve d'un zèle et d'un dévouement de tous les instants, donnant des soins personnels aux blessés.

M^{me} *Séc*, née Picard (Lucie-Clotilde), à Rennes : infirmière remarquable tant par sa compétence que par son inlassable dévouement. A bénévolement servi dans les hôpitaux n^{os} 1, 109 et 105, de Rennes, du 9 septembre 1914 à mars 1919, sauf treize mois d'interruption causée par le

surmenage, assistant à la salle d'opérations de l'hôpital 105, a rendu les plus grands services.

M^{me} *de Semelée*, née Desprez (Louise-Euphrémie), à Haramont (Aisne) : présidente du Comité de l'U. F. F. de Villers-Cotterêts, a organisé, à titre bénévole, l'hôpital auxiliaire 106 qui, depuis la mobilisation jusqu'au 30 avril 1915, date de la fermeture, a hospitalisé environ 1.200 grands blessés. Est restée à son poste lors de l'invasion allemande, se tenant en permanence nuit et jour à l'hôpital où elle a rendu les plus grands services. A contribué par sa présence à maintenir le moral des blessés et des malades lors des bombardements auxquels la ville a été soumise.

M. *Servières* (Joseph), à Paris : a apporté, à l'hôpital auxiliaire n^o 154, de Paris, un concours assidu et désintéressé, en assurant gratuitement le service de veilleur de nuit, de septembre 1914 à fin décembre 1918.

M^{me} *Sèvre* (Marguerite-Augustine), à Poitiers : dame infirmière de l'U. F. F., a été affectée d'abord à l'hôpital 101, puis, à partir de décembre 1915 jusqu'au 1^{er} février 1919, à l'hôpital 39, à Poitiers, de 300 lits, où elle a prodigué ses soins aux blessés, et s'est fait remarquer, au témoignage de son chef de service, par un zèle, une science et un dévouement dignes d'éloges. Services toujours gratuits.

M. *Timonier* (Louis), à Paris : infirmier bénévole à l'hôpital auxiliaire 139, à Paris, sans interruption du 27 août 1914 au mois de janvier 1918, a, durant tout ce temps, veillé les malades et blessés, d'abord trois nuits, puis deux nuits avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges. A dû, au mois de janvier 1918, cesser son service pour cause de fatigue excessive.

M. *Vauthey* (Paul-Gérard-Joseph), docteur en médecine à Lyon : dégagé de toute obligation militaire, a rempli, pendant toute la durée de la guerre, gratuitement, les fonctions de médecin traitant à l'hôpital 112, de Lyon, a assuré différents services et spécialement celui des fiévreux, se dévouant à sa tâche au détriment de ses intérêts personnels et faisant preuve de la plus constante sollicitude à l'égard des malades confiés à ses soins. A contracté la grippe au chevet des hospitalisés.

NÉCROLOGIE

L'Union vient d'être tristement éprouvée par la disparition de M^{me} Ernest Gay, femme du président du Conseil général, membre de l'U. F. F. depuis plus de dix ans, et vice-présidente du groupe du XVI^e arrondissement depuis une dizaine d'années. Son activité et son dévouement s'étaient manifestés notamment au cours des inondations 1910, pendant lesquelles elle s'était dépensée sans compter, organisant les secours et les postes dans son arrondissement. Ultérieurement, elle se prodigua dans toutes les ventes de charité au profit de l'Union. Pendant la guerre, elle fut attachée d'abord au bureau des entrées de l'hôpital auxiliaire 117. Reprise par d'autres œuvres, au sein desquelles sa présence était indispensable, elle n'en continua pas moins à participer à toutes les « journées » et ventes dans la rue, dont son esprit d'organisation assurait le succès. Ses services éminents avaient été récompensés par l'attribution de la médaille d'argent de l'U. F. F. (1912) et par la médaille commémorative de la guerre (argent).

C'est avec une émotion accompagnée de reconnaissance que l'Union s'associe à la douleur de ceux qui l'ont perdue.

Le 21 août dernier, la mort ravissait à l'affection des siens M^{me} Jules Neau, présidente du Comité de Saint-Jean-d'Angély, titulaire de la médaille de la Reconnaissance française. Elle déploya auprès des blessés de la guerre une activité que l'âge rendait plus méritoire encore et qui fut pour toutes ses collaboratrices un exemple en même temps qu'un encouragement.

DIVERS

Nous sommes heureux de reproduire ci-dessous la lettre adressée par M. le docteur Louis Tollemer, secrétaire général de l'Union fédérative, à notre présidente, M^{me} Pérouse :

Madame,

Dans la première Assemblée générale que notre Société a tenue depuis la déclaration de guerre de 1914, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« L'Union fédérative des Médecins de la réserve et de l'armée territoriale, réunie en Assemblée générale à Paris, le 29 mars 1920, au Cercle militaire,

» Rappelant le dévouement et le courage des dames infirmières des Sociétés de la Croix-Rouge et des infirmières militaires,

» Pendant la guerre, à l'avant et à l'intérieur,

» Se fait un devoir d'adresser à ces vaillantes collaboratrices du Service de Santé le patriotique hommage de sa profonde reconnaissance. »

J'ai l'agréable tâche et le grand honneur de vous faire connaître cet ordre du jour et de vous demander de vouloir bien en communiquer le texte aux membres de votre Société, comme représentant un juste et mérité hommage que nous rendons spontanément à celles qui ont été nos aides précieuses et dévouées.

Veuillez, Madame, agréer l'expression de mes respectueux sentiments.

Signé : L. TOLLEMER.



DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE⁽¹⁾

IV^e RÉGION.

Comité d'Alençon.

Le Comité d'Alençon, créé en 1887 par M^{me} de Crépy-Chanzy, fille du général Chanzy et femme du trésorier-payeur de l'Orne à cette époque, et par M^{me} Sée, femme du préfet de l'Orne au même moment, a été successivement présidé par plusieurs femmes de préfets, puis par M^{me} Chambay, du 29 mars 1905 à la fin de 1914; par M^{me} Riocreux, pendant la majeure partie de la durée de la guerre; par M^{me} Desmars, depuis la fin des hostilités.

Il avait été prévu, dès le temps de paix, un hôpital de 59 lits et tout avait été organisé en prévision de ce nombre de blessés à soigner.

Cet hôpital a été installé dans les locaux de l'école normale de jeunes filles, rue des Promenades, à Alençon.

Les bâtiments sont de construction récente et aménagés d'après toutes les règles de l'hygiène; les salles y sont vastes, aérées, ensoleillées. Ils sont situés au milieu d'un grand jardin, entouré de pelouses et de beaux ombrages, en bordure du jardin public de la ville.

Dès le premier jour de la mobilisation, l'hôpital auxiliaire n° 108 fut ouvert sous la présidence de M^{me} Chambay et la direction de M^{lle} Géraud, directrice de l'école normale.

A la suite de la démission de M^{me} Chambay, en novembre 1914, un nouveau Comité fut nommé, qui appela à la présidence M^{me} Louis Riocreux, femme du médecin-chef de la place d'Alençon. Il se composait de : M^{me} L. Riocreux, présidente du Comité et directrice de l'hôpital; présidente honoraire, M^{me} Chambay; présidentes d'honneur, M^{mes} Leneveu, femme du

(1) Voir, dans le numéro de mars, l'historique des Comités des 2^e et 11^e régions; dans ceux de mai et de juillet, l'historique des Comités du Gouvernement militaire de Paris; dans celui de septembre, l'historique des 1^{re} et 3^e régions.

préfet de l'Orne, et la générale Gillet; M^{me} Springer, vice-présidente; M^{me} Létard, trésorière; M^{me} Lhommas, trésorière adjointe; M^{me} Aumont, directrice du matériel; M. Combes, Procureur de la République, administrateur; M. Macaire, chef de division honoraire, secrétaire général.

En raison de l'affluence des blessés, le nombre de lits fut, dès l'ouverture, porté à 131, puis, en 1915, à 168, répartis en 10 salles dirigées chacune par une infirmière-chef, assistée de plusieurs infirmières adjointes.

Le service médical a été assuré par M. le docteur Springer, médecin-chef, assisté de M. le docteur Demirleau, médecin adjoint.

Le nombre des infirmières diplômées, qui n'était que de quatre à l'ouverture de l'hôpital, a été porté à seize; des infirmières auxiliaires ou adjointes assistaient les premières dans leurs travaux.

Les services d'autoclave, de pansements ont été assurés par des volontaires; les repas, tant au réfectoire que dans les salles, ont été servis également par des bénévoles. Enfin, le linge et les vêtements ont été entretenus par un certain nombre de personnes dont le dévouement ne s'est pas ralenti.

Un pharmacien retraité, M. Lemoine, a donné son concours à l'hôpital, il était assisté d'un aide, bénévole également, M. Pottier, juge au tribunal.

Depuis le début d'août 1914 jusqu'à la fin de l'année 1917, époque à laquelle l'hôpital 108 a dû rendre à l'enseignement les locaux mis à sa disposition, il y a été soigné 2.123 blessés ou malades, ce qui représente 15.353 journées de traitement.

Beaucoup de ces blessés ou malades ont regagné le front; certains ont été réformés. On a eu à déplorer la mort de 19 d'entre eux. Quelque pénibles que soient ces pertes, on ne saurait dire qu'elles représentent un pourcentage élevé, étant donné le nombre des grands blessés ayant subi des opérations importantes.

Les membres du Comité d'Alençon ont continué, après la fermeture de l'hôpital, à prêter leur concours à diverses œuvres de guerre. Ils ont, notamment, organisé, à la gare d'Alençon, un service de secours lors du passage des réfugiés obligés de quitter leurs foyers devant l'invasion ennemie. Ils ont collaboré à l'œuvre du Foyer du Soldat, ainsi qu'à celle du service antituberculeux.

Les ressources financières du Comité sont encore suffisantes pour assurer le fonctionnement d'œuvres philanthropiques pendant un temps prolongé.

Comité de Chartres.

Le Comité de Chartres, grâce à la prévoyance de son Conseil d'administration, avait, pendant de longues années, préparé argent, matériel, objets de pansement, linge, en vue de la nécessité d'ouvrir rapidement un hôpital, ce qui permit à la Commission exécutive, au jour de la mobilisation, d'organiser à l'école normale d'institutrices, qui lui fut attribué, les salles, les lits et tous les services indispensables. Le 13 août 1914, arrivèrent les premiers blessés.

M. le docteur Maunoury, l'éminent chirurgien, médecin-chef de l'hô-

pital n° 103, y fut secondé par des équipes d'infirmières, accourues très nombreuses dès le début.

M. le docteur Maunoury consacra jusqu'à la fin de janvier 1919 une grande partie de son temps aux soins de nos soldats. Grâce à son dévouement, à son grand talent de chirurgien, sur 2.100 hospitalisés, l'hôpital 103 n'en perdit que 22. Les autres, en quittant l'hôpital, emportèrent le souvenir des bons soins que le médecin-chef et les Femmes de France leur avaient prodigués à Chartres.

M^{lle} A. Roux avait été envoyée par le Comité central en août 1914, afin de prendre, comme infirmière-chef, la direction de l'hôpital. Non contente de s'acquitter pendant toute la durée de la guerre de ses fonctions près des blessés et du personnel infirmier, avec une compétence et un dévouement parfaits, elle sut, au milieu de ses occupations très absorbantes, préparer vingt-trois candidates à l'examen du diplôme de guerre et cinq autres au certificat d'études d'infirmières. Le succès de toutes fut la récompense de sa peine.

M^{lle} Bonnefon, directrice de l'école normale, aidée de M^{me} Bellendy, eut la direction administrative de l'hôpital jusqu'en septembre 1916, époque à laquelle le Comité, forcé de rendre les locaux à l'école normale, transféra son hôpital à la maîtrise de Notre-Dame.

L'hôpital, ouvert en août 1914, avec 100 lits, en eut rapidement 150 à offrir au Service de Santé. Pour les installer et les entretenir, la Commission exécutive eut recours à la générosité des habitants de la ville de Chartres et des communes de l'arrondissement et même du département. De nombreuses et importantes offrandes en argent, en matériel, en provisions de tout genre répondirent à l'appel du Comité de Chartres et permirent de donner aux blessés tout le bien-être possible.

Les Croix-Rouges américaine, canadienne, australienne, la Croix-Rouge française de Londres, dont la générosité a été inépuisable, aidèrent aussi beaucoup par leurs envois, au fonctionnement de l'hôpital.

Sur les 150 lits installés à l'école normale, 20 qui se trouvaient dans une annexe furent consacrés aux malades et aux contagieux, soignés par des infirmières spéciales, sous la direction de M^{lle} Roux.

Cette annexe ayant dû, au bout de peu de temps, être rendue à l'école, l'hôpital 103 n'eut plus que des blessés.

En 1916, le transfert à la Maîtrise, dans des locaux plus restreints, obligea la Commission exécutive à réduire à 102 le nombre des lits qui furent attribués aux grands blessés (série A).

La direction de l'hôpital 103 fut alors prise par M^{me} Bethouart et M^{me} Maunoury, présidente et vice-présidente du Comité et de la Commission exécutive.

Les infirmières, moins nombreuses, mais plus expérimentées, reprirent leur service, dirigées toujours par M^{lle} Roux. Un certain nombre d'entre elles continuèrent jusqu'en 1919 l'œuvre de dévouement commencée en 1914.

En même temps que s'ouvrait l'hôpital 103, dans les premiers jours d'août 1914, un poste de ravitaillement s'organisait à la gare de Chartres. Des dames, des jeunes filles et des membres de l'Union commencèrent à

distribuer aux soldats blessés, dans les trains qui stationnaient en gare de Chartres, des soupes, des tartines, des boissons chaudes, avec les cigarettes et les cartes postales, toujours bien accueillies.

Cette cantine, dont les dépenses avaient été au début payées par le Comité de Chartres, arriva promptement à être alimentée par le produit des quêtes faites auprès des voyageurs traversant la gare. Les vaillantes « cantinières » purent continuer leurs distributions jusqu'en février 1919, n'ayant plus à cette époque à ravitailler que des permissionnaires ou de malheureux évacués qui tentaient de rentrer chez eux.

Un membre très dévoué de l'Union était à la tête d'une agence qui expédiait des colis aux prisonniers de guerre et fit d'importants envois à nos soldats prisonniers en Allemagne.

Le Comité, par des dons de livres, de brochures et des offrandes individuelles, participa aussi à l'œuvre militaire du Cercle du Soldat.

Depuis août 1914 jusqu'à janvier 1919, 143 infirmières bénévoles ou personnes dévouées ont prêté leur concours à la direction de l'hôpital 103.

25 infirmières restèrent au service des blessés de 1914 à 1919, 32 de 1914 à 1916, 15 de 1915 à 1917-1918; 36 ne restèrent que deux ou trois mois en 1914. 35 dames travaillèrent à la pharmacie, à la stérilisation, à la lingerie, aux compresses, à la cantine de gare. Soit, au total, 143 infirmières.

12 infirmiers civils bénévoles suppléèrent à l'insuffisance des infirmiers militaires; pour le service de nuit en particulier.

Au secrétariat, M. Duparc, membre du Comité consultatif et de la Commission exécutive, qui dirigea avec une compétence et un dévouement parfaits l'administration de l'hôpital, fut aidé pour les nombreuses écritures, par plusieurs membres du Comité.

Comité de Château-du-Loir.

Le Comité de Château-du-Loir a envoyé trois de ses membres, M^{mes} Blanc, Degoulet et Hayot comme infirmières à l'hôpital complémentaire 23, qui a fonctionné du 6 août 1914 au 31 août 1916.

Dès le début des hostilités, le Comité ouvrit une cantine de gare qui, sous la direction de M^{me} Blanc, ne cessa de fonctionner jusqu'au 1^{er} mai 1918, époque à laquelle la gare reprit le local prêté.

Cette cantine a rendu les plus signalés services aux troupes de passage, toujours très nombreuses, ainsi qu'aux trains de permissionnaires.

Réouverte en décembre 1918, à l'occasion du retour des prisonniers de guerre, la cantine fonctionna à ce titre jusqu'au 28 juin 1919, servant également de poste-secours pour les rapatriés malades ou blessés.

Comité de Châteaudun.

Le 12 août 1914, s'ouvrit l'hôpital auxiliaire 105, organisé par le Comité de Châteaudun.

L'école des garçons, rue d'Orléans, avait été mise à la disposition du

Comité et, grâce à la générosité des membres de l'Union, des habitants et avec le matériel que possédait le Comité, 59 lits étaient prêts à recevoir les blessés à la date susindiquée.

Le premier convoi arriva le 28 août 1914 et les blessés furent répartis entre cinq salles. Bientôt, une salle fut réservée aux contagieux.

En mai 1915, une salle d'opérations et de petite chirurgie fut installée. Les malades et blessés reçurent, tout d'abord, les soins du docteur Hiblot, puis bientôt du docteur Pressat. Les docteurs Guillemard, Loosevelt, Last, Ferreux et Estrade leur succédèrent jusqu'à la fermeture, survenue au 30 septembre 1916.

Des infirmières du siège central de l'Union furent envoyées. M^{mes} Savary, Mathieu, Odette Reville, Kirsch, Bourguignon, Wain, Troupeau, Marie-Louise et Fernande Gorde, Lecointe, Lopin. Elles furent aidées par des membres du Comité, parmi lesquels il faut citer : M^{me} Pouillier, sa zélée présidente, qui, par sa présence continuelle, sut faire fonctionner au mieux tous les services; par M^{me} Texier, dont le dévouement fut entier jusqu'au 19 mai 1916, date où elle fut obligée de quitter Châteaudun. Secondée par M^{me} Batherosse, elle fut remplacée par M^{me} Cosnard qui, en même temps, continuait à s'occuper de la lingerie.

Aidée avec beaucoup de compétence d'abord par M^{lle} Hamonière, puis par M^{me} Haudidier, réfugiée de l'Est, dont les services constants furent, avec d'autres, récompensés par le Comité central et par plusieurs membres du Comité; par M^{mes} Fresch et Souchay qui, pendant un certain temps, assurèrent chacune le service d'une salle.

MM. Prinnet, Maitrot et Asty, du Conseil d'administration, participèrent au bon fonctionnement de l'hôpital par leur présence assidue, leurs judicieux conseils et leurs démarches auprès des autorités de la place.

23.291 journées de traitement furent données et, le 30 septembre 1916, l'hôpital était fermé en raison d'une circulaire qui rendait aux écoles leurs établissements respectifs.

Pendant le fonctionnement, les fonds furent fournis par les communes qui votèrent des dons, par les sociétés locales, par les habitants de Châteaudun et des environs, enfin par une tombola qui rapporta 6.000 francs, sans parler des dons en nature.

Les rapports entre les blessés et malades et les membres de l'Union fréquentant l'hôpital furent toujours des plus sympathiques. Noël, les jours gras, les citations, la décoration de l'intelligente et dévouée infirmière M^{lle} Kirsch, furent l'occasion de petites fêtes et de suppléments de douceurs pour rappeler un peu la vie de famille aux chers hospitalisés qui, reconnaissants des soins dont ils étaient entourés, avaient baptisé l'hôpital 105 : « Le paradis des blessés. »

L'œuvre du Comité ne se borna pas au fonctionnement de l'hôpital. A chaque passage d'émigrés, il se chargea de la nourriture d'un certain nombre d'entre eux, de leur logement; il prêta du matériel à ceux qu'on installait dans la ville. 120 draps et autant de couvertures furent prêtés, ainsi que des lits et matelas quand l'hôpital fut fermé.

En 1917, le Comité, après avoir cherché pendant un an l'utilisation de

ses ressources matérielles et des bonnes volontés de ses membres, organisa un dispensaire anti-tuberculeux.

Il acheta l'immeuble 19, boulevard Grindelle, avec les fonds que le Comité central lui prêta et ses ressources personnelles. Le dispensaire ouvrit, le 8 janvier 1918, avec des infirmières fournies par le Comité. L'inauguration officielle en eut lieu le 18 octobre 1918 et fut honorée de la présence de M. le Préfet d'Eure-et-Loir, de M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente du Comité central de l'Union et de nombreuses notabilités du département et de la localité. Depuis cette époque, il ne cesse de s'intéresser à cet établissement qui est son œuvre et qui fonctionne admirablement.

La Commission Rockefeller vint, dès le début, apporter son aide et, grâce à son concours, l'aménagement fut fait avec tous les perfectionnements exigés par l'hygiène. Une cure d'air fut établie où 10 enfants, en été, sont soignés et auxquels un repas et un goûter sont donnés.

Les résultats en sont satisfaisants.

Il y a actuellement plus de 460 malades en traitement qui reçoivent des secours en nature.

Comité de Dreux.

Dès l'ouverture des hostilités, le Comité de Dreux installait, au collège Rotrou, son hôpital 104 et parvenait en très peu de temps à mettre 105 lits à la disposition du Service de Santé militaire.

Une annexe, fort bien installée, patriotiquement prêtée par la ville de Nonancourt et dirigée par M. et M^{me} Piat, contenait 20 lits, soit, au total, 125 lits.

Près d'un millier de militaires, blessés et malades, y ont été soignés, fournissant un total de 32.891 journées d'hospitalisation, pour lesquelles il a été dépensé, frais d'installation et de remise en l'état compris, une somme de : 104.483 fr. 50.

Sur cette somme, le Service de Santé a remboursé l'indemnité forfaitaire de 73.412 fr. 70.

C'est grâce aux subventions de cinquante communes de l'arrondissement, aux cotisations venues de toutes parts, à l'aide du Comité de secours aux blessés organisés par M. le Sous-Préfet, aux généreuses offrandes des enfants des écoles, transmises par M. l'Inspecteur primaire de Dreux, que le Comité a pu, sans trop entamer ses réserves, payer les 31.000 francs d'excédent et constituer un matériel d'une valeur d'au moins 16.000 francs.

L'hôpital n'a pu fonctionner que jusqu'au 22 août 1916, le Service de Santé ayant dû faire restituer les locaux du collège Rotrou à l'instruction publique, sans qu'il fût possible de trouver un local suffisant pour la réinstallation.

Dès la fermeture de l'hôpital et en attendant sa réouverture, voulant utiliser les lainages de la réserve, qui faisaient tant défaut à nos soldats, le Comité consacra le bon vouloir de ses infirmières et ses ressources, à envoyer à quelques prisonniers de guerre, et surtout aux soldats du front,

dépourvus de famille, des colis, des secours en argent et des lettres d'encouragement.

Il a été dépensé de ce chef une somme globale de 8.540 francs.

Il a été encore distribué aux réfugiés des régions envahies tous les ustensiles de ménage, les meubles et les objets de literie, avec une grande partie du linge constituant la réserve, le tout d'une valeur de 10.500 francs.

Le Comité central de l'Union demandait, dans sa circulaire du 20 mars 1917, de fonder des cercles de soldats, foyers préservateurs et moralisateurs qui, pendant la guerre, serviraient de lieu de réunion aux militaires de la garnison, et, après la guerre, deviendraient des centres de réunion fraternelle des blessés de la guerre de 1914.

Le Foyer du Soldat existait à Dreux et fonctionnait très convenablement; le Comité s'est mis à sa disposition et a aidé à son fonctionnement par des mensualités dont le total s'élève à 1.200 francs.

Le Comité central de l'Union ayant, en même temps que les deux autres sociétés de la Croix-Rouge, accordé son patronage à l'œuvre de reconstitution des centres ruraux des régions dévastées par l'ennemi dite « Association du village reconstitué », le Comité de Dreux lui a fait parvenir le surplus de son matériel de fondation, composé de linge presque neuf et d'une valeur de 3.000 francs et lui a adressé une somme de 500 francs en numéraire.

Il a enfin participé à la lutte contre la tuberculose, en mettant à la disposition du Comité franco-américain, une somme de 500 francs pour la création de dispensaires anti-tuberculeux.

V^e RÉGION.

Comité d'Orléans.

Jusqu'en 1914, l'U. F. F. n'était représentée à Orléans que par son délégué régional; mais, dès la déclaration de guerre, un Comité fut institué et organisa aussitôt un hôpital de 55 lits (hôpital auxiliaire 111), dans l'école supérieure de jeunes filles, mise gracieusement à la disposition des organisateurs par sa directrice.

Cet hôpital put donc recevoir un certain nombre de malades qui arrivèrent le 25 août. Il resta ouvert jusqu'au mois d'août 1916, époque à laquelle la directrice de l'école dut reprendre ses locaux. Mais, fin novembre 1914, un autre hôpital de 90 lits (hôpital auxiliaire 114) avait été créé dans l'établissement de M. l'abbé Mesuré, 1, rue Pasteur, et ne ferma que fin décembre 1918.

Les journées d'hospitalisation de ces deux hôpitaux ont été de 72.685. Grâce à la bonne gestion et à la parfaite administration de M^{me} Lerude, directrice, chez qui l'esprit d'économie s'alliait à une parfaite entente des soins à donner aux blessés, les dépenses totales, en dépit des prix élevés

de la dernière année, n'ont été que de 259.960 francs, ce qui fait ressortir la moyenne de la journée à 3 fr. 58.

Un hommage de reconnaissance doit également être rendu aux médecins et aux chirurgiens, ainsi qu'aux infirmières bénévoles, qui ont rempli leur devoir avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

En dehors de ces deux hôpitaux, le Comité d'Orléans a participé, avec les deux autres Sociétés de la Croix-Rouge, au fonctionnement d'une cantine de gare, en fournissant des infirmières qui ont aidé à en assurer le service de jour et de nuit. Cette cantine a fonctionné de fin décembre 1917 à fin avril 1919.

Comité de Blois.

Le Comité de Blois, fondé en 1887, était en pleine activité lors de la déclaration de guerre. En quelques jours, son hôpital (hôpital 106), installé dans les locaux de l'école normale de jeunes filles, était prêt à recevoir 50 blessés. Sur la demande du Service de Santé, le nombre de lits fut porté peu après à 74.

1^o *L'hôpital 106 et son annexe.* — Du 31 août 1914 au 13 juillet 1917, la compétence de ses médecins, la science de direction de ses présidentes et directrices, le zèle de ses infirmières a permis au Comité de Blois d'hospitaliser plus de 1.000 blessés, la plupart grands blessés, l'hôpital 106 ayant été, pendant six mois, le centre chirurgical de Blois. Grâce aux dons généreux qui lui sont arrivés de tous les points du département, il a pu faire face à la dépense de 30.000 journées d'hospitalisation.

C'est dans un des plus jolis châteaux des bords de la Loire que fut créée, en septembre 1914, l'annexe de Beauregard. Les 20 lits mis à la disposition du Comité par les généreux châtelains permirent à bien de nos blessés d'achever leur convalescence, entourés des soins dévoués de M^{me} Tillet et des infirmières qu'elle avait su réunir.

2^o *Les œuvres de guerre et d'hygiène sociale.* — Lorsque le Comité vit son hôpital fermé (les hôpitaux auxiliaires de la région avaient presque tous eu le même sort), il porta d'un autre côté son activité. Ses principales infirmières furent accueillies par les hôpitaux militaires de la région; les autres apportèrent leur concours actif à toutes les œuvres locales : assistance aux réfugiés, aux prisonniers de guerre; lutte contre la tuberculose (plusieurs de ses membres font partie du Comité directeur de cette OEuvre).

Les ressources qui lui restaient lui permirent de larges dons à toutes les œuvres locales qui firent appel à sa générosité : assistance aux réfugiés, prisonniers de guerre, régions du Nord dévastées, réfugiés de l'Aisne, reconstitution en arbres fruitiers des régions dévastées, aveugles de la guerre, pupilles de la nation, dispensaire antituberculeux. Une partie importante du matériel de l'hôpital, linge, ustensiles de cuisine, etc., fut répartie entre ces différentes sociétés.

De plus, le Comité continua de s'intéresser aux soldats indigents ou des

départements envahis qui avaient été soignés dans son hôpital et leur fit de nombreux envois en nature et en argent.

Toutes les journées de bienfaisance organisées à Blois ont trouvé, parmi les membres de l'U. F. F.; de jeunes vendeuses dont le zèle et l'entrain ont contribué, pour une large part, au succès de ces ventes.

Comité de Montereau.

Le Comité de Montereau a pendant la guerre assuré le fonctionnement de l'hôpital 110, installé au château de Forges, propriété de M^{me} Pérouse et gracieusement prêté par elle.

Dès le début des hostilités, au moment de la bataille de la Marne et du passage des trains de blessés en gare de Montereau, le Comité, sous l'impulsion de sa présidente, M^{me} Durand, se dépensa pour soulager, dans la mesure de ses moyens, les souffrances des malheureux dirigés sur les hôpitaux de l'arrière.

Ouvert dès la fin d'août 1914, l'hôpital 110, évacué le 2 ou 3 septembre, à cause de l'avance allemande, reprit son fonctionnement normal vers le 20 septembre et s'employa jusqu'au 27 novembre 1918 (date de la fermeture ordonnée par le Service de Santé) à remettre sur pied les blessés et malades qui lui étaient confiés. L'hôpital enregistra 46.708 journées de traitement.

Le Comité eut la douleur de perdre, le 6 juin 1917, sa présidente fondatrice, M^{me} Joseph Durand, qui succomba victime de son dévouement. Après sa mort, la médaille d'honneur en argent lui fut décernée avec la citation suivante :

« Depuis le début des hostilités n'a cessé de faire preuve d'un dévouement remarquable et d'une abnégation absolue. A succombé aux suites d'une affection grave, due aux fatigues qu'elle s'est imposées dans son service. Le diplôme lui a été délivré afin de perpétuer dans sa famille et au milieu de ses concitoyens le souvenir de son honorable et courageuse conduite. »

M^{me} Ruel, qui fut, après la mort de M^{me} Durand, directrice de l'hôpital 110, se vit décerner la médaille de bronze de la Reconnaissance française.

Comité de Sens.

Le Comité de Sens, aussitôt la déclaration des hostilités, s'occupa d'installer son hôpital auxiliaire n° 105, qui fut prêt à fonctionner dès le 9 août 1914.

Cet hôpital, qui ne contenait primitivement que 36 lits, fut porté à 60 lits. L'autorité militaire ayant décidé, en 1917, de supprimer les hôpitaux au-dessous de 100 lits, le 105 fut définitivement fermé le 29 septembre 1917.

Voici le bilan de son activité :

En 1914 : 4.876 journées de traitement;

En 1915 : 12.280 journées de traitement;

En 1916 : 6.989 journées de traitement.

Soit, au total, 24.143 journées.

En 1917, le Comité organisa un ouvroir pour venir en aide aux éprouvés de la guerre et, en particulier, aux réfugiés, très nombreux à Sens et aux environs, et auxquels il distribua la literie et une partie du linge de l'hôpital.

En décembre 1919, l'autorité militaire, désirant vivement l'installation d'une cantine de gare à Sens, obtint la collaboration des deux Sociétés de Croix-Rouge (S. B. M. et U. F. F.). Ces deux Sociétés s'unirent pour la création de cette œuvre, qui a rendu les plus grands services. Inaugurée le 6 février 1918, cette cantine a fonctionné jusqu'au 1^{er} avril 1919. Elle a fourni, jour et nuit, des repas chauds et complets, au prix de 1 fr. 20, aux soldats de passage et en a ravitaillé ainsi 496.000; elle en a couché dans les dortoirs 33.600. En outre, elle a nourri 1.500 réfugiés en mai et juin 1918.

Après la fermeture de la cantine, le Comité s'est surtout intéressé aux pays dévastés, auxquels il a envoyé 10.000 francs en argent et pour près de 3.000 francs d'ustensiles de ménage et de vêtements, sans compter le linge venant de l'hôpital.

Il s'est toujours efforcé de rendre service aux œuvres locales, s'intéressant aux tuberculeux et aux soldats réformés; des sommes moins importantes leur ont été remises au nom de l'U. F. F.

Comité de Tonnerre.

L'hôpital 104, fondé par le Comité de Tonnerre et comprenant d'abord 30 lits, en a compté jusqu'à 85. Dès le commencement d'août, il était prêt à fonctionner.

Les premiers malades lui sont arrivés le 23 septembre 1914. Il a été hospitalisé 632 malades et blessés et fourni 27.000 journées.

Les soins donnés aux soldats en traitement ont provoqué de nombreuses lettres qui témoignent de leur profonde reconnaissance.

On ne peut trop louer la grande bonté du docteur Marion, qui en a assuré le service. M. Legrand, principal honoraire, fut, à lui seul, chargé de la comptabilité et de toutes les écritures. M^{me} Legrand, directrice, a su, par sa haute compétence, donner le plus grand bien-être aux blessés, tout en pratiquant la plus stricte économie. La journée, qui était à l'ouverture de 2 fr. 40, malgré l'augmentation de toutes choses, n'a pas dépassé 3 fr. 10, tout compris.

Toutes les infirmières bénévoles ont fait preuve d'un zèle, d'un dévouement qui ne se sont pas démentis.

M^{lle} Zoé Rayer et M^{me} Fernon ont été toutes deux décorées de la médaille de la Reconnaissance. M^{mes} Beau, Bergère, Goulley, M^{lles} J. Redde, Louise Redde, M^{mes} Dumaresq, Pagès (André), Deruette, M^{lle} Beau, M^{me} Martin, M^{lles} Rayer, Parmentier ont reçu l'insigne d'or du Service de Santé.

M^{me} Mazillier, présidente du Comité, a fait de son mieux pour assurer le

bon fonctionnement de l'hôpital, installé dans les locaux du collège de garçons et qui a été désaffecté sur la demande de M. le Ministre de l'instruction publique.

Comité de Villeneuve-la-Guyard.

Le Comité de Villeneuve-la-Guyard a formé, en septembre 1914, un hôpital de 20 lits, qui a fonctionné jusqu'en septembre 1917 et dans lequel 303 blessés ou malades ont été soignés.

La mesure supprimant les hôpitaux de moins de 50 lits l'a obligé à fermer ses portes.

Comité de Villeneuve-sur-Yonne.

A la mobilisation, le Comité de Villeneuve-sur-Yonne ne comptait que cinq années d'existence et ses ressources atteignaient à peine 3.000 francs. Il avait comme matériel un peu de linge confectionné durant ces cinq années.

Sur les encouragements donnés par M. Thévenin, alors délégué régional, le Comité organisa un hôpital de 20 lits, qui a fonctionné le 7 octobre 1914, et est resté ouvert jusqu'au 27 novembre 1916.

Tout le personnel était bénévole.

A la fermeture de son hôpital, le Comité a envoyé tous les mois des colis de vivres aux 41 prisonniers de guerre du canton de Villeneuve.

VI^e RÉGION.

Comité d'Épernay.

L'hôpital auxiliaire 102, fondé par le Comité d'Épernay, et comprenant 55 lits, était installé, au début des hostilités, dans le collège de jeunes filles de la ville d'Épernay.

Lors de l'invasion, cette formation sanitaire a été évacuée (le 2 septembre 1914) et n'a pas été rouverte en tant qu'hôpital auxiliaire, lorsque, en octobre 1914, l'ennemi ayant été chassé d'Épernay, M^{me} Dubrulle, vice-présidente du Comité, M. Dubrulle, trésorier dudit Comité, et les infirmières qui les avaient accompagnés, ont pu rentrer à Épernay.

Ils ont trouvé, en effet, installée dans leur immeuble, l'ambulance 12/17. Désireux de se rendre utiles dans la mesure de leurs moyens, les membres du Comité et les infirmières se sont mis bénévolement à la disposition de cette ambulance et lui ont prêté le matériel dont ils disposaient. Ils n'ont cessé, par la suite, de collaborer aux formations sanitaires militaires qui ont successivement remplacé l'ambulance 12/17, tant à Épernay qu'à Sézanne, lors de la deuxième poussée ennemie.

Comité de Bar-le-Duc.

L'hôpital 111 a été ouvert le 11 août 1914. Il a été mis en réserve le 20 octobre 1917. Il a donc fonctionné pendant trente-huit mois. C'est dans les magnifiques bâtiments de l'école normale d'institutrices qu'il fut d'abord installé, à la ville haute, loin du bruit de la ville et des poussières soulevées en quantité par les nombreux camions militaires qui passaient nuit et jour (6.000 par jour le 21 février 1916), au milieu des jardins, dans des conditions d'hygiène et de confort accueillant qui en ont fait l'un des plus beaux hôpitaux de la région.

Dans deux pavillons séparés étaient les malades, des typhiques surtout au début (24 lits dans chaque pavillon); dans le bâtiment principal, les blessés. Au rez-de-chaussée, deux salles (Valmy et Wagram) de 24 lits chacune pour soldats et sous-officiers, deux salles d'officiers de 8 lits chacune (Léna et Austerlitz), une salle d'opérations ripolinée, une salle de pansements, une salle de stérilisation, salle de garde, bureau de l'infirmière gestionnaire, bureau du médecin-chef, superbe réfectoire, cuisine, office, salle de bains, buanderie. Au premier étage, une grande salle de blessés de 70 lits (Strasbourg), composée de chambres séparées, les cloisons à mi-hauteur; une seconde salle (Metz) de 14 lits, salle de pansements, chambres d'infirmières et chambres d'isolement.

Au sous-sol, cave immense, lingerie, des magasins.

De plus, M. Jules Develle, sénateur, que la Meuse a eu le regret de perdre récemment, avait mis à notre disposition pour les officiers convalescents deux pavillons (12 lits) dans sa propriété voisine; les officiers convalescents logeaient dans les pavillons et venaient prendre leurs repas à l'hôpital. Ils avaient la jouissance d'un superbe parc, avec vue magnifique sur la ville et les environs jusqu'à l'Argonne.

La table de l'hôpital 111 était excellente : la vie large, le régime varié. Des concerts, des représentations dramatiques, chaque année un arbre de Noël avec tombola réunissaient les pensionnaires.

L'hôpital 111 a reçu de grands blessés, et de nombreuses opérations furent pratiquées. Les grands blessés venaient de l'Argonne, de Chauvencourt, de Verdun. Beaucoup de gangrènes gazeuses et, surtout au début, beaucoup de tétaniques.

Au 1^{er} avril 1917, l'Université ayant réclamé sa maison, l'hôpital 111 fut transféré au lycée, au lieu et place de l'hôpital complémentaire 27, qui, par mesure gracieuse de l'autorité militaire, fut dissous pour céder tous ses locaux à notre formation. L'installation du lycée donna beaucoup de mal; on y était moins bien qu'à l'école normale, mais cependant dans d'excellentes conditions d'hygiène et de confort.

Les bombardements, qui avaient épargné l'hôpital 111 lorsqu'il était à la ville haute (des bombes avaient encadré l'hôpital, mais il n'y avait eu d'autres dégâts que des carreaux cassés en grand nombre), n'avaient pas manqué le lycée, mal placé au point de vue militaire entre la voie ferrée de Paris - Nancy et la voie ferrée Bar - Verdun, à côté de l'usine à gaz, au voisinage du pont sur l'Ornain, sur lequel passaient tous les camions allant à Verdun. Le lycée avait souvent été en danger. En octobre 1917, au début

du mois, un bombardement violent détruisit en grande partie l'hôpital mixte situé tout près du lycée. L'autorité militaire procéda à l'évacuation du III; déjà, elle lui avait enlevé, ainsi d'ailleurs qu'à l'hôpital de la S. B. M., le service des blessés; il n'était plus qu'un dépôt d'éclopés, de malades, de tuberculeux, quand, le 20 octobre 1919, il fut mis en réserve. Sa réouverture n'eut jamais lieu parce que le besoin ne s'en fit pas sentir, en raison du nombre décroissant des malades et des blessés.

Près de 5.000 blessés ou malades ont été traités à l'hôpital III qui, au cours de son existence de guerre, reçut plusieurs fois la visite de M. le Président de la République, de M. Viviani, président du Conseil, de M. Dubost, président du Sénat, de M. Deschanel, président de la Chambre, de M^{me} Poincaré, d'une mission japonaise, de nombreux inspecteurs du Service de Santé, du maréchal Pétain, du général Niessel, etc., etc.

Comité de Château-Thierry.

Le premier jour de la mobilisation, le personnel du Comité de Château-Thierry, sous la présidence de M^{me} Linet, et avec l'aide de plusieurs personnes de bonne volonté, a procédé à l'installation de l'hôpital auxiliaire 107, dans les locaux d'une pension de jeunes filles située 5, rue de la Madeleine, en se conformant aux instructions mentionnées au journal de mobilisation.

Le 7 août, tout était prêt et les approvisionnements (médicaments, vin, épicerie, chauffage, etc...) étaient constitués. Le nombre des lits, d'abord fixé à 30, fut, sur la demande de l'autorité militaire, porté à 50, puis à 80.

Les premiers blessés ou malades ont été hospitalisés à partir du 24 août. Dans la nuit du 2 au 3 septembre (première invasion allemande), une action assez sérieuse eut lieu à Château-Thierry, avenue de Soissons, et, à 5 heures du matin, la direction de l'hôpital 107 put, avec des brancardiers de bonne volonté, relever, identifier, sauf un, et faire inhumer 23 soldats français, appartenant pour la plupart au 236^e régiment d'infanterie de réserve. En même temps, d'autres brancardiers recueillaient dans cette même avenue et dans les rues voisines une vingtaine de blessés français, qu'ils portaient à l'hôpital 107.

Le lendemain, 4 septembre, 11 blessés français sont hospitalisés, ainsi que 57 blessés ou malades allemands.

A ce moment, il a fallu, non sans difficultés, organiser des lits de fortune. Les soins ont été donnés à tous ces blessés par des médecins allemands, aidés de quatre religieuses gardes-malades de Château-Thierry (ordre de la Compassion) et des dames du Comité. Après la retraite de l'ennemi, les hospitalisés ont été soignés par des médecins militaires français.

Pendant l'occupation allemande, l'administration de l'hôpital a pu, avec beaucoup de démarches et grâce aussi aux approvisionnements constitués en août, donner le plus de bien-être possible aux blessés.

Le 13 septembre, tous les blessés ou malades (Français et Allemands) ont été évacués sur des hôpitaux de l'intérieur. De ce jour et jusqu'au 10 novembre, quelques blessés ou malades ont été hospitalisés et un médecin de la place de Château-Thierry a été désigné pour assurer le service.

A partir du 11 novembre, l'établissement est devenu hôpital d'évacuation et deux médecins y ont été attachés. L'effectif des hospitalisés a parfois dépassé 90 et, dès ce moment, le nombre des lits a été augmenté.

Du 16 avril au 8 août 1915, l'hôpital a été fermé, le nombre des blessés ou malades étant très restreint dans la place de Château-Thierry.

Le 9 août, l'hôpital 107 a été spécialisé pour maladies d'oreilles, de gorge et d'yeux. Deux médecins militaires spécialistes ont été désignés et les infirmiers de la 6^e section mis à la disposition de l'hôpital pour assurer le service des salles, sous la surveillance des sœurs gardes-malades.

En 1915 et 1916, les vivres de toute nature étaient à des prix abordables et l'administration de l'hôpital avait pu (grâce à la bonne économie et à de nombreuses démarches auprès des fournisseurs) arriver à boucler son budget; mais, à partir de 1917, le prix des denrées augmentant, la direction a adressé des demandes à l'autorité militaire, afin de pouvoir s'approvisionner dans les magasins de l'armée en vin, viande fraîche, etc., etc. L'autorisation a été donnée.

Malgré cela, les ressources, provenant de quelques dons, de l'allocation pour journées d'hospitalisation, devenaient insuffisantes par suite des frais de nourriture des infirmiers militaires (nourriture imposée par l'autorité militaire et qui, jusque-là, avait été assurée par l'Etat), du paiement d'une partie de leur solde, puis de la cherté des vivres. En présence de cette situation, le Comité central de l'U. F. F. a bien voulu accorder une subvention trimestrielle de 4.500 francs, grâce à laquelle il a été possible de nourrir les malades dans les meilleures conditions; du reste, tous les médecins traitants ont reconnu que l'hôpital était très bien tenu, la nourriture excellente, abondante et variée.

Le service de la lingerie était l'objet de la constante préoccupation de la présidente, M^{me} Linet, et, sous sa direction, assuré par des dames de l'U. F. F. aidées de quelques personnes de bonne volonté qui se sont acquittées de cette délicate mission avec un zèle inlassable. Les effets des entrants étaient lavés, raccommodés et mis en parfait état aussi vite que possible; il en était de même de leur linge.

Les sœurs gardes-malades ont soigné des hospitalisés avec un dévouement sans bornes et méritent des éloges.

La direction de l'hôpital était assurée par M^{me} Linet, présidente, aidée de deux officiers en retraite : le commandant Poncelet, décédé subitement le 3 avril 1918, et le capitaine Person. Tous trois ont fait de leur mieux pour donner satisfaction au Service de Santé et aux hospitalisés.

A l'approche des Allemands (deuxième invasion), les malades, au nombre de 36, ont été évacués le 29 mai 1918.

Près de 5.000 blessés ou malades ont été soignés pendant la campagne 1914-1918, dont 17 seulement sont morts.

Le nombre des journées d'hospitalisation s'est élevé à 77.500.

Inutile de dire que tout ce que possédait l'hôpital (linge, vêtements, literie, vin, provisions diverses, etc.) a été pillé ou saccagé par les hordes allemandes en 1918.

Comité de Compiègne.

L'hôpital auxiliaire 105, fondé par le Comité de Compiègne et prêt à fonctionner quelques jours après la déclaration de guerre, ne reçut pas de blessés en août 1914. L'ennemi, faisant route sur Compiègne, y arrivait le 1^{er} septembre. Le 3 septembre, l'autorité allemande demandait qu'on lui ouvrît l'hôpital auxiliaire. M^{me} Chilbert, infirmière-major, prit la direction de l'établissement et du service et sut maintenir l'ordre dans l'hôpital plein de blessés ennemis.

Le docteur Wurtz, médecin de l'U. F. F., en collaboration avec un major allemand, faisait chaque jour la visite, et quelques infirmières également restées dans la ville donnaient les soins prescrits.

Pour éviter toute réquisition dans l'établissement, les vivres, denrées, vins, spiritueux avaient été soigneusement cachés, et l'ennemi dut pourvoir à son ravitaillement journalier sans profiter d'aucune ressource de l'hôpital, sauf pour le matériel de couchage et de cuisine resté à sa disposition.

Le 13 septembre 1914, un ordre discret invitait tous nos pensionnaires à quitter rapidement les lieux, et, à la nuit noire, sous une pluie battante, comme par enchantement, les malades se sauvaient et rejoignaient leurs unités qui battaient en retraite. Ce fut le cœur allégé que, le lendemain matin, nous retrouvions en ville le 5^e régiment de dragons qui, en temps de paix, tenait garnison à Compiègne et qui fut le premier à rentrer dans la ville.

Un afflux de grands blessés graves français, marocains, algériens, spahis arrivaient, et notre service fut vite transformé pour les recevoir. Toute la nuit, d'immenses charrettes de campagne, traînées par des chevaux, par des bœufs, amenaient ces malheureux. Peu après, le service d'ambulance rendit de grands services.

Vers le 15 octobre, le Service de Santé fait évacuer les derniers blessés et la formation devient hôpital pour typhiques. L'épidémie bat son plein en novembre, décembre, janvier. Les malades, dans leur délire, revoient toujours les horreurs de la guerre; c'est toujours leur service qu'ils ont présent à l'esprit.

Beaucoup purent être sauvés, grâce aux soins éclairés du médecin et au grand dévouement des infirmières, surmenées pendant cette période; puis l'épidémie s'atténua et les cas deviennent rares; l'hôpital est désinfecté totalement et il est décidé que l'on nous donnera des grands malades. C'est en mai 1915 que commence ce service nouveau; le général inspecteur Nimier est toujours très bienveillant et se montre très satisfait de la tenue de l'hôpital et des malades, qui jamais n'ont été gardés plus que le temps nécessaire : il fallait comprendre les nécessités de l'armée en même temps que l'intérêt du malade.

En juillet 1915, ce fut la surprise des bombardements ennemis par 380 à longue portée. Sur l'ordre de M. le général inspecteur Nimier, l'hôpital auxiliaire 105 fut fermé comme se trouvant dans la ligne de feu. Mis en réserve, l'hôpital fut réouvert le 4 mars 1916 et reçut à nouveau les grands malades.

La ville, alors soumise à de fréquents bombardements par avions, fut éprouvée d'une façon cruelle. Chaque soir, à 6 heures, après la soupe, les grands malades sur brancards étaient habillés de pyjamas et descendus à la cave où, près du calorifère, une installation de matelas et couvertures avait été organisée. De la sorte, ils y étaient bien installés dès avant l'alerte, tandis que les malades plus valides, également habillés, attendaient sur leurs lits le moment de descendre. Il en fut ainsi du 31 décembre 1917 au 26 mars 1918, date à laquelle l'ordre d'évacuer la ville fut donné. L'infirmière-major ayant pu se procurer une péniche emmena, avec le consentement du médecin-chef, tout le personnel civil et 20 de ses malades et blessés, cela non sans grandes difficultés et sous un furieux bombardement de nuit. Elle put débarquer son monde sain et sauf à Conflans-Sainte-Honorine.

Les malades et blessés furent emmenés à Versailles et l'hôpital auxiliaire, forcément dissous, vit son personnel d'infirmières prendre du service dans divers hôpitaux ou ambulances jusqu'à l'armistice.

Comité de Reims.

Le Comité rémois de l'U. F. F. a, dès le début des hostilités, ouvert l'hôpital auxiliaire 101, qui comptait 200 lits. Il fut largement utilisé pendant la période où il put fonctionner avant et après la bataille de la Marne. Mais, le 19 septembre 1914, des bombes incendiaires le détruisirent de fond en comble. Le personnel réussit, au milieu des flammes et sous un bombardement violent, à évacuer les 200 blessés hospitalisés à ce moment. Il fit preuve d'un courage et d'un dévouement qui lui valurent une citation collective à l'ordre du jour.

Lorsque, après le recul de l'ennemi, M^{me} la Présidente du Comité put regagner Reims, elle se mit à la disposition de l'autorité militaire. Mais celle-ci ne jugea pas utile la réouverture de l'hôpital et le Comité fonda une cantine populaire qui fonctionna pendant plusieurs mois et rendit de grands services à la population.



TROISIÈME PARTIE

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

C'est avec plaisir que je saisis l'occasion qui m'est offerte d'exposer aux lecteurs de la *Revue* les grandes lignes de notre action contre l'alcoolisme. Ces quelques pages n'auront sans doute pas l'attrait de la nouveauté pour tous les membres de l'U. F. F., dont beaucoup ont, depuis des années, apporté une dévouée collaboration à la Ligue nationale contre l'alcoolisme.

Les mesures que l'on peut prendre contre l'alcoolisme se divisent en deux catégories : celles dites d'initiative individuelle, et les réformes à demander soit au Parlement, soit à l'Administration.

Je dirai peu de chose des premières, la guerre n'ayant, quant à elles, rien changé à notre programme. Notre but principal est toujours de former une génération qui soit exempte des mauvaises habitudes actuelles, une génération qui aura l'habitude raisonnée de ne jamais boire une goutte de boissons distillées.

Nous essayons d'obtenir ce résultat en suivant l'enfant pas à pas jusqu'à ce qu'il soit devenu un homme. Dans les écoles nous créons des sections de tempérance dans lesquelles les enfants prennent l'engagement de s'abstenir d'alcool. Nous les suivons dans les patronages et dans les sociétés post-scolaires et, là encore, nous essayons de provoquer des engagements nouveaux ou de faire confirmer les anciens.

Puis nous suivons nos jeunes tempérants au régiment et, là encore, nous essayons de les confirmer dans leurs bonnes habitudes.

Nous voudrions obtenir — c'est notre principal but — une France dans laquelle les citoyens ainsi formés résisteraient délibérément, de par leur propre volonté, aux tentations de la boisson. Nous voudrions que cette défense fût l'œuvre de chaque citoyen. Nous leur disons : « Puisque l'alcool est un si grand mal, cause de tant de ruines et de tant de malheurs, commence par t'abstenir et, pour ta part, tu sauveras le pays. En t'abs-

tenant, tu ne dégages pas seulement ta responsabilité personnelle de tous les forfaits de l'alcool, ce qui est bien quelque chose. A cause de la force de propagande qui est au fond de tout exemple, ton abstention provoquera des imitations. Les personnes qui te verront refuser systématiquement un apéritif ou un verre de liqueur commenceront par sourire; la seconde fois, cette négation obstinée les fera réfléchir, et la troisième, tu seras peut-être imité. »

Nous voulons, par cette abstention systématique faisant tâche d'huile, faire la grève contre l'alcool. C'est le but suprême de notre effort. Par ce moyen, avant la guerre, nous avons pu déchaîner un véritable mouvement d'opinion publique, résultat d'une propagande poursuivie pendant vingt ans en dehors de tout bluff, par un travail obstiné « en profondeur ».

Nous nous en tenons à cette méthode qui a donné de grands résultats, qui en produira, je l'espère, de plus grands encore dans l'avenir.

J'arrive aux réformes législatives ou administratives. Notre programme peut se résumer d'un mot : prohibition des boissons distillées, apéritifs et liqueurs. Nous ne parlerons pas des boissons fermentées, vins et bières, dont nous ne combattons pas l'usage modéré. Nous avons essayé de profiter du mouvement de patriotisme que la guerre avait suscité dans notre pays pour obtenir la prohibition des spiritueux.

Nous avons approché du succès. Nous avons convaincu la grande industrie : l'Union des industries métallurgiques et minières, qui représente un si gros morceau de l'industrie française, a émis un avis favorable à la prohibition complète des spiritueux.

Ces gens d'affaires qui connaissent bien l'importance économique de la question n'ont point hésité à aller jusqu'à la prohibition totale.

Nous avons obtenu un succès plus grand encore : le ministère présidé par M. Briand a été jusqu'à inscrire la prohibition dans son programme. Cela ne lui a pas réussi : quelques semaines après il tombait. Il est permis de faire un rapprochement entre la campagne menée par les puissances de l'alcool contre M. Briand et cette chute. Elle a servi de leçon de choses à bien des hommes politiques, et lorsque la question est venue dix-huit mois après devant le Parlement, M. Jules Siegfried, qui a soutenu à la tribune la thèse de la Ligue nationale contre l'alcoolisme, n'a été suivi que par un dixième de la Chambre. Supposer que cet échec nous a découragés serait nous mal connaître. Nous avons décidé de continuer notre campagne; seulement, au lieu de nous confiner dans une opposition intransigeante et stérile, nous avons espéré qu'il y aurait moyen d'arriver au but par étapes et nous avons adopté un programme de repli destiné à réaliser progressivement la prohibition.

Pour qu'il soit plus frappant, ce programme est réduit à huit articles, bien qu'il pût en contenir un bien plus grand nombre.

Voici ces articles :

1° Abolition définitive et totale du privilège des bouilleurs de cru et de toute allocation familiale.

Il est inique et monstrueux que, cent quarante ans après la Révolution, le seul privilège qui ait subsisté soit en faveur de ceux qui empoisonnent eux et les leurs. Notons qu'il s'agit d'un privilège financier dans un Etat qui a une dette de 200 milliards.

Ce scandale doit, à nos yeux, disparaître d'abord, et c'est ce qui explique la place que tient cette réforme dans notre programme.

2° Dépôt obligatoire des alambics sous la surveillance de l'Administration :

Ce second article est destiné à faire obtenir l'application du premier; les alambics servant à distiller, nous avons voulu, pour qu'aucune fraude ne fût possible, que personne ne soit possesseur d'alambic.

3° Suppression des apéritifs à base d'alcool :

Nous ne parlons pas des apéritifs à base de vin, le vin étant un composé qui se suffit à lui-même, qui a une puissance de dissolution extrêmement faible. L'alcool, au contraire, dissout facilement beaucoup d'essences, ce qui rend les apéritifs à base d'alcool encore plus dangereux que les autres.

4° Réduction du nombre des débits d'alcool par voie de rachat :

Aucun débit nouveau d'alcool ne peut plus être ouvert en France depuis la loi du 9 novembre 1915. Cette défense ne s'applique pas aux débits ne vendant que des boissons fermentées, mais seulement à ceux qui débitent des apéritifs à base d'alcool et des liqueurs. Il y a 500.000 débits de boissons en France; on a pensé que c'était suffisant.

Par le remboursement de la valeur des fonds, on peut donc supprimer d'une manière définitive un certain nombre de débits d'alcool. C'est d'autant plus facile qu'il y a en France un nombre considérable de petits débits n'ayant pas une valeur supérieure à quelques centaines de francs.

5° Suppression du paragraphe 2 de l'article 10 de la loi du 9 novembre 1915 qui autorise l'ouverture de débits d'alcool nouveaux lorsque l'alcool n'est débité qu'à l'occasion et comme accessoire de la nourriture :

Ce paragraphe contient une fissure dangereuse pour la prohibition : il suffit de vendre très peu de chose comme nourriture pour que l'alcool soit en fait toléré comme accessoire.

6° Interdiction d'exploiter un débit de tabacs dans un débit de boissons :

Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point. Nous avons vu, avant la guerre, combien le fait d'être forcé d'entrer dans un débit de boissons pour acheter du tabac avait amené d'abus. Cette situation a empiré du fait de la rareté du tabac. Actuellement, on ne peut avoir du tabac qu'à condition d'avoir payé une ou plusieurs tournées. Nous avons multiplié les démarches pour faire cesser ce lamentable état de choses, sans succès jusqu'à présent.

7° Option locale :

C'est le droit pour une municipalité de consulter toute la population adulte d'une commune sur la réglementation des débits.

L'option locale donnerait aux femmes l'occasion d'exercer le droit de suffrage d'une façon indiscutablement bonne. Les femmes seraient certainement avec nous.

8° Extension à toutes les mesures répressives contre l'alcoolisme du droit de poursuite donné dans ce cas particulier aux sociétés de tempérance reconnues d'utilité publique par l'article 14 de la loi du 9 novembre 1915 :

Sur ce dernier point, je voudrais donner ici quelques explications.

En France, nous avons une législation aux termes de laquelle le ministère public seul a le droit de poursuivre l'application de la loi pénale. Cette règle ne comporte qu'une exception : la victime d'une infraction peut poursuivre son auteur directement devant le tribunal répressif et requérir contre lui l'application d'une peine.

Ce que nous demandons, c'est que les sociétés de tempérance, reconnues d'utilité publique, aient le droit de jouer le rôle judiciaire de la partie lésée. Lorsqu'un cabaretier vend de l'alcool à un homme déjà ivre ou à un mineur dans des conditions interdites par la loi, nous voudrions que lesdites sociétés soient considérées comme personnellement lésées et qu'elles aient le droit de poursuivre devant le tribunal répressif. Je crois que cette réforme aurait une importance considérable.

Actuellement, la répression n'est pas assurée de manière satisfaisante, précisément parce qu'elle est exclusivement aux mains du ministère public. Lorsque celui-ci veut faire son devoir en agissant, il en est empêché souvent par des considérations politiques ou simplement électorales : un sénateur, un député, un conseiller général, un conseiller d'arrondissement, un conseiller municipal — si ce n'est pas l'un, c'est l'autre — viennent le prier de ne pas poursuivre un excellent agent électoral.

Il peut résister plusieurs fois, mais il finit par avoir, du fait de cette

attitude, une situation intenable, et le Ministre, excédé des réclamations qui lui parviennent à son sujet, finit par lui donner un autre poste. Il n'est pas étonnant que tous les magistrats n'aient pas le courage, dans ces conditions, de faire leur devoir.

Si nous avons le droit de poursuivre les infractions aux lois qui ont pour but de protéger les citoyens contre l'alcoolisme, je n'ai pas besoin de dire que nous poursuivrions sans aucune considération de personne. Notre raison d'être est de lutter contre l'alcoolisme, et la répression serait parfaitement assurée de cette façon; elle ne l'est pas actuellement, et le législateur a beau accumuler des textes, renforcer une loi par une autre, il a beau voter une loi qui est une aggravation de la loi de 1873, quand celle-ci n'est pas appliquée, la suivante ne le sera pas davantage. Lorsque les sociétés reconnues d'utilité publique auront le droit de poursuivre, la situation sera changée.

Je voudrais que les associations qui ont pour but de lutter contre un fléau social soient investies de ce droit pour tout ce qui touche au but qu'elles poursuivent.

Il ne serait pas trop tôt pour faire l'apprentissage de cette liberté et pour démolir ce vieux vestige du passé qu'est le monopole de la poursuite entre les mains du ministère public.

Je voudrais, pour terminer, dire deux mots de la partie administrative de notre programme. Ici, notre ambition est modeste. Elle se bornerait à faire appliquer les dispositions légales actuellement existantes par les autorités administratives.

Par exemple, l'article 9 de la loi du 17 juillet 1880 permet aux maires de fixer un périmètre autour des édifices publics à l'intérieur duquel aucun débit nouveau ne peut être ouvert, que ce soit un débit de boissons alcooliques ou un débit de boissons fermentées.

Il suffit au maire de prendre un arrêté fixant un périmètre assez étendu pour qu'aucun débit nouveau ne puisse être ouvert dans la commune. Nous avons appelé l'attention des maires sur cet article. Nous avons fait la même démarche auprès des préfets qui ont, dans leur département, le même pouvoir que le maire dans sa commune.

Nous recommencerons. Mais les maires peuvent quelque chose de plus. Nous avons déjà obtenu de deux d'entre eux qu'ils interdisent dans les débits, en vertu de leurs pouvoirs de police, la consommation de spiritueux.

Nous avons obtenu du maire de Nantes et du maire de Saint-Nazaire qu'ils prennent un arrêté interdisant la consommation des spiritueux titrant plus de 23°.

Nous avons obtenu la même interdiction du préfet maritime de Cherbourg, l'amiral Rouyer. Nous comptons, grâce à ces exemples, entraîner beaucoup de maires et quelques préfets.

Ces interdictions ou ces limitations administratives ont une importance considérable.

Je pourrais citer des cas relevés en France; par exemple, les mesures restrictives prises par les autorités militaires tant dans la zone des armées qu'à l'arrière et la réquisition de l'alcool industriel ont amené une diminution frappante de la consommation de l'alcool.

De 1.658.000 hectolitres en 1913, nous tombons en 1914 à 1.307.000 et, en 1916, à 863.000 hectolitres.

Nous avons, d'autre part, l'exemple de l'Angleterre. Dans une communication extrêmement intéressante faite à la Conférence internationale réunie à la Ligue nationale contre l'alcoolisme, le 3 avril 1919, lord d'Abernon, président du « Central Control Board », ministre, en quelque sorte, de l'anti-alcoolisme en Angleterre, a énuméré les mesures administratives prises depuis la guerre pour amener la diminution de la consommation de l'alcool dans son pays.

Ces mesures sont de deux sortes : lord d'Abernon a obtenu une diminution du degré de l'alcool servi dans les débits et l'a fait tomber de 43° à 28°. Par conséquent, en buvant un petit verre, on boit toujours moins d'alcool. En outre, il a fait limiter l'ouverture des débits, qui était normalement de quatorze heures par jour, à cinq heures et demie tout au plus, autour des deux repas principaux de la journée.

Grâce à ces mesures, il a obtenu des résultats extrêmement frappants illustrés par les quelques chiffres suivants :

Voici la déclaration faite par lord d'Abernon :

« Nous avons en Angleterre, en 1914, poursuivi pour ivresse 146.517 individus; en 1915, 102.600; en 1916, 62.946; en 1917, 34.103, et en 1918, 21.797.

» Les décès dus à l'alcoolisme s'élèvent, en 1914, à 1.136; en 1915, à 867; en 1916, à 620; en 1917, à 358.

» Les décès dus à la cirrhose du foie, causée le plus souvent par l'alcoolisme, s'élèvent, en 1914, à 2.226; en 1915, à 2.107; en 1916, à 1.823; en 1917, à 1.475. »

Pour la France, la Ligue nationale contre l'alcoolisme a obtenu, à la suite d'une campagne énergique menée avec le concours de toutes les Sociétés préoccupées de l'intérêt général, et notamment des Sociétés de Croix-Rouge, que le gouvernement renongât à rétrocéder au commerce,

pour la consommation de bouche, les stocks d'alcools d'industrie réquisitionnés par l'Etat pour la fabrication des poudres pendant la guerre, en vertu de la loi du 30 juin 1916. Les alcools d'industrie restent donc provisoirement écartés de la consommation de bouche (loi du 26 juin 1920). L'alcool de fruits est seul à alimenter le marché actuellement. Mais si l'on veut que devienne définitive cette situation qui enlève à la consommation un million et demi d'hectolitres d'alcool par an, il faut à tout prix obtenir du gouvernement qu'il crée des débouchés aux alcools d'industrie. L'ancien commissaire aux essences, M. Bérenger, a montré récemment au Sénat que la question de l'alcool-carburant était techniquement au point. Seul le prix de revient de l'alcool, supérieur à celui de l'essence, empêche, dit-on, l'emploi de l'alcool dans les moteurs d'automobiles. Il ne faut pas oublier cependant que nous avons importé de l'étranger, en 1919, pour un milliard de francs d'essences et que ces importations grèvent lourdement notre change.

Employer comme carburant l'alcool, produit national, libérerait d'autant nos navires pour d'autres transports et améliorerait notre change ainsi que notre situation générale.

Bien des indices nous montrent que l'opinion publique prend au sérieux la lutte contre l'alcoolisme et c'est pour nous un puissant encouragement à persévérer dans notre action.

Par l'augmentation récente et considérable des droits sur l'alcool, l'hectolitre d'alcool pur payera maintenant 1.000 francs d'impôts au lieu de 220 francs en 1914, sans parler de la taxe de luxe, qui est portée à 25 p. 100 *ad valorem*.

Le gouvernement et le Parlement ont montré qu'ils étaient impressionnés par le courant d'opinion que nous avons réussi à faire naître. Que les grandes Sociétés comme l'U. F. F. continuent à nous soutenir et nous arriverons bien à tarir complètement la source de tant de misères.

F. RIÉMAIN,

Secrétaire général de la Ligue contre l'alcoolisme.

ÉTUDES SUR LE RÉGIONALISME

Une tentative de décentralisation artistique.

La Société des Artistes rouennais ⁽¹⁾.

Le régionalisme, ce mouvement de réaction contre la tendance qui fait affluer à Paris toutes les forces intellectuelles de la nation en art, prétend ressusciter les anciennes écoles provinciales et prouver que le talent peut éclore et se développer ailleurs qu'à Montmartre ou à Montparnasse.

Où commence-t-il? Où cesse-t-il? Tel artiste qui ne s'est pas cantonné dans une inspiration purement locale invoquera en vain son origine, de Gascon, de Normand ou de Provençal : ses œuvres, ayant perdu leur goût de terroir, ressembleront à cette cuisine des grands hôtels qui accommodent les plats les plus nationaux pour les palais les plus cosmopolites. Tel autre, au contraire, qui connaît à fond toutes les subtilités d'atmosphère, de construction ethnique, de mœurs, d'habitudes du lieu où il habite, vient d'une autre province ou même de l'étranger. Des deux meilleurs peintres que Rouen ait possédés ces temps derniers, l'un, Joseph Delattre, était Belge; l'autre, Fréchon, est Picard. Personne cependant ne songe à leur nier la qualité de Rouennais.

Leur œuvre ne peut être appréciée à sa juste valeur que dans le pays où elle a été créée. Comme certains vins, délicieux sur place, elle ne supporte pas le voyage. Pour un autre qu'un Rouennais, les toiles de Delattre perdent une partie de leur saveur; mais pour qui vit entre Croisset et La Bouille, quelle justesse de tons et de valeurs, quelle impression de vérité se dégagent de ces petites études à la fois si larges et si poussées, discrètement noyées dans un gris bleuâtre où parfois éclate l'orangé adouci d'un coucher de soleil. Celui qui les a peintes était un vrai riverain, amoureux de son large fleuve sillonné de vapeurs et de chalands, de son ciel bas toujours brumeux même par les plus beaux jours et sur lequel les grues et les usines qui s'y profilent prennent elles-mêmes un aspect poétique : il n'avait pas eu besoin de courir le monde à la recherche d'une inspiration; il l'avait trouvée à sa porte, sur la berge de Grand-Couronne, pour la plus grande joie des riverains comme lui.

(1) Il va de soi que les opinions émises dans des articles du genre de celui qui suit demeurent toutes personnelles à leurs auteurs et n'engagent nullement la *Revue*.

Fréchon, l'homme des bois, des moyettes, de la côte Saint-Aignan, paysan dans l'âme, aime la terre riche, les belles récoltes, les lignes forestières bien ordonnées, les vallons fertiles, les jardins ensoleillés où rutilent des fleurs et où la vigne folle et le lierre grimpent le long d'une chaumière. C'est sur le plateau qu'il plante son chevalet, dans les chaumes, les vergers, sous les pommiers drapés de blanc, partout où la végétation pousse luxuriante et colorée. Sa palette est riche. Il peint loin de la ville et plane au-dessus de ses brouillards et de ses fumées. Devant ses toiles on respire largement. Ah! la bonne odeur de terre fraîchement remuée, de bois humides! Que la vie doit être douce au milieu de ces fleurs, dans cette maisonnette aux volets verts, précédée d'un jardinet de curé.

Jusqu'en 1906, tous ceux qui osaient, à Rouen, se réclamer du titre d'artiste vivaient perdus dans la foule des commerçants et des industriels qui tiennent dans cette ville le haut du pavé. Un état d'esprit spécial règne parmi ces derniers. Flaubert, qui ne les aimait pas parce qu'il les connaissait bien, leur a souvent reproché leur orgueil de leur argent et leur horreur de tout ce qui n'est pas classé, étiqueté, admis. Pas une ville n'a produit plus de grands hommes, pas une n'a eu moins de considération pour eux de leur vivant. Gericault a dû attendre la vente Chéramy pour avoir une de ses œuvres accrochée dans le musée de sa ville natale. L'administration rouennaise met volontiers en pratique l'axiome de M. Poirier : elle protège les arts et non les artistes.

Ah! la vie était dure pour ces pauvres diables. Je me rappelle cet excellent Delattre, dont les œuvres prennent depuis sa mort une valeur qu'on se refusait à leur accorder quand il aurait pu en profiter. Je le vois revêtu de sa longue pèlerine, chaussé de gros souliers ferrés, coiffé d'un feutre à petits bords relevés, avec sa grande barbe mi-fauve, mi-grisonnante, ses cheveux roux bouclés, son visage de Christ douloureux, sa grosse pipe et, sous le bras, son carton à dessin tout rempli de tableautins; je le vois entreprenant sa tournée, gravissant son calvaire, tirant les cordons des sonnettes, offrant sa marchandise — le mot lui a été jeté à la tête — et finissant par céder pour un louis ou deux de petits chefs-d'œuvre qu'on feignait de lui acheter, que dis-je! qu'on ne lui achetait que par charité. Je n'ose parler de ceux qui, au café, le poussaient à boire pour le dépouiller d'un tableau en échange d'une pile de soucoupes.

Plus sérieux, marié jeune, père d'une nombreuse famille, Fréchon donne en ville des leçons et tâche de faire passer un peu de sa flamme dans le cœur de ses élèves. Par cet apostolat il rend de grands services. La bonne semence qu'il jette fructifie parfois. Il éveille au moins des curiosités. La dignité de sa vie et de sa tenue imposent le respect. Le succès

lui est venu et il le mérite... Mais ne rougit-on pas de voir un artiste de sa valeur obligé, pour vivre, de perdre son temps à enseigner les rudiments du dessin à des élèves qui, le plus souvent, ne le comprennent pas?

A l'ombre de la Cathédrale vit encore Vignet, peintre des vieilles rues et des vieux logis. Avec une vision moderne, c'est un amoureux du passé; son œil est délicat; son métier, fin et précis. Il a appris, il sait, et, après avoir beaucoup vu, est revenu à ses toits en pointe, ses colombages apparents, ses solives sculptées, ses fenêtres à petits carreaux, ses vitres en cul-de-bouteille... Et pourtant, je ne sais si je me trompe, sa peinture, ses discours, le rictus amer qu'il garde sur ses lèvres, tout en lui donne l'impression d'un homme dont la vie n'a pas réalisé le rêve et qui peint petit quand il aurait souhaité peindre grand...

Son ami de Bergevin est le type des déracinés en province. Issu d'une bonne famille de fonctionnaires, frère d'une femme de lettres connue, à Paris ses qualités personnelles se seraient développées, son talent se serait affermi. Portraitiste distingué, il aurait pu prétendre un jour doubler les Chartran et les Humbert. Hélas! à Rouen, les paysagistes peuvent seuls se défendre contre l'ambiance rouennaise... parce qu'ils travaillent dans la solitude.

En face d'eux se dressaient les artistes fonctionnaires dont les œuvres, tous les ans, s'étaient sur la cimaise des Artistes français : Minet, pastelliste délicat, directeur du Musée, où il continue les traditions de son prédécesseur Edmond Lebel; Zacharie, professeur au lycée et à l'école des beaux-arts, auteur de figures colossales qui auraient gagné à être plus réduites; Alphonse Guilloux, que son éloignement de Paris empêche de devenir l'égal de son frère... Tous médaillés, palmés, officiels.

Dans le public régnait, en général, l'indifférence la plus complète. Pour tant de gens, les tableaux ne sont qu'un prétexte à cadres si une estampille officielle n'en garantit pas la valeur. Le temps en est une. C'est ce qui explique la manie de l'antiquaille qui s'abat sur tous ceux qui, incapables d'apprécier une œuvre d'art, ambitionnent néanmoins de passer pour connaisseurs. La beauté de la ligne, de la couleur, l'originalité de la conception, tout ce'a leur échappe. Les détails de métier et de matière seuls les intéressent. Heureux encore quand ils ne se livrent pas à des petits truquages qui... N'insistons pas. Trop de collectionneurs se croiraient spécialement visés. L'un d'eux jouit d'une réputation universelle. Au moins le croit-on. C'est lui qui a planté le drapeau de la céramique française en Amérique en vendant à un musée des Etats-Unis un lot de faïences anciennes, fière réponse au geste des Haviland, qui, eux, s'étaient contentés de monter à Limoges une manufacture de porcelaines modernes. Protec-

teur des arts jusqu'en 1830... exclusivement, il se montre hostile à tous les peintres dont les œuvres ne réclament pas le concours d'un expert pour être authentifiées, fussent-ils Roll ou Besnard. Les autres, ceux qui triment sans autre espoir que d'acquérir un jour du talent, pfuitt..., « cette vile poussière » mérite-t-elle seulement le geste de dédain avec lequel il la balaie?

MM. Le Marchant et Depeaux s'intéressent plus aux modernes. Le premier admire surtout les œuvres d'une audace mesurée, celles dont les auteurs allient le respect des traditions aux recherches nouvelles. Les maîtres de la Nationale sont ses peintres préférés. Grâce à sa ténacité, le Musée s'est enrichi de deux portraits par Roll, d'une étude de dos large et puissante, œuvre de Besnard, d'une série de dessins d'Hochard. Grâce à la générosité de M. Depeaux, Monet, Sisley, Pissaro, Lebourg, Guillaumin y sont représentés. Plus avancé que M. Le Marchant, il est allé à ceux dont les innovations excitaient le rire ou soulevaient des colères. Plus amoureux de couleurs, d'effets, de caractère que de ligne, capable de découvrir un talent ignoré — il l'a bien prouvé en soutenant à leurs débuts Delattre et Fréchon — ses concitoyens le considéraient comme un excentrique dont les jugements n'avaient guère de valeur.

* * *

Telle était la situation. Elle n'était guère brillante. A moins d'être une demoiselle dont les fleurs faisaient se pâmer d'aise les parents ou un de ces amateurs dont la fortune excuse les fantaisies, la plupart de ceux qui maniaient un ébauchoir ou un pinceau n'osaient pas faire parade de leur talent. L'art était une passion honteuse, un vice caché..., et pourtant une renaissance se préparait. Elle se produisit à la suite de l'exposition municipale de 1906.

Deux sociétés se partageaient alors le domaine artistique : les Amis des arts de Rouen et la Société artistique de Normandie. Elles étaient composées de gens qui versaient une cotisation assez élevée, dont le produit servait à acquérir des œuvres que le sort répartissait ensuite. Bien que présidées l'une par M. Ernest Lefèvre, qui fut un graveur non sans mérite, puis par son gendre, M. Ladrugue, peintre, que seule sa modestie empêcha de sortir de l'ombre; l'autre par M. Samuel Frère, dont on se demande s'il n'est pas plus artiste qu'avocat, elles n'ont jamais été qu'une réunion de Mécènes au petit pied. La ville seule, généralement à l'époque où tout le monde était parti aux eaux ou à la mer, organisait tous les deux ou trois ans une exhibition où se donnaient rendez-vous les laissés pour compte des salons parisiens, les « grandes machines » qui circulent de Lille à Marseille et de Nantes à Nancy à la recherche d'un

acquéreur. Seuls les artistes locaux en étaient exclus. Un jury rigoureux leur en défendait l'entrée.

En 1906, le parti pris fut tellement évident qu'il provoqua un scandale. Tout ce qui ne sortait pas des caisses de la maison Guinchard et Fourmeret était impitoyablement refusé. Oh! certes, parmi ces œuvres si malmenées, beaucoup étaient loin d'être parfaites; la plupart manquaient de cette sûreté de main que donne, à défaut de science, l'habitude du métier. Mais quelques-unes étaient moins mauvaises, d'autres dénotaient un effort qu'on aurait pu examiner avec plus d'indulgence. Leurs auteurs, enfin, étaient chez eux et il était pour le moins peu généreux de les traiter en intrus.

Il n'y eut pas qu'eux à le penser. Plusieurs de leurs concitoyens partagèrent cette manière de voir et parmi eux MM. Dubosc et Legrip : le premier, rédacteur au *Journal de Rouen*, Basque d'origine, aimant sa ville d'adoption avec passion, en connaissant l'histoire et les familles, d'une érudition profonde, suppléant à ce qu'il ignore par ce qu'il apprend sans avoir l'air d'interroger, caustique et bienveillant, toujours jeune d'esprit et de cœur, unissant la finesse normande à l'enthousiasme méridional; le second, marchand de tableaux, presque timide, d'aspect fin et doux, désintéressé surtout, ami sincère des artistes pour qui il a toujours montré le plus grand dévouement, les aidant de son influence, de ses conseils, de son affection, je n'ose dire de sa bourse; et pourtant je sais que certains n'en ont pas toujours usé avec discrétion. Beaudoin, le maître de la fresque, se joignit à eux. Disciple et continuateur de Puvis de Chavannes, il était resté en relations avec sa ville natale, bien que celle-ci n'ait pas pour lui tous les égards que mérite sa réputation. Figure d'artiste d'une beauté presque féminine, jeune sous ses longs cheveux d'un blanc de neige, l'œil limpide, le sourire malicieux, la voix prenaute, le geste caressant, sachant distribuer les vérités les plus cruelles en ayant l'art de ne blesser personne, il comprit l'erreur dans laquelle se fourvoyaient la ville et les sociétés artistiques et entreprit de la redresser. Ce fut alors que se révéla Marcel Delaunay.

Tempérament d'apôtre et utilitariste convaincu, travaillant pour le bien de tous sans négliger le sien, organisateur merveilleux et esprit droit, imaginalif et pratique, sachant écouter les conseils, en tirer profit et imposer sa volonté, il était tout désigné pour réussir dans une carrière administrative. Mais il aimait la peinture avec énergie. Il se dit impressionniste, ignorant sans doute que des hardis novateurs qui terrifiaient le public vers 1873, les derniers sont en train de mourir de vieillesse. Chauve bien que jeune encore, vigoureux, alerte, ponctuant ses paroles de gestes

énergiques, l'œil égaré et brillant, tenace jusqu'à en être importun, ne reculant devant aucune démarche, c'était bien l'homme qui convenait pour secouer l'apathie du public et grouper les artistes. La tâche était ardue; il s'y donna tout entier et, au mois d'octobre 1906, s'ouvrait dans une salle que M. Legrip venait de faire construire une exposition, préface des XI salons qui se sont succédé jusqu'à ce jour sans interruption, sauf pendant les deux premières années de la guerre. La Société des artistes rouennais était fondée.

Elle heurtait trop de préjugés et trop d'intérêts pour s'attirer toutes les sympathies. M. Le Marchant, alors adjoint chargé du service des beaux-arts, était trop avisé pour ne pas s'apercevoir de la médiocrité des œuvres exposées. Considérant la nouvelle venue comme une sorte d'orphéon pictural, une réunion de braves gens désireux de convier le public à admirer leurs passe-temps dominicaux, il l'accueillit avec une amabilité ironique et lui promit son appui à condition qu'elle ne devînt pas encombrante. Tel n'était pas l'avis de son président : « Tout pour nous, s'écria Marcel Delaunay, rien pour les autres. » Dès ce jour, la lutte fut engagée, l'un se refusant à éparpiller son maigre budget pour encourager la passion artistique de courtiers en vins ou d'agents d'assurances, l'autre s'abritant derrière Delattre et Frechon, auxquels on avait eu le tort de ne pas faire au Musée la place qui aurait dû leur revenir, pour tenter de s'y introduire lui et ses partisans.

L'ostracisme de la Société des amis des arts et de la Société artistique de Normandie s'explique moins. La nécessité de distribuer le plus possible de lots à leurs adhérents obligeait leurs commissions d'achats à offrir aux artistes des prix dont pouvaient seuls se contenter les débutants ou les malheureux qui ignoraient ce que c'était que vendre. La moyenne de leurs acquisitions est nettement inférieure à celle de la production rouennaise. Mais nul n'est prophète dans son pays : l'éloignement est une garantie de talent. Invoquant un article de leur règlement qui leur interdisait de s'intéresser à toute autre exposition qu'aux expositions organisées par la ville, elles s'abstinrent d'acheter aux artistes rouennais. En vain ceux-ci cherchèrent-ils un terrain d'entente. Toutes leurs avances, toutes leurs propositions furent rejetées de la façon la plus sèche avec les commentaires les plus désobligeants.

Pourtant les expositions municipales étaient condamnées.

Enchantée de se débarrasser de ce fardeau, la ville profite de l'existence de la nouvelle Société pour se désintéresser de plus en plus de toutes les manifestations artistiques. Une seule par an, estimait-elle, suffit à l'amusement des contribuables. Les leurs n'avaient jamais eu grand suc-

cès. Leurs salles ressemblaient à de vastes nécropoles où errait de temps à autre une ombre impressionnée par tant de vide et de silence. On pouvait croire qu'il en serait de même pour les artistes rouennais.

Or, c'est justement le contraire qui se produisit. Rouen fut pris d'une frénésie de peinture, surtout dans la classe moyenne, la bourgeoisie du commerce de détail. Elle se pressa en foule au Salon; elle y fit des acquisitions de plus en plus nombreuses, à des prix de plus en plus raisonnables. La qualité des œuvres exposées s'accrut également. De nouveaux talents se firent connaître : Pinchon, paysagiste très moderne, très vigoureux, très coloré, et qui marche tranquillement vers la maîtrise; Cojchaux, le peintre des enfants loqueteux et réjouis, aux cheveux pâles et aux joues rebondies, qui traînent dans les environs; de Preaux, Isnauville, des paysans usés par le travail, heureux de se reposer auprès d'un broc de cidre, de bergers revêtus de plusieurs épaisseurs de houppelandes dans des paysages crépusculaires; Mascart, talent moins âpre, que ses fonctions de commis des douanes attachent à Duclair et qui en reproduit les environs dans des toiles faciles et aimables; Quibel, encore dans la période des recherches; Laquerrière, qui suit les traces de son condisciple Pinchon; Guilbert, qui a échangé la livrée de garçon de magasin contre le feutre mou des artistes; Madeleine, amoureux des rues tortueuses, des vieilles églises, et dont les aquarelles ont la vigueur de l'huile. Tous se ressentent de l'influence du Salon d'automne, où plusieurs d'entre eux exposent régulièrement. D'autres se maintiennent dans des traditions plus classiques. Lecourt, portraitiste vigoureux des chevaux et des vaches qu'il élève dans sa ferme de Fontaine-la-Maillaye; Boutigny, peintre délicat, un peu maniéré, séduit par les jeux de lumière sur les bibelots et les rayons de soleil traversant les verrières; Ollivier, exilé dans les pays miniers, dont il décrit magistralement les toits rouges, les foules noires, le luxe des processions; Allard, âme inquiète rêvant de perfection, toujours doutant de lui-même et dont un tableau a été acquis par la ville de Paris pour le Petit Palais; Le Meilleur, graveur dont les épreuves sont recherchées à l'égal des plus cotées.

Pour consacrer cette pléiade, il ne manquait plus que les officiels. Beau-douin avait accepté d'en être le président d'honneur; Guilloux et son élève Busnel y avaient adhéré dès les premiers jours; Zacharie imita leur exemple et Minet ne crut pas devoir plus d'un an ou deux se tenir à l'écart d'une manifestation dont il avait, au début, blâmé les tendances.

Bien entendu, la Société des artistes rouennais n'est composée que d'artistes nés ou domiciliés à Rouen ou son arrondissement et qui n'y sont admis qu'après enquête sur leur talent. Cependant, tous les ans, une salle

est réservée à l'exposition d'ensemble des œuvres d'un des maîtres de la peinture moderne. Roll, Besnard, M^{lle} Dufau, Ottmann y montrèrent des choses qu'on n'aurait pas vues ailleurs. Latouche y exposa une série de petites études que seuls connaissaient ses familiers. Léandre y joignit aux originaux de ses dessins pour le *Rire* des portraits de famille qui prouvaient qu'il était capable de comprendre la figure humaine autrement qu'à déformée. Cette innovation est goûtée du public. Elle le met à même de suivre les progrès d'un artiste, de s'intéresser à son talent et de mieux le juger que par une toile perdue au milieu de beaucoup d'autres. Elle lui révèle que l'art est un métier et non un passe-temps.

* * *

L'École rouennaise est-elle destinée à n'être qu'un météore? Il est permis de le craindre. Conçue par un esprit qui s'est donné pour mission de la défendre contre la concurrence des étrangers..., en les éloignant, elle a limité son champ d'action, épousé les querelles de clocher et s'est vue forcée pour faire nombre d'admettre dans son sein une majorité de médiocrités. Et pourtant quel rôle magnifique aurait pu lui être dévolu dans l'histoire du régionalisme. Englobant dans une vaste union tout ce que Le Havre, Caen, Cherbourg possèdent de talents réels, Rouen aurait reconquis son rang de capitale de la Normandie. La Société des artistes normands, élargissant son programme, aurait vu s'ouvrir des débouchés auxquels ne sauraient prétendre les « Artistes rouennais et de l'arrondissement ». Après tout, pourquoi s'en tourmenter? Delattre, Fréchon, Pinchon, c'est beaucoup pour une ville comme Rouen.

Henry DELEPOUVE.

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE

Nous inaugurons cette rubrique, annoncée dans notre avant-dernier numéro, par le petit village d'Avesnes-les-Aubert; là, un don généreux de notre comité de Port-Saïd (10.000 francs) a permis à un jeune ingénieur, dévoué à la renaissance de son pays, d'entreprendre de ressusciter la fabrication du « fil de main ».

Au dernier moment, un nouveau don de Port-Saïd pour son village d'adoption nous est annoncé, et des démarches sont en cours pour faire cultiver en Egypte le lin qui servira ensuite au tissage. Ainsi se trouve justifié ce que nous écrivions, il y a bientôt un an, dans le Gaulois :

« Cette initiative n'est-elle pas touchante et ce brin de lin, brillant comme un fil de la Vierge, souple et résistant comme un blond cheveu de femme, ne va-t-il pas former, par delà les mers, un lien indestructible entre la vieille paysanne qui représente les plus pures traditions de notre sol et la Française d'Egypte dont le cœur a saigné en apprenant les mutilations de la patrie? »

La fabrication du fil de main dans le Cambrésis.

Cette fabrication ancienne et très spéciale a été créée dans la région de Cambrésis.

Fil de main veut dire : lin filé à la main et tissé à la main.

Les produits tissés sont désignés : batiste fil de main ou linon fil de main, selon qu'ils sont de contexture plus ou moins serrée; ils sont universellement renommés pour leur finesse, leur brillant naturel et leur solidité.

Cette fabrication de luxe disparaît en raison des progrès mécaniques de la filature et du tissage en usine, vers lesquels la main-d'œuvre s'oriente plus facilement que vers le labeur familial.

Cette fabrication ne peut cependant pas être remplacée mécaniquement.

Pour conserver son brillant et sa finesse, il est indispensable que le lin soit filé et tissé à la main.

Les fileuses et les tisseurs existant encore actuellement deviennent de plus en plus rares et sont de génération ancienne; ce genre de travail est appelé à disparaître totalement dans quelques années, si par de longs efforts et beaucoup de persévérance, on n'arrive pas à changer la mentalité d'une partie de la génération actuelle du textile.

La disparition de cette industrie provient, en grande partie, de la négligence de ceux qui ont occupé cette main-d'œuvre de luxe et n'ont pas su l'encourager par une rémunération appropriée à la difficulté du travail, enlevant ainsi aux parents le goût et la volonté d'inculquer l'atavisme du métier à leurs enfants.

Il faut que cette industrie revive, parce qu'elle est la base même du textile, que sa renommée est universelle et qu'elle ne peut être recréée dans aucune autre région.

Il faut inculquer à nouveau aux jeunes générations, aux jeunes filles en particulier, le goût du travail manuel à domicile, et aux jeunes gens le goût du tissage à la main.

Caractéristiques de la fabrication du fil de main.

Lin, sa culture, rouissage et teillage.

Le lin est une plante annuelle, dont la tige, formée par une sorte de tube ligneux enveloppé d'une écorce formée de fibres textiles, s'élève de 50 centimètres à 1 mètre au-dessus du sol.

Le lin peut être cultivé dans toutes les terres suffisamment profondes et humides; c'est une plante très épuisante, dont la culture nécessite un fort apport d'engrais et un assolement à longue période.

En France, on sème le lin en mars; on sarcle une quinzaine après, pour débarrasser les jeunes plantes des mauvaises herbes, et, de quatorze à dix-sept semaines après les semailles, on peut procéder à l'arrachage, qui se fait à la main.

Le lin est ensuite lié en bottes dressées les unes contre les autres en petits tas.

Le lin, récolté et sec, est d'abord « battu » en le frappant avec des lattes de bois durs qui séparent les graines, vannées et vendues aux fabricants d'huile; on procède ensuite au rouissage.

Les fibres textiles du lin sont agglutinées entre elles et à la tige ligneuse de la plante par des sortes de gommés, qu'il importe d'éliminer.

On a proposé, pour cela, divers traitements chimiques permettant d'opérer rapidement et sûrement, mais, jusqu'à présent, la seule méthode appliquée en pratique est le rouissage.

Le procédé consiste à immerger les tiges de lin, dépouillées de leurs feuilles et coupées aux deux extrémités, dans l'eau d'un « routoir »; il s'établit ainsi des fermentations, qui provoquent la dissolution des matières agglomérant les fibres.

Selon les contrées, on rouit à l'eau stagnante, à l'eau courante ou sur pré. Dans le premier cas, les tiges sont régulièrement entassées dans un trou rectangulaire profond d'environ 1 mètre; on recouvre de paille et de madriers et on laisse au repos pendant une dizaine de jours.

Le rouissage à l'eau courante se pratique de même, à cela près que le tas est fait dans un ruisseau et qu'on le leste de grosses pierres placées au-dessus.

Quant au rouissage sur pré, il est fait en étalant les tiges en rangées peu épaisses; on arrose au début et on retourne à la perche tous les quatre ou cinq jours pendant environ six semaines.

Les tiges rouies sont finalement séchées à l'air, après quoi on procède au broyage et au teillage. La première de ces opérations a pour effet de broyer la tige adhérant à la liasse; la seconde, de détacher des fibres les fragments ainsi obtenus.

Toutes ces opérations sont faites sur les lieux de production à l'aide d'un matériel très rustique différant peu des rudimentaires appareils d'autrefois.

La « broie » classique, analogue en principe à un couteau à charnière de boulangerie, où la lame serait épaisse et non coupante, est maintenant remplacée le plus souvent par la broyeuse américaine.

Cet appareil se compose de deux cylindres cannelés, animés de mouvements rotatifs en sens contraire, la vitesse tangentielle de l'un étant plus élevée que celle de l'autre.

Dans ces conditions, on conçoit que les tiges passant entre les broyeurs cannelés soient traitées de telle sorte que toutes les parties non flexibles se pulvérisent : la filasse seule n'est pas altérée.

Primitivement, le teillage était effectué à la main en frappant avec une sorte de battoir plat en bois sur le lin dépassant de la fente d'une planche-support.

Le teillage mécanique est absolument analogue, en principe, mais les coups sont appliqués bien plus régulièrement et rapide-



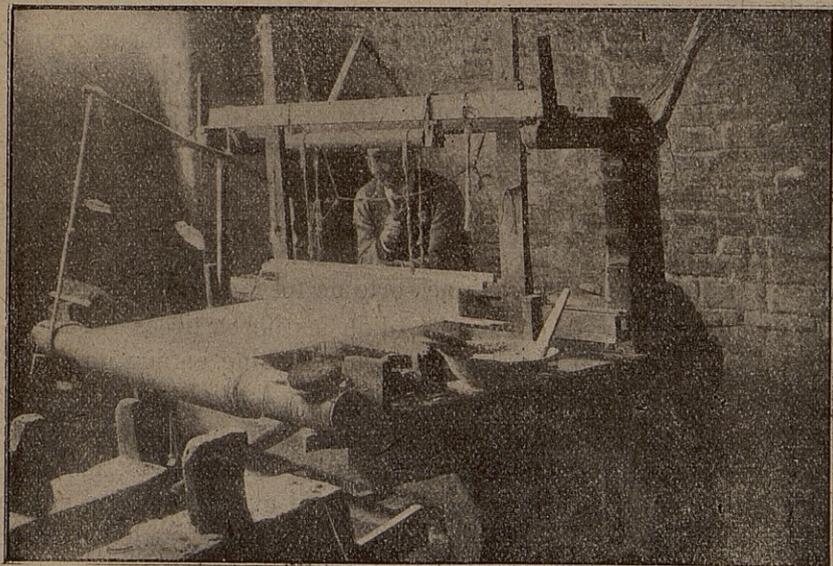
Photographie n° 1.



Photographie n° 2.



Photographie n° 3.



Photographie n° 4.
Transformations successives de la fabrication du tissu en fil de main. — Divers échantillons.

ment par les pales montées sur une roue mue par manivelle ou mieux par pédales.

Filature à la main.

Le lin ainsi roui et teillé forme une filasse, qui est achetée par les fabricants de fil de main pour effectuer la filature à la main.

Le *peignage à la main* s'effectue par la fileuse au moyen d'une brosse ronde à poils très serrés et très fermes.

Cette opération a pour but de débarrasser la filasse des parties d'étoupe qui s'y trouvent (voir photographie n° 1) : la fileuse effectue le peignage.

La filasse de lin ainsi peignée est attachée à la quenouille, qui est une simple baguette de bois fixée à un support à pied posant sur le sol. Le haut de la quenouille est garni d'une masse de fibres textiles peignée.

C'est de cette masse que la fileuse tire quelques brins, qui devront rester attachés aux autres et dont l'extrémité sera fixée au fuseau, petite tige de bois qu'on tourne ensuite rapidement entre les doigts.

Les brins se tordent en conséquence et le fil est formé; on le continue en faisant alternativement sortir de nouvelles fibres de la quenouille et tourner le fuseau.

Le fil tordu est enroulé au fur et à mesure de sa formation sur le fuseau.

Ce mode de filature est tout à fait primitif; de rares fileuses l'emploient encore, mais il a été amélioré et généralisé avec le rouet; le rouet n'est autre qu'une sorte de fuseau perfectionné.

On s'en sert avec la quenouille, d'où les fibres tirées régulièrement peu à peu vont s'enrouler sur une bobine enfilée dans une broche à ailettes, tournant rapidement sous l'action d'une pédale.

La fileuse, n'ayant plus ainsi qu'à s'occuper en quelque sorte de sa quenouille, peut tirer les brins sans interruption, les attacher les uns avec les autres et former le fil avec sa torsion sur la bobine à ailette (voir photographie n° 2) : la fileuse tire les brins de filasse de sa quenouille.

Voir photographie n° 3 : la fileuse attache les brins de filasse les uns à la suite des autres par un mouvement de torsion avec les doigts.

Tissage du fil de main.

Les petites bobines remplies par la fileuse subissent différentes transformations, selon que la matière filée peut faire chaîne ou trame.

Si elle fait chaîne, l'opération s'appelle l'ourdissage; si elle fait trame, l'opération s'appelle le cannetage.

L'ourdissage consiste à réunir une certaine quantité de fils qui constituent la chaîne de la pièce; cette chaîne, une fois terminée, est placée sur une ensouple, cylindre placé à l'arrière du métier et muni d'un système de freinage pour empêcher un déroulement trop facile.

Le frein d'ensouple est constitué par des contre-poids agissant directement sur le cylindre où la chaîne est enroulée.

Il agit en tendant également les fils de chaîne, ce qui importe beaucoup à la régularité du tissage.

L'entrecroisement de la chaîne et de la trame est obtenu par abaissements et élèvements successifs de groupes divers de fils de chaîne.

La trame suit dans tous les cas un même trajet rectiligne horizontal.

Les deux nappes des fils de chaîne qui s'abaissent et se lèvent ainsi forment un angle dièdre à travers lequel la navette suit sa marche.

Ce mouvement est obtenu par l'action des lames mues par des pédales que l'ouvrier actionne avec les deux pieds par mouvements d'oscillation inverse.

La navette qui contient la trame est mue par l'intermédiaire d'un taquet commandé par une corde spéciale actionnée par la main droite de l'ouvrier.

La terminaison de la croisure du fil de chaîne avec le fil de trame est obtenue au moyen du battant dans lequel est fixé le peigne qui place les fils de trame les uns après les autres à chaque croisure.

Cette opération s'effectue avec la main gauche de l'ouvrier (voir photographie n° 4).

L'opération la plus délicate et difficile est ce qui s'appelle le parage. Le parage consiste à donner à chaque fil de lin la force et la souplesse nécessaires pour être tissé.

C'est un travail excessivement long et extrêmement difficile.

L'ouvrier, avec deux brosses et un « parement » spécial, doit broser pendant plusieurs heures une partie d'environ 50 centimètres de longueur de fil avant de la tisser.

Le tissu, produit en écreu, est blanchi sur pré à la blanchisserie de Cambrai, qui est la seule en France pouvant effectuer le traitement qui lui convient.

Dans le but de faire renaître cette industrie qui meurt, une école de fileuses et de tisseurs à la main va être créée à Avesnes-lès-Aubert, sous les auspices du Comité de Port-Saïd, qui, généreusement, nous vient en aide.

L'école sera ouverte aussitôt que le matériel, qui consiste en rouets et métiers à tisser à bois, aura pu être constitué.

Je remercie, au nom des ouvriers et ouvrières de la ville d'Avesnes-lès-Aubert, les généreux donateurs, de leur aide morale et matérielle et les assure de tout mon dévouement pour persévérer dans l'importante initiative dont ils me confient la réalisation.

MERLIN.

A propos de l'article de M. Ambroise Rendu sur la question des logements populaires paru dans le numéro de la *Revue* du 1^{er} juillet, nous recevons de M^{me} Alfred Engel, de Mulhouse, la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de publier :

M. Müller, duquel vous citez le nom comme étant la personne à qui l'on doit les premières maisons ouvrières de Mulhouse, n'en a été que l'architecte, ami de mon père, qui, après avoir quitté Mulhouse et Altkirch, où il a habité aussi, a fondé des usines aux environs de Paris. Les premières maisons ouvrières ou du moins l'initiative de la Société qui a été créée pour les construire est due à M. Jean Dollfus, le philanthrope connu, qui a fondé toute espèce d'œuvres : bains populaires, lavoirs, etc.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas de vous donner ces renseignements.

PENSÉES

Un de nos collaborateurs, qui commandait une compagnie pendant la guerre, nous a communiqué les quelques pensées ci-dessous, qu'il avait écrites au front et distribuées à ses hommes. Peut-être nos lecteurs et nos lectrices trouveront-ils qu'elles n'ont pas perdu toute application en temps de paix :

La forme qu'a prise la guerre a mis au premier rang des vertus du Soldat : la patience, la méthode, l'esprit de suite.

× ×

Seul un effort acharné, têtue, sans trêve ni répit, peut nous permettre de dominer l'adversaire, de l'amoindrir et d'en venir à bout.

× ×

Chacun, du haut en bas, doit accomplir sa tâche quotidienne, dans les moindres détails, comme si de cet accomplissement ou de sa négligence devait dépendre ou le succès ou la défaite.

× ×

Il n'y a pas de petite tâche. L'ensemble du travail est un mur dans lequel toutes les parties se tiennent. La plus infime, en venant à manquer, peut entraîner la ruine de l'ensemble.

× ×

Tout travail exécuté machinalement est un mauvais travail. On ne fait bien que ce qu'on fait avec goût et en s'intéressant à sa besogne.

× ×

Tout effort doit tendre vers un but défini. Il faut croire à ce qu'on fait. L'outil doit être guidé par la foi.

× ×

Rien n'est jamais si bien fait, qu'on ne puisse faire mieux en-

core. Il faut journallement chercher à améliorer ce qui existe. Le mieux n'est pas l'ennemi du bien.

× ×

Ne nous laissons jamais arrêter par l'insuffisance des moyens matériels mis à notre disposition : la bonne volonté, l'ingéniosité, l'énergie sont pour toute besogne des matériaux de premier choix.

× ×

Ne nous demandons jamais si nous profiterons personnellement et longtemps de notre ouvrage. Ce qui ne nous profitera pas, d'autres l'utiliseront. Toute préoccupation égoïste est paralysante et stérile. Seul l'esprit de camaraderie est fécond.

× ×

Aussitôt un ordre reçu, empressons-nous de l'exécuter, non de le critiquer. J'en connais, de qui la première pensée en recevant un ordre, est pour la difficulté que présente son exécution : ce sont les mauvais soldats. Le bon soldat ne voit qu'une chose : le but qui lui est indiqué; ce but, il saura bien trouver le moyen de l'atteindre.

× ×

Ne négligeons pas l'apparence. L'extérieur est en tout le reflet de l'intérieur. La dégaine et le débraillé sont cousins germains de la veulerie. Au contraire, une belle tenue extérieure va de pair avec une belle tenue morale. Quoi qu'on en dise, l'habit fait le moine.

× ×

Efforçons-nous de conserver un moral égal. Ne prêtons point l'oreille aux rumeurs imbéciles. Ne nous laissons ni abattre par les mauvaises nouvelles, ni entraîner par les bonnes nouvelles à des espoirs prématurés.

× ×

Si l'un de nous se décourage, réconfortons-le. S'il décourage les autres, rudoyons-le.

× ×

Ne laissons point s'endormir notre haine de l'ennemi. Lui seul a voulu les maux de la guerre actuelle. Lui seul a donné à la lutte

un caractère de sauvagerie et de férocité sans précédent. Nous devons nous le rappeler chaque jour. L'oublier serait, de notre part, une trahison.

× ×

En toutes occasions, il faut nous efforcer de faire à cet ennemi le plus de mal possible. Même s'il nous paraît peu vulnérable, nous devons le harceler, le taquiner, lui enlever le repos et l'impression de sécurité, ce qui est le meilleur moyen de l'énerver, d'abaisser son moral et de le mettre à notre discrétion. S'abstenir par crainte des représailles, serait une lâcheté. Le raisonnement du personnage de Molière :

Je ne suis pas battant, de peur d'être battu
est celui d'un pleutre et non d'un poilu.

× ×

J'ai recueilli ce mot, de la bouche du général de Maud'huy :
« Nous sentons les coups de l'ennemi. N'oublions pas qu'il sent les nôtres. »

× ×

Tout ménagement dans la lutte est une faute grave. L'adversaire que nous manquons ne nous manquera pas. Négliger de mettre un ennemi hors de combat peut coûter la vie à dix des nôtres.

× ×

La bravoure n'est pas la témérité. Mépriser le danger est une force; le défier par bravade est un enfantillage coupable.

× ×

Notre vie ne nous appartient pas : nous la devons au pays. La dépenser inutilement est donc un crime : il faut que cette dépense soit utile.

× ×

Ainsi qu'on l'a dit bien des fois, la victoire appartiendra à celui qui aura su tenir cinq minutes de plus que l'adversaire.

× ×

Sachons jusqu'au bout *Tenir, Vouloir, Agir* : la victoire est à ce prix.

CONSEILS PRATIQUES ET RECETTES UTILES

Ce que tout le monde doit savoir de la tuberculose (1).

La tuberculose constitue l'un des dangers les plus redoutables de notre société, et la guerre l'a rendue plus redoutable encore en multipliant le nombre de ses victimes.

C'est donc notre devoir à tous de lutter contre ce fléau. Mais, pour combattre efficacement un ennemi, il convient de le regarder tout d'abord bien en face, de se rendre compte de sa nature véritable, des conditions de son développement, de l'emprise qu'il peut exercer sur nous.

Nous savons tous que la tuberculose est une affection *spécifique*, c'est-à-dire de nature nettement déterminée, dont la cause réside dans un agent inoculable et transmissible; mais, pas plus dans les milieux cultivés que dans le grand public, on ne se fait une idée exacte de son mode de transmission ou des barrières qu'on peut et doit lui opposer. De cette manière, les uns vivent dans la terreur constante de la tuberculose qu'ils croient incurable, éminemment contagieuse et toujours mortelle; ils mettraient impitoyablement au ban de la société les pauvres tuberculeux, comme on faisait autrefois pour les lépreux ou les pestiférés. Les autres, fatalistes, croient que le germe du mal est partout répandu; que, seuls, les organismes débilités ou prédisposés en deviendront la proie, tandis que les autres y échapperont grâce à leur vigueur ou à quelque immunité naturelle.

Ces conceptions sont aussi fausses et aussi nuisibles l'une que l'autre. La première augmente le mal en forçant le tuberculeux, sous peine de perdre son gagne-pain, à dissimuler son mal et à faire fi des précautions qui le trahiraient. La seconde entraîne l'incurie absolue et le dédain des règles d'hygiène les plus élémentaires.

Pour remettre les choses au point, il est bon de se rappeler les données que Villemain publiait, il y a plus de cinquante ans, et que les découvertes et observations ultérieures n'ont fait que confirmer.

Le grand précurseur écrivait :

« 1^o La tuberculose est inoculable.....

» 2^o Par conséquent, elle n'est pas une création spontanée de l'économie,

(1) Cette causerie, d'ordre pratique, complète la remarquable étude du docteur Brisaud que nous avons publiée dans notre numéro de septembre. Les éléments en ont été empruntés au beau travail du docteur G. Kuss, spécialiste éminent. Chacun lira avec le plus grand profit le *Manuel des infirmières visiteuses des tuberculeux*, qui a paru à l'imprimerie R. Tancrede, 15, rue de Verneuil, Paris.

mais une affection spécifique dont la cause réside dans un agent inoculable et qui se place parmi les maladies virulentes.

» Il n'y a ni débilitation, ni fatigue, ni misère, ni froid, ni chaud qui puissent la faire éclore dans l'organisme.

» Pour naître, il lui faut un germe qui ne peut lui venir que du dehors, et son inoculabilité démontre que ce germe se multiplie et se perpétue dans les milieux de l'homme et de certains animaux..... »

Développant ces données, Villemain spécifiait dans son livre les caractères essentiels de la tuberculose, caractères auxquels, encore aujourd'hui, il n'y a rien à reprendre :

« La phtisie peut apparaître chez les plus robustes si l'intensité de la cause déterminante est suffisante; loin de s'enfermer dans le cercle restreint des constitutions délabrées, nées pauvres ou devenues telles par mille causes débilitantes, le mal grandit et moissonne largement parmi les plus belles constitutions qui se présentent sous ses pas.

» Les faits universellement admis d'hérédité de la tuberculose ne démontrent nullement que la tuberculose soit un legs de famille, ils n'apportent même pas la preuve irrécusable de l'existence d'une aptitude morbide familiale, car il faut tenir compte de la cohabitation et de la transmission plus ou moins directe des germes morbides d'un membre à un autre par infection ou par contact.

» La tuberculose croît, comme les maladies infectieuses, avec l'agglomération des populations, multipliant ses ravages proportionnellement à la concentration des foules, s'atténuant et s'éteignant par la dispersion et l'isolement des individus. Elle acquiert une intensité souvent effrayante par le confinement dans les habitations étroites et mal aérées, car l'agglomération et le confinement favorisent au plus haut degré la transmission des germes des individus malades aux individus sains. Or, la quantité plus ou moins grande des miasmes virulents dans un milieu atmosphérique n'est pas indifférente pour la facilité de la production de la maladie et l'extension de ses ravages.

» En ce qui concerne la prophylaxie de la tuberculose, nul doute qu'il ne faille tenir compte des circonstances qui rendent l'économie plus ou moins propre à recevoir et à multiplier le germe tuberculeux; mais n'oublions pas que ce ne sont là que des causes accessoires, incapables d'entraîner une maladie spécifique sans la cause essentielle, spéciale et déterminante. Les habitations sont pour l'homme des foyers d'infection qu'il faut purifier, comme on purifie les écuries qui ont été envahies par la morve. Empêcher l'accumulation et la condensation des germes tuberculeux dans l'atmosphère de nos habitations, tel est le but à remplir. Que le malheureux phtisique soit entouré de tous nos soins, mais que la chambre où il habite soit largement ventilée, il ne s'en trouvera que mieux; que jamais l'air ne croupisse autour de lui; que son lit ne soit partagé par personne; que sa chambre ne soit pas une habitation commune, surtout pendant la nuit. Enfin, pourquoi ne pas revenir à des usages anciens qui purifiaient par le feu les objets contaminés? Qui nous dit que telle alcôve ne

recèle pas des germes de mort déposés par celui qui l'a habitée? Je ne serais pas étonné qu'on trouvât, dans certaines habitations, la source fatale du malheur commun à plusieurs familles.... »

On ne peut tracer en termes plus clairs ni plus véridiques la nature de la tuberculose et son mode de propagation. Rien n'a vieilli dans cet exposé lumineux, pas un mot n'est à retrancher et les préceptes essentiels d'hygiène en découlent.

Néanmoins, les vérités proclamées par Villemain furent difficilement admises par les médecins de son temps et beaucoup d'entre eux persistèrent à incriminer plutôt les causes de déchéance, de dénutrition qui, pour eux, suffisaient, en dehors de toute contagion, à produire la tuberculose.

La découverte, en 1882, du bacille tuberculeux, par R. Koch, mit hors de tout conteste la doctrine contagionniste et entraîna alors des conclusions excessives sur les dangers auxquels expose le voisinage des bacillaires. A l'étranger surtout, notamment en Allemagne, on vit préconiser des moyens de préservation contre la tuberculose, qui nous ramèneraient aux superstitions des siècles précédents.

Une réaction, fort heureusement, se produisit au nom de la clinique, c'est-à-dire au nom de l'observation des malades : tout en admettant la nature microbienne incontestable de l'affection, beaucoup de praticiens remirent en lumière l'importance du facteur « terrain », c'est-à-dire de la constitution du sujet exposé au contagion. Pour eux, l'organisme vigoureux résistait, sauf dans le cas d'une contamination intense, massive pour ainsi dire; l'organisme débilité succombait seul.

Il y a une part de vérité dans cette doctrine, et cependant il serait dangereux d'y adhérer sans réserve, car il y a une *tuberculisation latente* qui était connue déjà des anciens cliniciens français et sur laquelle Villemain n'a pas manqué d'attirer l'attention.

Le maître dit :

« Des tubercules peuvent exister dans le poumon sans qu'ils s'accusent par aucun signe appréciable, sans que l'auscultation la plus fine et la plus attentive puisse les reconnaître : bien des fois, c'est par un ensemble de symptômes généraux que l'on soupçonne l'existence de la tuberculose.... »

» Les phtisies *latentes* sont avouées par la plupart des médecins. M. Louis a rapporté huit observations de phtisie, sinon latente dans le sens absolu, au moins ignorée et antérieure de six mois à deux ans à la toux et même à des symptômes généraux de quelque valeur.

» M. Andral a vu des cas analogues. MM. Hérard et Cornil ont observé de semblables malades qui n'avaient présenté, pendant de longues années, aucun signe bien caractérisé d'une affection de poitrine et chez lesquels, à l'autopsie, on constatait des granulations miliaires plus ou moins nombreuses au milieu du parenchyme pulmonaire. Les trouvailles inattendues de cas de tuberculose ne sont pas rares dans la pratique de la médecine militaire.... Il est incontestable qu'il existe un assez grand nombre d'individus porteurs de tuberculoses pulmonaires chez lesquels cette altération reste entièrement ignorée; dans beaucoup de cas, il s'écoule un

temps plus ou moins long entre l'éruption des premières granulations et les signes pectoraux. *Le fait est très important pour redresser les erreurs étiologiques dont est semée l'histoire de la tuberculose.* »

Le fait est, en effet, très important. Il explique aussi bien l'erreur des médecins qui invoquent la débilitation comme facteur essentiel de la tuberculose que celle où tombent certains contagionnistes intransigeants. Les premiers prennent l'effet pour la cause; les seconds crient à la contamination toutes les fois que la tuberculose apparaît chez une personne qui aura approché un phtisique. Or, cette personne pouvait avoir hébergé pendant longtemps le germe morbide dont la virulence éclatait pour tout autre motif.

La fréquence de cette tuberculisation latente rend extrêmement complexe et ardu le problème étiologique de la bacillose, problème qui ne peut être résolu que par des médecins très compétents. Il nous suffit de connaître son existence pour nous tenir aussi éloignés d'une terreur superstitieuse à l'égard des tuberculeux, que d'une quiétude absolue basée sur notre bonne santé et notre résistance.

Nous serons prudents surtout pour les enfants, dont la réceptivité est beaucoup plus grande que celle des adultes.

C'est encore la fréquence des tuberculoses latentes qui nous fait comprendre pourquoi la tuberculose est, par excellence, une *maladie sociale*. Deux éventualités se présentent, en effet : ou bien les foyers restent indéfiniment à l'état latent et même se cicatrisent peu à peu, ou bien ils sortent de leur latence pour s'étendre et envahir progressivement les régions saines.

Dans ce dernier cas, la tuberculose latente, qui n'était qu'une *menace de maladie*, devient une *maladie proprement dite*.

Or, le sort des tuberculoses latentes dépend, pour une grande part, des conditions d'existence. Plus ces conditions sont mauvaises, plus il est à craindre que la maladie ne se développe. C'est dans ce sens qu'agissent beaucoup de causes sociales : l'air vicié des ateliers et des logements, le surmenage, l'alcoolisme, les excès de toutes sortes, les souffrances de toute nature, l'alimentation insuffisante, les fautes habituelles d'hygiène, etc.

Mais, quand la cause de débilitation ou l'infection surajoutée est intervenue pour transformer en maladie grave une tuberculose latente, le péril de *contagion* est né du même coup. Tandis que les tuberculoses latentes sont *fermées* et inoffensives pour l'entourage, les tuberculoses qui évoluent ne tardent pas à devenir contagieuses et l'on comprend facilement les effrayants ravages qu'elles peuvent exercer, surtout dans un milieu surpeuplé où abondent les sujets débilités et mal nourris incapables de résister au germe morbide.

Inutile d'insister pour expliquer l'origine des tuberculoses si nombreuses que l'on observe chez nos malheureux soldats revenus des prisons d'Allemagne, chez nos pauvres compatriotes des régions dévastées par l'invasion!

Cette courte étude nous montre que les idées anciennes et les idées modernes sur la tuberculose ne sont pas aussi contradictoires qu'elles le paraissent à première vue et qu'il n'y a pas lieu d'opposer la *dialthèse tuber-*

culeuse, maladie de déchéance et de misère, à la *tuberculose*, maladie infectieuse et maladie sociale. Ce sont là deux aspects du même mal.

La tuberculose est à la fois une maladie contagieuse et une maladie organique, et c'est à ce double titre qu'il faut la combattre.

La prophylaxie de la tuberculose (c'est-à-dire l'art de s'en préserver) doit donc être à la fois *antibacillaire* et *antituberculeuse* : *antibacillaire*, en mettant l'organisme — indemne ou déjà bacillisé — à l'abri des contaminations bacillaires; *antituberculeuse*, en empêchant dans toute la mesure du possible que le germe tuberculeux, introduit dans l'organisme par une contagion antérieure, ne puisse sortir de l'état de latence et développer ses redoutables effets.

Dans une causerie ultérieure, nous étudierons les données essentielles de cette double prophylaxie antibacillaire et antituberculeuse.

L'ACTUALITÉ

Les Livres.

Classons nos livres. Deux catégories bien distinctes : les « ouvrages sérieux » (comme on dit dans les cabinets de lecture) et les romans. A tout seigneur, tout honneur; nous nous occuperons d'abord des premiers, lesquels sont, j'en demande bien pardon aux romanciers mes confrères, infiniment plus intéressants que les œuvres d'imagination pure. Histoire, philosophie, sciences diverses, c'est vous dont la réunion, aux rayons de la bibliothèque, constitue le plus précieux trésor de l'homme d'esprit.

A la place de choix parmi les ouvrages sérieux, voici les travaux destinés à fixer dans la mémoire du monde le souvenir de la grande guerre. Au premier rang des nobles figures évoquées, s'en détachant comme font, avec un relief de statue, les premiers plans des fresques de la chapelle Sixtine, la personnalité de Foch; c'est à M. Merméix que nous demandons de mieux connaître le génie qui a sauvé de la barbarie la France, et le monde avec elle.

M. Merméix nous donne (1) le troisième des sept volumes consacrés par lui à l'histoire « intérieure » de la guerre et des temps que nous vivons. Et, comme dans les précédents ouvrages, nous admirons ici une documentation extrêmement précise, jointe à un style d'un très lumineux agrément. Devant ces pages bondées de documents, où palpète, toute vibrante encore, la vie de notre peuple, notre vie de citoyens secoués par la tourmente, on

(1) *Le commandement unique : Foch et les armées d'Occident*, étude, par MERMEIX (Ollendorff, éditeur, 50, chaussée d'Antin, Paris).

se prend à rêver : comment un écrivain a-t-il pu rassembler une telle et si éblouissante moisson de ces archives qui ne courent point les bureaux, même de nos plus estimables écrivains? Faut-il penser que Merméix soit l'auteur impartial et sérieux par qui le gouvernement veut faire connaître au public les dessous ignorés de la grande guerre? Choix excellent, que celui d'un historien unissant le pathétique à l'esprit, l'autorité au talent, et témoignant d'une admirable dextérité dans le débrouillement de ces questions politico-militaires, qui semblent purement inextricables aux profanes que nous sommes.

Donner d'excellents résumés des jours tragiques, faire ressortir avec une netteté de démonstration mathématique les particularités de la « formule de Nivelle », ou le style superbe des offensives de Foch, c'est bien déjà. Ce qui est mieux encore, c'est de rendre évidentes les grandes lois philosophiques qui conditionnent, tout autant que les actes des hommes, les mouvements des peuples. A cet égard, je vous signale l'étude de la part morale, aussi bien que matérielle, prise par l'Angleterre à la victoire commune; et s'il fallait, de ce très beau livre, sortir une page d'anthologie pour les écoliers de France, voyez l'émouvante conclusion de l'auteur sur *la Victoire sans nom*. Ceci est du grand art, parce que le cœur de Merméix vibrait tandis qu'écrivait sa main.

M. Paul Heuzé porte son attention sur un côté plus spécial. Après nous avoir, l'an dernier, conduits sur la « voie sacrée » à la suite des camions automobiles montant à Verdun, il nous donne cette fois, revenant à son sujet qu'il élargit, une étude plus ample (1) sur l'organisation et le fonctionnement des services automobiles aux armées. Un civil pourrait tout d'abord croire que l'auteur, « orfèvre » en somme, exagère quelque peu le mérite des *Camions de la victoire*. Mais la lecture de ce remarquable ouvrage lui fera tôt répudier une aussi fâcheuse erreur.

Peut-être est-ce ici le lieu de placer une réflexion, intéressante en ce qu'elle fixe un détail de l'histoire littéraire de notre époque. Les livres de guerre sont fort nombreux, heureusement pour la postérité avide de connaître les héroïsmes et les souffrances suscités par la plus terrible des convulsions mondiales. De ces livres, il en parut dès les premiers mois de la tourmente, il en paraît toujours, deux années après l'armistice. Seulement, ils ont subi une évolution curieuse et à peu près générale. Au début, nous lisons surtout des récits de combattants, tout frémissants encore de la vie ardente du front; maintenant, on démonte à notre intention, on fixe pour l'histoire les rouages prodigieusement compliqués de l'organisme gigantesque d'où est sortie notre victoire.

Ce genre d'ouvrages, et en particulier celui-ci, sont précieux entre tous parce qu'ils font comprendre dans le détail quel extraordinaire minotaure est la guerre. Je me souviens d'en avoir eu l'impression en visitant après la guerre les docks d'une station de l'arrière où les produits les plus héroïclites, tous impérieusement réclamés pour les besoins de la ligne rouge,

(1) *Les Camions de la Victoire*, étude, par PAUL HEUZÉ. Collection des « Cahiers de la Victoire » (la Renaissance du Livre, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris, VI^e).

se heurtaient dans la plus inattendue des promiscuités. Devant la multiplicité formidable des organismes nés du front et pour lui, on ne dira plus, sans doute, que nous ne sommes pas organisateurs!

La même constatation réconfortante se dégage du volume de souvenirs du capitaine Buxtorf (1). Cet officier vit de près l'armée italienne; tout naturellement s'imposait à son esprit la comparaison avec nos méthodes; d'où des appréciations souvent dépourvues de bienveillance, parfois même d'aménité. Elles appelleront certainement la discussion, preuve manifeste de leur valeur : on ne discute que ce qui le mérite.

Au point de vue matériel, l'auteur a adopté la forme des notes journalières, qui permettent un ensemble très vivant lorsque l'écrivain est doué, comme c'est ici le cas, d'observation et de verve. Jour à jour sont décrits les derniers mois de la guerre vécus en Italie. Et ainsi se peint, à touches parfois inattendues qui se complètent, qui se juxtaposent, le grandiose tableau de la guerre.

Où peut-être nous ne suivons pas entièrement l'auteur, c'est quand il représente les troupes franco-anglaises, expédiées en Lombardie, comme troublant la « pacifique ronde austro-italienne ». Sans doute, M. Buxtorf va-t-il un peu loin. Le front italien ne fut pas le plus actif, mais de là à n'y voir qu'une guerre toute en façade, il y a une marge... N'importe! ce livre d'officier — d'un officier qu'inquiétait à juste titre l'armistice prématuré — jette une curieuse lumière sur l'attitude, depuis quelques mois assez... flottante, de notre alliée latine.

Et puis, à regarder les choses sous un angle qui, pour sembler tout d'abord paradoxal, n'en est peut-être pas moins juste, quelque parti pris ne messied pas à l'écrivain. C'est le panache sur l'oreille de l'historien. Plus prosaïquement, c'est la marque indubitable de l'intérêt qu'on prend à son sujet... et, par conséquent, de celui qu'on saura faire goûter à ses lecteurs. Comment voulez-vous arriver à faire partager votre conviction à des milliers d'indifférents, si cette conviction ne vous empoigne pas au point de vous rendre un peu injuste?

Ainsi voilà M. Etienne Dupont. M. Etienne Dupont s'est fait, depuis des années, le fidèle historiographe du mont Saint-Michel, et je vous prie de croire que notre savant confrère possède dans toutes ses plus infimes ramifications la chronique de la célèbre abbaye-forteresse, l'un des joyaux scintillant au manteau de la France. Cette chronique vous semblait sans doute, comme à moi, d'après de lointaines lectures, passablement... sévère et chargée de plus de colères qu'il ne traîne de brumes sur l'ilot de Tombelaine. Quelle erreur était la nôtre! M. Dupont a résolu d'éclaircir pour nous les sombres histoires du mont : positivement, il donne envie d'être enfermé dans la « bastille des mers! » Les menus y étaient abondants et variés; et par ces temps de vie chère...

Parlons sérieusement. Dans son dernier volume (2), M. Dupont étudie,

(1) *En Italie avec la 24^e division d'infanterie française* (Berger-Levrault, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, Paris).

(2) *La Bastille des Mers*, étude, par Etienne Dupont (Perrin, éditeur, 35, quai des Grands-Augustins, Paris, VI^e).

avec beaucoup de verve spirituelle, l'histoire, vivante et diverse comme autant de brefs romans, des « exilés de l'ordre du Roy » dans le monastère bénédictin devenu prison d'Etat.

Le biographe du mont s'est donné là une mission fort attachante, utile aussi. Il est stupéfiant et navrant de constater, en un temps qui se targue orgueilleusement de ses lumières, combien l'histoire est encombrée et falsifiée par des légendes absurdes, aussi enracinées que répandues. On trouve, au xx^e siècle, des gens pour soutenir sans rire que le mont Saint-Michel fut, au cours des âges, la prison de six cent mille malheureux qui y périrent d'inanition et de mauvais traitements! Cette immense et funèbre armée est ramenée par l'historien tout juste à cent quarante-sept unités, l'effectif d'une petite compagnie. On lira avec un vif plaisir ces savoureuses histoires du vieux temps, tracées par une plume parente, quant à la sûreté de l'érudition et à l'agrément, de l'excellent Lenôtre. Dans les jours agités que nous vivons, on aime, toute considération politique mise à part, à se retremper dans la paisible France d'autrefois.

C'est ce même souci du passé, ce désir de connaître, de replacer dans leur milieu ceux qui, avant nous, ont tenu haut, à leurs mains joyeuses, le flambeau sacré de la vie, qui nous attire vers les lettrés délicats apportant tout leur cœur — et tout leur talent — à nous restituer en profils vivants les médailles de naguère. Gérard de Nerval est l'une de celles qui possèdent le plus attirant relief; l'éminent critique d'art qu'est M. Fegdal vient de l'évoquer (1) à la perfection, en poète autant qu'en historien.

Ce sont là deux optiques qui semblent s'exclure, et pourtant, en réalité, comme elles se complètent, comme elles s'unissent, sous une plume habile, pour le plus grand agrément du lecteur! Ce genre d'ouvrages exige une minutieuse documentation, nécessité qui, elle-même, est un grave écueil : trop souvent, de la profusion des dates et des références, naît une sécheresse qui décourage la bonne volonté du lecteur. Ici, rien de pareil : M. Fegdal a su mettre sur pied une œuvre très vivante, pleine de croquis mouvementés, fourmillant d'idées justes et de réflexions très personnelles. Croyez que ce n'est point là un mince éloge, prodigué au hasard. Il faut être un excellent écrivain pour faire un biographe intéressant.

× ×

Il me reste peu de place pour vous parler des romans. Cependant, je veux vous entretenir de M. Edmond Jaloux, le lauréat, pour 1920, du grand prix de littérature de l'Académie française.

Cette haute distinction est, comme chacun sait, un prix d'ensemble destiné tout à la fois à récompenser un parfait lettré et à porter l'attention du grand public sur lui. Pour faire mieux connaître M. Jaloux à nos lecteurs, nous choisirons, dans une œuvre importante déjà par le nombre et considérable quant à la valeur, le volume le plus représentatif sans doute de la manière de l'auteur. Je viens de nommer les *Sangues*, dont

(1) *Gérard de Nerval, Parisien de Paris*, essai, par Charles FEGDAL (Champion, éditeur, 5, quai Malaquais, Paris).

une réédition vient de paraître, avec un à-propos prophétique qu'il est permis de remarquer en passant (1).

S'il faut chercher un parrain littéraire à cette histoire violente de passions s'agitant jusqu'au crime autour d'une haute figure de prêtre, c'est incontestablement la grande ombre de Balzac qui s'évoque ici. Je n'ignore point que la comparaison est écrasante; pourtant elle s'impose, pour l'âpreté des situations, le fini du détail, la fermeté des contours, et surtout pour une certaine acuité de vision qui n'est pas du réalisme, encore moins du naturalisme, mais qui est très « comédie humaine ». Oh! le portrait de la vieille mercerie, où l'on vendait « des cordes à sauter qui donnaient par leur seule vue envie de se pendre avec! »

..... Tout de même, M. Jaloux voit notre bourgeoisie française à travers un lorgnon quelque peu déformant : pareille réunion de calamités ne s'abat que rarement sur la tête d'un honnête homme tel que l'abbé Barbaroux. Le tort du romancier est de nous présenter ces turpitudes comme trop naturelles; ainsi son ouvrage, malgré le profond talent de l'auteur, est avant tout un livre triste. C'est d'ailleurs aussi un beau livre, et presque un grand livre.

Je n'en dirai pas autant de la dernière production de M. Maurice Magre. Ce roman est d'une nature telle que, par respect pour mes lectrices, je devrais peut-être le murer sous la dalle du silence; mes lecteurs comprendront qu'un désir de salubrité publique me force à stigmatiser ici l'*Appel de la Bête* (2).

M. Maurice Magre n'est pas dépourvu de talent; il y avait de jolies choses, encore qu'un peu osées, dans les *Colombes poignardées*. De ce talent très personnel, un peu acide, mais réel, je cherche en vain trace dans les pages que l'obligation professionnelle seule m'a fait lire jusqu'au bout. La forme de l'*Appel* est absolument courante, et, quant au fond..., il traite par le menu un sujet tellement éloigné des préoccupations ordinaires d'un esprit normal qu'on ne saurait même l'indiquer à notre public.

Que M. Magre, si ces lignes le contristent, veuille bien considérer qu'il s'agit ici non point d'une question personnelle, mais bien d'un débat général. Après l'effroyable épreuve où elle a généreusement prodigué le plus pur de son sang, la France a un besoin vital de lectures saines, capables de donner à ceux qui survivent des mentalités dignes de ceux qui, pour eux, sont morts. Il est heureusement fini le temps des fantaisies étranges et faisandées du jeune des Esseintes, et Jean Lorrain n'est plus lu que par les esprits soucieux de rechercher les joyaux épandus par ce merveilleux styliste, en se jouant, au hasard de ses pages morbides. Au lieu de poursuivre une imitation périmée — et périlleuse — que M. Magre s'efforce donc tout simplement d'être soi; alors, s'il cultive les dons de sa riche nature en des jardins moins vénénéux, nous oublierons volontiers son récent ouvrage.

(1) *Les Sangsues*, roman, par Edmond JALOUX (bibliothèque Plon, Plon-Nourrit, éditeurs, 8, rue Garancière, Paris).

(2) *L'Appel de la bête*, roman, par Maurice MAGRE (Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyglens, Paris).

Vite, comme on ouvre une fenêtre pour renouveler l'air, prenons un autre livre sur les rayons de la bibliothèque; voici un recueil de nouvelles, de Maurice Pottecher (1). Vous ne me croiriez pas si je vous disais que j'attire ce volume au hasard; et vous auriez raison. Je le choisis parce qu'il m'a plu parmi beaucoup d'autres, et que, j'en suis convaincu, vous saurez gré à votre critique de vous l'avoir indiqué.

..... « Impertinentes histoires », dit l'auteur en son avant-propos. En effet, pour la plupart; mais combien délicieuses! Dans un style exquisément savoureux, saupoudré avec art de tournures médiévales, le conteur, qui sait être aussi, il l'a prouvé, un charmant poète, nous relate des aventures de la plaine d'Alsace ou des forêts vosgiennes. Il y a beaucoup de finesse, beaucoup de juste observation aussi, dans ces paysanneries; et si quelques passages sont de ton un peu... poussé, tout est dit avec un tact parfait.

Il convient d'ailleurs de s'étonner que ces récits alertes, qui, parfois, semblent sortis de l'encrier d'Eckmann-Chatrion, et parfois de celui de Voltaire, aient, à ce qu'écrit l'auteur, « effarouché la pudeur d'un grand journal ». Il ne peut y avoir là qu'un malentendu, très fâcheux au reste, parce qu'il a empêché un écrivain distingué d'atteindre une fois de plus le grand public, qui, depuis longtemps, le goûte à sa valeur. Cet interdit est excessif, et, par suite, insignifiant, comme a dit Bourget. Rappelons-le d'ailleurs en terminant, ces contes ne sont autre chose que l'amusement d'un esprit éminent, qui donne toute sa mesure dans *Au-dessus de l'abîme*, nouvelle en quatre-vingts pages tristes et âpres, mais d'une bien remarquable force psychologique. Tout au plus pourrait-on faire à M. Pottecher un reproche, mérité par tant d'autres écrivains qu'en somme il perd de sa gravité : celui de parcourir un terrain déjà quelque peu exploré, et d'ingénieur son beau talent à nous démontrer par le menu des mentalités assez voisines de celles que nous approchons tous les jours. Ah! qui donc apportera au malheureux public — au plus malheureux critique — l'œuvre nouvelle appliquée à dépeindre des mœurs nouvelles, et qui nous apprendra, enfin, quelque chose de neuf?

C'est sous l'empire de ce souhait que j'ai pris *Poh-Deng* (2), et tout de suite j'ai été charmé. Je le suis encore. Est-ce un roman? Sans doute, puisque l'auteur nous le dit, et je veux bien qu'il s'y connaisse mieux que personne; mais, avant tout, c'est un éclaboussement, un éblouissement de vie et de couleurs, un feu d'artifice de pittoresques descriptions du plus pittoresque des pays. Souvent, le récit du conteur fait place aux souvenirs du voyageur, et nous n'aurions garde de nous en plaindre, tant ceux-ci se trouvent exquisément évoqués.

Croyez qu'il y a ici tout un art. « J'étais là, telle chose m'advint.... », dit le bonhomme. Dans la pratique, cela ne se passe point avec cette aimable simplicité. Il faut savoir regarder d'abord, et puis il faut savoir en-

(1) *Les Joyeux Contes de la Cigogne d'Alsace*, par Maurice POTTECHER (Ollendorff, éditeur, 50, chaussée d'Antin, Paris).

(2) *Poh-Deng*, roman siamois, par P.-Louis RIVIÈRE (éditions Pierre Lafitte, 90, rue des Champs-Élysées, Paris).

suite conter; les deux ne vont pas forcément ensemble. Quand il a su réunir ces deux qualités, l'explorateur tire de ses carnets de notes un bel ouvrage dont il peut être fier.

Il peut l'être aussi pour cette autre raison à laquelle je faisais allusion plus haut. Nous avons une bien malheureuse et générale tendance à croire que le monde civilisé se limite à l'Europe, en y adjoignant à la rigueur l'Amérique du Nord. Quelle erreur grossière est la nôtre de considérer des peuples comme inférieurs parce qu'ils sont de teint jaune, et parce que leurs jeunes filles se font raser les sourcils, voire le crâne! C'est faire œuvre de justice que de montrer, comme l'a si bien réussi M. Louis Rivière, la floraison d'une poésie charmante, et, donc, l'existence d'une mentalité supérieure, chez des nations exotiques, mais cent fois moins barbares que tels barbares d'Occident.

Jean MAUCLÈRE.

× ×

Livres reçus : *Au fond des bois*, roman, par André Bruyère (Gauthier et Languereau, éditeurs). — *Les Liens*, roman, par Jean Balde (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Pouck*, roman, par René Duverne (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Une Femme...*, roman, par René Charmy (la Renaissance du Livre, éditeur). — *Monique*, nouvelles, par Paul Bourget (Plon-Nourrit, éditeurs). — *L'Intuition et l'Amour*, essai, par Marie-Anne Cochet (Perrin, éditeur). — *Dzinn*, roman, par Yvonne Schultz (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Les Forces*, roman, par M^{me} Dick-May (la Renaissance du Livre, éditeur).

LES ARTS

Nous inaugurons ici la Chronique des arts, qui sera assurée par le critique érudit, par l'artiste délicat qu'est Charles Fegdal. Nous sommes assurés qu'elle trouvera auprès de nos lectrices le même succès qui a accueilli la première causerie de Jean Mauclère sur les livres.

× ×

La saison d'été, généralement peu propice aux expositions d'œuvres d'art, nous a offert, cette dernière saison, quelques curieuses et intéressantes manifestations. En dehors des expositions officielles, comme celle de Beauvais, où se pouvaient admirer des tapisseries des xvii^e et xviii^e siècles, les tapisseries de Reims, les grès de Delaherche; celle de Bourges, œuvres d'art ancien ou moderne se rattachant à la cathédrale de Bourges, œuvres d'art religieux; celle de Fontainebleau, objets anciens appartenant au palais; celle de Grenoble, souvenirs stendhaliens; en dehors de ces expositions d'ensemble, les expositions particulières, au plus proche des villégiatures d'artistes, ont été ouvertes aux plus beaux coins de notre France.

C'est d'abord le peintre et graveur *Jean-Jules Dufour*, qui montrait, à la *galerie Magnier, à Boulogne-sur-Mer*, une suite d'aquarelles, peintures et dessins sur la région boulonnaise, études pleines de vérité, sobres, précises et émues; J.-J. Dufour exposait là aussi des gravures sur Paris, de celles qui lui valurent sa renommée et ses récompenses au Salon des Artistes français. Et ce chanfre de Paris a su trouver de très sensibles accents pour nous parler d'Equihen, d'Hardelot et de Boulogne.

Voici ensuite la petite exposition de *Jehanne Melendez*, à la *galerie Saluden, à Brest*. L'artiste nous traduit là, sur près de cinquante toiles, l'aspect et l'âme de la Bretagne et des Bretons. Elle pénètre cette âme, elle l'étudie, elle la comprend, elle la fait vivre sous nos yeux. Et si Melendez a eu de célèbres devanciers qui furent d'admirables transcripteurs de la vieille Armor, je puis dire qu'elle a su, malgré cela, découvrir certains traits — visages originaux ou paysages inexploités — qui avivent encore notre nostalgie des églises anciennes et des calvaires tragiques, des coiffes paysannes et des gilets brodés. Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Tréboul, Poupiron, Châteaulin, Saint-Guérolé..., autant de noms qui fleurent les genêts et les ajoncs, l'air marin et aussi l'âpre senteur des pierres vétustes que le vent rudoie...

Voici enfin les toiles rapportées par *Edmond Petitjean* du pays de *Vouvent-en-Vendée*. Il m'a été donné de les voir, dans la villa de l'artiste, aux Sables-d'Olonne. Edmond Petitjean, qui sut si bien fixer la lumière blonde, fine, diffuse et cependant ardente des Sables, ne s'est pas contenté des mille notations, des multiples toiles consacrées au port, aux voiles multicolores, aux reflets dans la mer et aux jeux de la lumière dans le ciel aux Sables-d'Olonne, il a peint avec dilection les rues de Parthenay aux anti-

ques maisons, aux bicoques médiévales, il a peint avec un amour particulier le pays de Vouvant. Le village de Vouvant, en pleine Vendée, est un pittoresque coin tapi au milieu des feuillages sous la garde de remparts aux ruines fleuries, d'une tour majestueuse et toute éclatante de pierres patinées et dorées par le temps. Passez sous la poterne où depuis belle lurette ne rôde plus de gardien, homme d'arme ou guetteur à cotte de mailles, vous y rencontrerez peut-être un couple de « promis » s'en allant vers la fraîche rivière, la Meyre, qui coule en ronronnant au long des piliers du vieux pont, vers ces bords-de-l'eau verdoyants, palpitants de brise légère et de chants d'oiseaux... Vouvant! Vouvant, c'est aussi l'église. Edmond Petitjean a fait une toile admirable de l'admirable portail de l'église de Vouvant : imaginez un tympan, des colonnes, des chapiteaux où courent, se côtoient, s'enlacent fleurs, animaux et personnages à la mode de l'époque romane; regardez ce pignon élané qui surplombe le portail, regardez ces toits de tuiles roussâtres qui dépassent les murailles à la manière méridionale, — regardez; et vos yeux quittent avec peine l'harmonie calme et se-reine qu'offre la vision de l'église romane de Vouvant.

Au Salon des Artistes français, où Edmond Petitjean est membre du jury, sera exposée en 1921 une reconstitution de l'ancienne église de Vouvant, travail dû à un architecte vendéen, archéologue et artiste du plus actif talent. Nous en parlerons le moment venu.

× ×

Le peintre *Delbrouck*, que certains confrères ont apparenté à Cazin, à Corot, à Sisley, a exposé, à la *galerie Georges-Petit*, des paysages d'une vivacité d'impression et de rendu qui les font attirants comme la nature même. Delbrouck sait surtout doser l'emploi des bleus; nombreuses sont ses toiles où s'aperçoit ce souci, ce goût, cette réalisation. Il fallait voir son *Chemin des Moines* qui, quoique assez classique, aux ensembles un peu sombres, présente de bonnes masses. Dans sa *Journée de printemps*, les nuages courent, pèsent, se tortillent, s'allongent avec à la fois vigueur et délicatesse, les eaux ont des reflets d'une recherche parfois trop minutieuse. Et je note ici qu'une grande œuvre d'art élimine les détails inutiles au profit des masses et des morceaux caractéristiques.

Quoi qu'il en soit, Delbrouck peint les bords de Seine, ceux de Paris et ceux de la banlieue avec un pinceau manié par une main de poète, et ce n'est pas là, je pense, un de ses moindres mérites. Il a donné, de la Bretagne, des transcriptions dignes de remarque, telles : *La digue à Bréhat*, *La mer se retire*, *Vers Montreuil-Equihen*, et bien d'autres que vous pourrez voir en une prochaine exposition. Disons, pour finir, que Delbrouck peint des toiles de petites dimensions, car il veut peindre devant la nature même et rien que devant la nature; il n'est pas partisan du travail à l'atelier; il ne veut pas de la mémoire, il n'accepte que la vision directe pour une traduction immédiate. C'est une opinion qui peut se soutenir puisqu'elle fut celle des maîtres impressionnistes d'il y a quarante ans, et qu'elle produisit les chefs-d'œuvre que l'on sait.

Charles FEGDAL.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de l'U. F. F.

Manuel de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. (nouvelle édition). Prix : 12 francs.

Guide pratique de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. et de l'infirmier-brancardier (bandages et soins d'urgence). Prix : 2 fr. 50.

Programmes et résumés des leçons sur la tuberculose et la puériculture, à l'usage des infirmières et des familles. Prix : 1 fr. 25.

Ces publications se trouvent au siège social de l'U. F. F., 16, rue de Thann.

Vaillance et dévouement.

La femme sur le champ de bataille

Dans l'excellent ouvrage qu'ils ont écrit sur le rôle de la femme sur le champ de bataille, les médecins-majors Arnaud et Bonnette n'ont pas voulu dépeindre les femmes-soldats et montrer que souvent la femme a disputé à l'homme le privilège du courage, revêtu l'armure et défendu sa ville ou son foyer. L'histoire s'est chargée de rapporter les brillants traits de la bravoure féminine, depuis l'antiquité avec les Harpulia, les Artémise, les Zénobie, jusqu'aux époques plus récentes des Jeanne d'Arc et des Jeanne Hachette.

Nos auteurs ont laissé de côté ce rôle « sabreur » de la femme sur les champs de bataille pour se réserver l'examen d'autres manifestations moins célèbres, mais tout aussi méritantes du patriotisme féminin, c'est-à-dire, le dévouement aux blessés et l'exercice de cette noble mission de « sœur de charité » que toute femme, quel que soit son niveau moral, quelle que soit sa position sociale, est tentée d'exercer, malgré tous les obstacles, toutes les difficultés et tous les dangers. Ils se sont efforcés de montrer la femme dans ce rôle d'assistance et d'abnégation et ont puisé des exemples dans les mémoires et les souvenirs émus des témoins des guerres passées.

On peut affirmer que, depuis tous les siècles, dès que deux armées se sont heurtées en un choc meurtrier, ce sont les femmes éplorées qui ont pansé les plaies et lutté contre la mort.

Le premier médecin, disent nos auteurs, fut une femme !

× ×

ARNAUD et BONNETTE, médecins-majors. — *La femme sur le champ de bataille*. In-18 de 114 pages, avec gravures dans le texte, 3 francs.

En vente chez l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.

Loi nouvelle du 31 mars 1919 sur les Pensions militaires.

Étude médico-légale de la condition et de la présomption d'origine

(HISTORIQUE, TRAVAUX PRÉPARATOIRES, COMMENTAIRES.)

M. Léon Prieur, avocat à la Cour d'appel, officier d'administration du service de santé, est bien connu par ses travaux à la commission consultative médicale, en liaison avec le Conseil d'Etat et le service général des pensions; il a d'ailleurs été un des protagonistes de la loi réparatrice du 31 mars 1919.

Dans son *Étude médico-légale de la condition et de la présomption d'origine*, il a exposé avec une lucidité merveilleuse et a situé en pleine lumière la condition nouvelle d'origine, à travers les défilés pleins d'embûches de la preuve contraire.

Ce livre aura donc la faveur des juristes et des médecins qui, de près ou de loin, toucheront aux tribunaux des pensions.

× ×

L'Étude médico-légale de la condition et de la présomption d'origine, volume in-8° de 180 pages, 4 fr. 50.

En vente chez l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.

Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques gratuits

assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés par suite de blessure reçue ou de maladie contractée ou aggravée en service.

(Décret du 26 septembre 1919 pour l'application de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919, suivi des instructions des ministères de l'intérieur, du travail et de la prévoyance sociale.)

Ce *Guide pratique*, que vient de faire paraître le capitaine Flutet, est à l'usage :

- 1° Des militaires et marins réformés;
- 2° Des médecins et pharmaciens civils;
- 3° Des municipalités;
- 4° Des sociétés de secours mutuels, des sociétés de secours des ouvriers mineurs et des syndicats professionnels.

La simple lecture de ce *Guide* indiquera à chaque bénéficiaire tout ce qu'il a intérêt à connaître.

In-18 de 64 pages, 1 fr. 50.

En vente chez l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.

Annuaire général des Officiers du Service de Santé

(Arrêté au 1^{er} mai 1920.)

L'*Annuaire général des officiers du service de santé* pour l'année 1920 vient de paraître.

Cet annuaire contient les listes d'ancienneté complètes à jour au 1^{er} mai 1920, pour tous les grades de l'armée active.

Il est divisé en deux chapitres.

Le chapitre I^{er} (documents officiels) comprend six parties : documents d'ordre général, organisation, avancement, écoles, dispositions diverses et tarifs.

Le chapitre II (partie officielle) comprend la liste d'ancienneté des officiers par grade, leur état civil, leur provenance, la suite de leurs services et leur affectation.

Les tableaux d'avancement, le tableau de concours pour la Légion d'honneur, le tableau de concours pour la médaille militaire et les modifications survenues pendant l'impression complètent ce chapitre.

L'annuaire se termine par le très important décret du 15 juin 1920 instituant un concours pour l'obtention du titre de « médecin des hôpitaux militaires », « chirurgien des hôpitaux militaires », « spécialiste des hôpitaux militaires » et de « pharmacien-chimiste du service de santé militaire ».

L'importance que présente l'*Annuaire général des officiers du service de santé* n'échappera à personne. C'est le seul document à jour à l'heure actuelle pour MM. les médecins militaires, les pharmaciens militaires et les officiers d'administration du service de santé.

Un volume in-8° de 498 pages avec table alphabétique, prix 10 francs.

En vente chez l'éditeur militaire Lavauzelle, 124, boulevard Saint-Germain, Paris, et Limoges.

J.-H. MOISANT

L'ARMÉE SILENCIEUSE

Préface par M. le professeur Raphaël BLANCHARD,

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine

Volume in-8° de 320 pages, broché, 6 francs.

M. J.-H. Moisant, qui appartient à une famille de médecins estimés, était plus apte que tout autre à remplir avec compassion son rôle de brancardier, à sentir jusque dans les fibres les plus intimes de son cœur la misère physique et morale des blessés, à apprécier l'action sublime du médecin, qui guérit avec une égale sollicitude les maux du corps et ceux de l'esprit. Doué au plus haut degré du talent d'observation, il a résumé en cet ouvrage les impressions que son esprit subtil et délicat savait dégager des observations faites au jour le jour, dans les circonstances tragiques qu'il a traversées.

Dans un style très élevé et d'une remarquable justesse d'expression, il dépeint le dévouement inlassable de tous ceux qui, dans la situation la plus modeste comme au grade le plus élevé, sont en contact avec les blessés ou les malades et participent aux soins qui leur sont prodigués.

LA REVUE DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

paraissant provisoirement tous les deux mois
sera mensuelle à partir du 1^{er} janvier 1921.

Rédaction et Administration : 16, rue de Thann, PARIS (17^e).
TEL. : WAGRAM 17-68

Directeur : P.-LOUIS RIVIÈRE.

La Revue de l'U. F. F. s'occupe de toutes les questions intéressant la société et la famille, dans le domaine moral aussi bien que sur le terrain de l'amélioration matérielle. La protection de l'enfance, le maintien du foyer, le retour à la terre, la culture de la race, la lutte contre les fléaux antisociaux : alcoolisme et tuberculose, tels sont quelques-uns des chapitres de son programme.

Elle traite les questions d'ordre médical, hygiénique, économique, à l'ordre du jour, qui sont étudiées par des spécialistes.

Elle se réserve de passer ultérieurement en revue, dans des chroniques régulières, l'actualité scientifique, littéraire, dramatique, artistique, de façon à tenir ses lecteurs et ses lectrices au courant du mouvement intellectuel.

Prix de l'abonnement : 5 francs par an pour les membres de l'U. F. F.; 12 francs pour les personnes étrangères.

La Revue de l'U. F. F. ne publie que de l'inédit.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Le gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS ET LIMOGES. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE L' « U. F. F. »

(au 1^{er} octobre 1920)

Gouvernement militaire de Paris.	M. MILLOT.
1 ^{re} Région : Lille	Docteur BEDART, professeur à la Faculté de médecine;
— Arras	Adjoint : M. le Docteur BIOLLAY.
2 ^e Région : Amiens	M. HONORÉ, avocat à la Cour.
3 ^e Région : Rouen	M. PAULME, directeur du Crédit Foncier; Adjoint : M. DELABARRE, architecte.
4 ^e Région : Le Mans	M. LAJUS, président du Tribunal.
5 ^e Région : Orléans	M.
6 ^e Région : Châlons	M.
7 ^e Région : Besançon	Docteur PRIEUR, directeur de l'école de médecine.
8 ^e Région : Bourges	Commandant JAFFLIN.
9 ^e Région : Tours	M. FAGUET, président du tribunal; Adjoint : M. PROUST.
10 ^e Région : Rennes	M. MACHENAUD.
11 ^e Région : Nantes	M. MATHOREZ. Adjoint : M. Joseph LE ROUX, conseiller général.
12 ^e Région : Limoges	M. le commandant MOREL.
13 ^e Région : Clermont-Ferrand	Docteur GAUTREZ.
14 ^e Région : Lyon	Docteur SABATIER, professeur à la Faculté.
15 ^e Région : Marseille	M. PASQUIER, ingénieur.
16 ^e Région : Montpellier	Docteur GILLIS, professeur à la Faculté; Adjoint :
17 ^e Région : Toulouse	M. GRAILLOT, professeur à la Faculté des lettres.
18 ^e Région : Bordeaux	Docteur PICOT; Adjoint : M. GRAND, avocat à la Cour.
19 ^e Région : Alger	M. REY, avocat à la Cour.
— Constantine	M.
— Oran	M. le commandant DUTARTRE; Adjoint : M. Georges ESCLAVY.
20 ^e Région : Nancy	M. BOULAY, avocat à la Cour.
21 ^e Région : Épinal	M. ZIÉGLER, industriel.
Tunisie : Tunis	M. Fabien CIRIER, avocat à la Cour.
Maroc : Rabat	M. DUMAS, premier président de la Cour d'appel.

